

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**L'occupation de la Ruhr et le révisionnisme de l'ordre versaillais dans
deux grands journaux français (1920-1924)**

par

Martin Destroismaisons

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade

Maître ès arts (M.A.)

Juillet 2008

©Martin Destroismaisons, 2008



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**L'occupation de la Ruhr et le révisionnisme de l'ordre versaillais dans
deux grands journaux français (1920-1924)**

présenté par :

Martin Destroismaisons

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur : Samir Saul

Directeur de recherche : Paul Létourneau

Membre du jury : Carl Bouchard

Mémoire accepté le : 25/09/08

SOMMAIRE

L'occupation de la Ruhr de 1923 par des forces franco-belges à la suite de la reconnaissance de manquements allemands quant au paiement des réparations a fait l'objet de nombreuses études. Toutefois, la perception qu'en eurent les journaux français de l'époque n'a pas été traité en profondeur. Ce mémoire a pour but de pallier cet oubli en étudiant le contenu de deux des plus importants journaux français de l'époque, en l'occurrence *Le Temps* et *L'Action française*. Le travail qui suit répond aux deux questions suivantes : « Comment la presse française a-t-elle interprété l'occupation de la Ruhr et la résistance allemande qui en découla? » et « Retrouvons-nous des traces de révisionnisme de l'ordre versaillais dans les journaux français avant, pendant et après l'occupation? ».

Le premier chapitre de ce mémoire porte sur la période que nous qualifierons de « valse des conférences » qui s'échelonna du 19 avril 1920 au 4 janvier 1923. On y analyse les vicissitudes diplomatiques qui menèrent la France et la Belgique à concevoir, puis à réaliser, l'occupation de la Ruhr. L'opinion des journaux qui nous intéresse concernant cette série de conférences sera traitée ainsi que la vision que ces derniers avaient de l'Allemagne.

Le second chapitre porte directement sur l'occupation de la Ruhr et la résistance allemande. On y aborde non seulement la perception historique de ces événements mais également les perceptions journalistiques de l'époque. Ce chapitre est centré sur la première de nos deux problématiques.

Le dernier chapitre se concentre sur l'opinion que *Le Temps* et *L'Action française* se firent du séparatisme rhénan, du long chemin devant mener à la réinternationalisation de la problématique des réparations ainsi que sur la liquidation du poincarisme. Quant à la conclusion, celle-ci répond aux deux questionnements principaux abordés ci-dessus.

Mots-clés : République de Weimar, entre-deux-guerres, presse française, *Le Temps*, *L'Action française*, Raymond Poincaré, III^e République française, séparatisme rhénan, réparations, traité de Versailles.

ABSTRACT

The military occupation of the Ruhr in 1923 put in place jointly by the French and Belgian governments in response to Germany's inability and unwillingness to pay reparations, has been the subject of numerous studies. However, the perception of French newspapers regarding this event was never seriously treated by historians. The objective of this M.A. thesis is to fill that gap by analyzing the articles of two important French newspapers, namely *Le Temps* and *L'Action française*. Two questions are at the center of this study : "How did the French press interpret the occupation of the Ruhr and the German resistance to it?" and "Is it possible to find traces of revisionism toward the Treaty of Versailles in the French newspapers before, during and after the occupation?".

The first chapter deals with the "diplomatic waltz" that lead France and Belgium into conceiving and executing the occupation of the Ruhr. The opinions of our two newspapers concerning that series of international conferences and the perceptions they had of Germany are treated in this chapter.

The second chapter deals with the occupation and the German resistance that appeared in 1923. It analyses not only the historians point of view concerning these two items but also the impressions of French journalists of the period. This chapter is mainly centered around our first problematic.

The third and last chapter analyses the perceptions of *Le Temps* and *L'Action française* concerning rhenish separatism, the long road that lead to the return of international consultations regarding the reparations question and the end of the *poincarisme*. The conclusion of this M.A. thesis answers the two main questions cited before.

Keywords : Weimar Republic, French press, *Le Temps*, *L'Action française*, Raymond Poincaré, Third French Republic, Rhenish separatism, german reparations, treaty of Versailles, military occupation.

TABLES DES MATIÈRES

Identification du jury	ii
Sommaire	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Liste des sigles et abréviations	vii
Dédicace	viii
Remerciements	ix
Introduction	1
I- Considérations générales : Versailles, genèse de l'occupation de la Ruhr	1
II- Délimitation du sujet, de ses bornes thématiques et chronologiques	4
III- Méthodologie et sources	6
IV- Hypothèses de travail	8
V- État de la recherche sur le sujet	9
VI- Intérêt du sujet; sa contribution à l'essor de nos connaissances	12
Chapitre I : La valse des conférences (19 avril 1920 – 4 janvier 1923)	14
I- La conférence de San Remo (19 - 26 avril 1920)	14
II- La conférence de Spa (5 - 16 juillet 1920)	17
III- La conférence de Londres (5 mai 1921)	22
IV- Les accords de Wiesbaden (6 - 7 octobre 1921)	24
V- La conférence de Gênes... et Rapallo (10 avril - 29 mai 1922)	26
VI- La conférence de Londres (9 - 11 décembre 1922)	33
VII- La conférence de la dernière chance : le plan Bonar Law (2 - 4 janvier 1923)	34
VIII- L'image de l'Allemagne en France; le mythe de la « grosse bête germanique »	37
IX- La lutte contre la grosse bête : le révisionnisme de <i>L'Action française</i>	43
Chapitre II : L'occupation de la Ruhr et la résistance allemande (11 janvier 1923 – 26 septembre 1923)	45
I- L'entrée des troupes dans la Ruhr (11 janvier 1923)	45
II- La légalité et les buts de l'occupation de la Ruhr	46
III- La résistance passive allemande	51
IV- Le régime d'occupation et ses constituantes coercitives	55
A) L'empiètement économique	56
B) La perte de la souveraineté allemande dans les territoires occupés	60
C) Les punitions territoriales	62
D) Les arrestations et les expulsions	63
E) La bourde de l' <i>Essener Blutbad</i> (31 mars 1923)	65
V- La <i>Ruhrkampf</i> : la résistance active	68
VI- La fin de la résistance et son bilan	72

	vi
CHAPITRE III : Le séparatisme rhénan, le retour à l'internationalisation de la problématique des réparations et la fin de l'occupation	78
I- Le séparatisme rhénan	78
A) Un bref historique du séparatisme rhénan et le révisionnisme du Quai d'Orsay	78
B) La position des journaux vis-à-vis du séparatisme rhénan	86
II- La réinternationalisation de la problématique des réparations (27 octobre 1923)	90
III- Le plan Dawes	94
IV- La conférence de Londres (16 juillet – 15 août 1924)	97
V- Le bilan de l'occupation	104
Conclusion	106
Bibliographie sélective	115
Annexes	x

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CR	<i>Reparationskommission ou Repko</i> (Commission des Réparations)
DVP	<i>Deutsche Volkspartei</i> (Parti populaire allemand)
HCITR	Haute Commission Interalliée des Territoires Rhénans
MICUM	Mission Interalliée de Contrôle des Usines et des Mines
RM	<i>Reichsmark</i>
SDN	Société des Nations
SPD	<i>Sozialdemokratische Partei Deutschland</i> (Parti social-démocrate d'Allemagne)

**À Raphaël,
mon neveu qui est né en même temps que ce mémoire**

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait certainement pas vu le jour sans l'appui, les conseils et la compréhension de mon directeur, Paul Létourneau. Je lui serai éternellement reconnaissant d'avoir bien voulu être mon directeur malgré que, pour plusieurs, le fait que je provienne du baccalauréat en enseignement de l'histoire me disqualifiait au départ pour une telle tâche. Qu'il me soit permis de le remercier vivement en premier lieu.

Un merci spécial à Sébastien Pitre et Josée Mailloux pour m'avoir épaulé (lire endurer) dans les moments difficiles de ma vie privée qui marquèrent le long parcours m'ayant mené à la maîtrise. Sans ces deux êtres chers, j'aurais fort probablement sombré et tout abandonné.

J'aimerais aussi remercier mes amis Valérie Blanc et Wilfrid Cordeau pour m'avoir aidé à combattre le « syndrome de l'imposteur » dont j'étais périodiquement affligé et qui faisait en sorte que je me remettai sans cesse en question.

La liste des personnes à remercier pourrait s'allonger indéfiniment à plusieurs membres de ma famille, à des amis et à des collègues du Collège Saint-Louis. Je me limiterai ici à remercier une seule autre personne. Un gros merci à Sarah Toroyan pour avoir égayé mes journées et pour m'avoir encouragé aux moments propices.

Merci!

INTRODUCTION

I- Considérations générales : Versailles, genèse de l'occupation de la Ruhr

Les relations entre la France et l'Allemagne furent, bien souvent, placées sous de bien peu favorables auspices. Depuis la création de l'État allemand en 1871, elles furent marquées par des affrontements économiques, idéologiques, politiques voire même militaires. L'Empire bismarckien n'a-t-il pas été fondé par le fer et le sang au-dessus des monceaux de cadavres français de la guerre franco-prussienne de 1870-1871? De ces multiples affrontements, la mémoire collective a retenu en premier lieu les deux guerres mondiales. Mais qu'en est-il de la période « coincée » entre ces deux terribles événements? Fut-elle exempte de tout affrontement entre ces deux puissances? La réponse à cette dernière question, d'une grande importance il nous semble, serait négative. En fait, les années vingt furent marquées par l'un des plus graves litiges ayant opposé ces deux pays en temps de paix : l'occupation de la Ruhr.

Cet affrontement, qui tient du paradoxe puisqu'il advint en temps de paix, débuta le 11 janvier 1923 lorsque Raymond Poincaré, président du Conseil de la III^e République française, ordonna l'occupation militaire de la Ruhr. La *Ruhrkampf*, comme on vint à dénommer l'affrontement subséquent à l'occupation de cette région représentant le « poumon industriel » allemand de l'époque, allait débiter. Les origines de ce baroud remontent à la signature allemande forcée du célèbre traité de Versailles qui eut lieu le 28 juin 1919. Ce traité, en plus d'avoir été signé dans une ambiance très éloignée de l'esprit de concorde, contenait des clauses économiques coercitives à l'encontre de l'Allemagne qui allaient faire en sorte que les anciens ennemis eurent à poursuivre le combat dans l'arène politique afin d'en assurer l'application ou la révision. Cette bataille, économique et politique au départ, allait dégénérer en un affrontement musclé en 1923 dont les objectifs intrinsèques et la portée internationale dépassèrent de beaucoup la simple divergence interprétative d'un document juridique.

Le traité, qui devait assurer une paix pérenne à l'Europe, fut le fruit de négociations entre les Alliés et leurs Associés; les vaincus furent exclus des travaux qui durèrent cinq mois. À l'occasion de la Conférence de la Paix de Versailles, la France fut le pays qui poussa le plus pour que les vainqueurs inscrivent dans le traité un grand nombre d'entraves à la souveraineté allemande et de lourdes charges financières. Cette ligne de conduite, que l'on peut comprendre lorsque l'on s'attarde sur les innombrables destructions subies sur le territoire français au cours

de la dernière guerre, avait pour but d'assurer la reconstruction des départements français et d'amoindrir la puissance allemande¹.

C'est ainsi que la délégation allemande menée par Hermann Müller (ministre des Affaires étrangères) et le Dr. Hans Bell (ministre du cabinet Bauer) signa un traité incluant l'article 231, si fatidique en regard à sa récupération par la droite nationaliste allemande :

Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés².

Cet article, que l'on doit à Lloyd George³, circonscrivait la responsabilité de la déflagration de la Première Guerre mondiale à l'Allemagne et ses alliés et allait être la pierre angulaire de la politique française visant l'obtention de réparations. Ces réparations, la France en avait un urgent besoin si l'on se fie aux statistiques évocatrices fournies par le ministre des Régions Libérées d'alors, Charles Reibel. Dans son rapport, il affirma que la France avait à reconstruire 280 147 maisons et 4084 établissements industriels, à réparer 422 736 maisons, 53 976 km de routes et 1112 km de voies navigables en plus d'avoir à remettre en valeur 3 337 000 hectares de terres de culture⁴. Les coûts reliés à ce nécessaire effort de reconstruction, en plus des pensions à verser aux Français victimes de la guerre, étaient estimés à 170 milliards de marks-or⁵.

Pour les Français, l'entièreté de cette somme devait être déboursée par l'instigateur du désastre; d'où le célèbre « l'Allemagne paiera » repris abondamment par le ministre des Finances de France, Louis-Lucien Klotz. Ce dernier institutionnalisa même ce droit français aux réparations en inaugurant une politique, en 1919, de division du budget français en deux parties. C'est ainsi qu'il scinda le budget de 1920 entre le « budget des dépenses ordinaires » et le « budget des dépenses extraordinaires ». La deuxième partie recouvrait tous les frais reliés à la

¹ Pierre Renouvin, *Les crises du XX^e siècle. De 1914 à 1929*, Paris, Librairie Hachette, 1969, p. 247.

² Cité dans Raymond Poidevin et Jacques Bariéty, *Les relations franco-allemandes 1815-1975*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 232.

³ Bernhard D. Fulda, « Misgivings about Versailles : Lloyd George and the Weimar Republic », dans Manfred Görtemaker, dir. *Britain and Germany in the Twentieth Century*, Oxford and New York, Berg, 2006, p. 33 et 34.

⁴ Édouard Bonnefous, *Histoire politique de la Troisième République*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959, tome III, p. 319.

⁵ Henri Lichtenberger, *Relations between France and Germany*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1923, p. 101.

reconstruction devant ultérieurement être payés par l'Allemagne; il s'agissait donc d'une façon adroite de présenter un budget équilibré⁶ et d'institutionnaliser les réparations.

La réticence et l'incapacité allemande à assurer le dédommagement intégral de tous les coûts réels ou supposés engendrés par la Grande Guerre se traduiront, en 1923, par une mesure coercitive comme l'occupation militaire de la Ruhr. Celle-ci est elle-même un substrat issu de deux problèmes fondamentaux générés par le traité de Versailles. Le premier de ces problèmes est le fait que l'ordre versaillais ne stipulait ni le montant ni le rythme des réparations qui devaient être payées par l'Allemagne tout en n'organisant point un grand emprunt de reconstruction à l'issue de la Conférence de la Paix. Trois raisons expliquent le silence des vainqueurs au sujet du montant des réparations. Tout d'abord, Klotz convainquit Clemenceau qu'aucun montant réaliste ne pourrait agréer au peuple français et qu'aucun gouvernement s'attellant à la tâche d'en fixer un parviendrait à conserver le pouvoir. Le représentant anglais, Lloyd George, abonda dans le même sens et c'est ainsi que l'idée de John Foster Dulles fut retenue : c'est à une Commission des Réparations (CR) qu'allait être dévolue la charge de fixer un montant et un rythme pour le paiement des réparations, et ce, au plus tard le 5 mai 1921. Ensuite, il y eut la raison bien pratique que les chiffres avancés en mars 1919 par les trois plus importantes délégations (américaine, anglaise et française) étaient trop éloignés pour qu'il y ait un accord; les Américains proposaient 120 milliards de marks-or dont la moitié serait versée en marks-papier (au cours du change) alors que le montant proposé par les Français oscillait entre 124 et 188 milliards de marks-or⁷. Finalement, ce blanc laissé dans le traité arrangeait les Français qui avaient, d'ores et déjà, l'intention de lier le montant des réparations aux dettes de guerre contractées auprès des Anglo-Saxons. Cette situation peu banale amena la délégation allemande à signer littéralement un chèque en blanc à ses ennemis d'hier.

Cette absence d'une quantification des réparations allait faire en sorte que les relations gouvernementales entre les anciens belligérants se corseraient aussitôt qu'il serait question de fixer un montant, de le faire accepter par l'Allemagne puis de s'assurer de son recouvrement. Entre la signature du traité de Versailles et l'occupation de la Ruhr, pas moins de 24 conférences internationales furent tenues démontrant de façon spectaculaire le caractère embryonnaire de ce traité et le climat d'insécurité et d'instabilité qu'il ne put combattre⁸. La plupart des querelles qui

⁶ Fabrice Grenard, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2003, p. 114.

⁷ Denise Artaud, *La reconstruction de l'Europe (1919-1929)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, p. 10 et 11.

⁸ Jacques Néré, *La Troisième République 1914-1940*, 5^e éd., Paris, Librairie Armand Colin, 1975 [1967], p. 31.

eurent lieu furent à mettre au compte de désaccords liés au montant des réparations ou à la *Widerstandspolitik* (politique de résistance) pratiquée par certains dirigeants allemands.

Le second problème issu du traité de Versailles, qui eut une grande influence dans la décision française d'entrer dans la Ruhr, provient du caractère de collégialité du processus l'ayant fait naître. Étant donné que la paix de 1919 fut une paix de coalition largement préparée par Clemenceau, Lloyd George et Wilson, il est évident que le traité qui fut élaboré est un traité de compromis. La France, spécialement, n'a pas su obtenir tout ce qu'elle désirait au cours de la Conférence de la Paix. Non seulement le Quai d'Orsay aspirait à la mise en place d'un système de réparations permettant la reconstruction des régions touchées par la guerre mais il voulait aussi s'assurer que la sécurité française ne serait plus menacée par son voisin. Pour atteindre ces buts, il fallait non seulement amener l'Allemagne à la résipiscence en la contraignant à payer des réparations mais aussi l'affaiblir. C'est pourquoi il était question, à l'intérieur de certains comités français pendant la conférence, de réactualiser les frontières de l'Alsace-Lorraine de 1793 plutôt que celles de 1815 et de neutraliser la rive gauche du Rhin par la création d'un État-tampon⁹. Ces plans, élaborés afin d'annihiler toute chance de voir un jour une Allemagne hégémonique en Europe, furent rejetés par Lloyd George et Wilson. En contrepartie de l'abandon de ces desseins, la France se voyait offrir des garanties d'assistance militaire si l'Allemagne venait à l'agresser sans provocation préalable. La France accepta ce compromis mais, le 19 mars 1920, ces garanties furent rendues caduques lorsque le Sénat américain rejeta par six voix de majorité le traité de Versailles. À cause des désistements américain et anglais (dont les garanties étaient liées à la promesse américaine), le problème de la sécurité allait demeurer une préoccupation constante de la politique française. Ce souci allait être concomitant avec l'immutabilité, dans certains cercles de l'administration, de l'idée selon laquelle il serait bon de réactualiser, si possible, les stratégies liées à la sécurité nationale abandonnées jadis par Clemenceau. C'est cette idée « d'améliorer » le traité de Versailles qui allait influencer bien des décideurs français à faire le grand saut dans la Ruhr en 1923. Ce mémoire portera donc sur l'interrelation entre ce révisionnisme français et l'occupation.

II- Délimitation du sujet, de ses bornes thématiques et chronologiques

Les réponses à deux questions centrales constitueront les fondements de ce mémoire. Ces dernières pourraient être formulées ainsi : « Comment la presse française a-t-elle interprété

⁹ Pierre Jolly, *Dossier inédit...de la guerre de la Ruhr...de ses conséquences*, Paris, la Pensée universelle, 1974, p. 15.

l'occupation de la Ruhr et la résistance allemande qui en découla? » et « Retrouvons-nous des traces de révisionnisme de l'ordre versaillais dans les journaux français avant, pendant et après l'occupation? ». Ce mémoire se concentrera donc sur deux composantes distinctes de la trame historique de la *Ruhrkampf*, soit le traitement journalistique réservé en France à l'occupation et à ses conséquences et l'existence d'un courant révisionniste dans la presse française.

Nous concentrerons d'abord notre étude sur la perception de la presse française quant à la légitimité et les causes de l'occupation. La manière dont cette dernière fut conduite ainsi que le traitement réservé à la résistance allemande dans cette même presse seront également abordés. L'étude de ces thèmes se fera de façon globale car nous jugeons inutile, voire déraisonné, de se pencher longuement sur un fait divers comme un attentat isolé. En effet, seuls les sous-entendus des propos relatant ce type d'incident nous importent car ils nous permettront de broser une image authentique du traitement journalistique réservé à la résistance allemande. D'autre part, il sera très peu question des conséquences de la *Ruhrkampf* sur l'Allemagne; aborder longuement des sujets comme l'hyperinflation, la désaffectation des Allemands à l'endroit de Weimar et l'instabilité politique de l'an 1923 ferait éclater le cadre de notre sujet. Quant au révisionnisme français, nous comptons bien en souligner toutes les traces dans les quotidiens que nous analyserons.

Afin de répondre aux deux interrogations abordées ci-dessus, nous analyserons le contenu de journaux en respectant trois périodes distinctes. La première période étudiée débute par la conférence de San Remo (19-26 avril 1920), qui ouvrit la série de conférences internationales portant sur les réparations, et se termine par l'achoppement de la tentative de médiation de Bonar Law de janvier 1923. Cet intervalle est très important pour l'étude des causes de l'occupation, pour comprendre le façonnement progressif de l'opinion journalistique française vis-à-vis des relations franco-allemandes mais également pour tenter de voir si le révisionnisme français était antérieur à 1923. La période subséquente, capitale en vertu de notre première question centrale, commence par l'entrée des troupes franco-belges dans la Ruhr (11 janvier 1923) et se clôt par l'annonce de la fin de la résistance passive par Gustav Stresemann (26 septembre 1923). La dernière partie s'échelonne, quant à elle, entre le retour de l'internationalisation de la problématique des réparations (27 octobre 1923) et la ratification du plan Dawes par Weimar (le 30 août 1924). Cette dernière partie servira à discerner si le révisionnisme a perduré au-delà de la *Ruhrkampf* et de découvrir si la perception de la presse, quant à ces événements et surtout en ce qui concerne la politique poursuivie par Poincaré, avait changé avec le recul.

III- Méthodologie et sources

Préalablement à l'explicitation de la méthodologie que nous comptons employer, il serait sage que nous précisions certains points. Tout d'abord, ce mémoire n'a aucunement pour but d'ajouter aux connaissances reliées au monde journalistique français du début des années vingt; l'étude de journaux de l'époque n'a pour but que l'utilisation du média puissant qu'est la presse pour rejoindre l'opinion publique française et découvrir si elle était perméable aux idées révisionnistes. Nous avons également opté pour une étude qualitative et repoussé, malgré ses mérites, l'étude quantitative. Il nous semble plus à propos de circonscrire notre étude aux articles de deux quotidiens qui, à nos yeux, sont les plus susceptibles de nous permettre de répondre à nos interrogations plutôt que de nous lancer dans la lecture bien futile de milliers d'articles analogues.

Plusieurs éléments furent dûment analysés lors de la prise de décision concernant le choix des deux journaux étudiés. Étant donné que, depuis au moins la conférence de Cannes de janvier 1922, l'opinion publique et les milieux politiques français étaient très majoritairement persuadés du fait que l'Allemagne devait payer les réparations et que la vaste majorité des Français restaient attachés à l'exécution des traités¹⁰, nous nous devons d'exclure les quotidiens de mouvance communiste de notre étude. La raison de cette exclusion est bien simple : ces quotidiens se firent les porte-parole d'un parti politique, le PCF, farouchement opposé à la politique menée à l'égard de l'Allemagne depuis 1919 et qui alla jusqu'à condamner le traité de Versailles. Si nous voulons tenter de tâter le pouls, en ce qui concerne notre sujet d'étude, de la majorité des Français par les journaux, nous devons obligatoirement centrer notre étude sur des publications proches des décideurs. Puisqu'on sait que le grand public français approuvait Poincaré lors de l'entrée de l'armée dans la Ruhr¹¹, il nous apparaît légitime de concentrer nos recherches sur des journaux de droite et du centre qui approuvent l'intervention armée. Nous délaisserons donc également les quotidiens dirigés par des socialistes et des radicaux « de gauche » qui critiquèrent plutôt qu'approuvèrent l'invasion.

Après maintes réflexions, notre choix s'est arrêté sur deux quotidiens, l'un de centre et l'autre de droite : il s'agit du *Le Temps* et de *L'Action française*.

¹⁰ Bien que les sondages n'existaient pas à l'époque, certains signes extérieurs peuvent confirmer cette affirmation. À titre d'exemple, notons la fameuse élection de la « chambre bleu horizon » (16 novembre 1919) qui symbolise bien l'esprit patriotique animant les électeurs français. De plus, la popularité indéniable de Poincaré, qui passait à l'époque pour un farouche adversaire d'une Allemagne révisionniste, nous démontre aussi indirectement l'attachement des Français à l'exécution des traités.

¹¹ François Roth, *Raymond Poincaré*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2000, p. 425.

Le Temps représente un choix incontournable. Bien que ce quotidien ait maintenu un tirage limité dans l'entre-deux-guerres (entre 50 000 et 80 000 exemplaires)¹², cela ne l'empêcha pas de devenir le journal le plus influent de France au point de vue politique. Il fut, sous la III^e République, l'organe représentatif de la bourgeoisie française en plus de symboliser, pour les milieux d'affaires et les classes dirigeantes en France comme à l'étranger, Paris comme capitale politique¹³. En fait, *Le Temps* maintint, pendant près de cinquante ans, une réputation de journal officieux du Quai d'Orsay. Et c'est bien de cet aspect qu'il tire toute son importance pour notre étude. Sa qualité et son intégrité intellectuelle ne furent jamais à remettre en question et on affirma qu'il était devenu, sous la direction d'Adrien Hébrard, le plus sérieux des journaux français, celui dont les informations servaient de référence¹⁴. Ses liens avec l'État étaient fort nombreux : Poincaré lui-même y écrivit et nombreux furent les anciens collaborateurs du journal à siéger au Parlement ou à occuper de hautes fonctions dans l'administration.

Il serait important ici de spécifier que notre choix n'a aucun lien avec le fait que des organes de gauche et d'extrême-gauche reprochèrent occasionnellement à ce quotidien ses liens avec la grosse industrie, notamment avec le Comité des Forges. Bien que la connaissance d'une quelconque participation du Comité des Forges dans *Le Temps* puisse sembler intéressante au vue de l'intérêt que portait cette association pour le charbon et la coke de la Ruhr, il faut savoir que l'on n'a aucune preuve que des intérêts économiques aient pris des participations importantes dans le capital du quotidien avant 1927¹⁵. En fait, c'est surtout à la suite des nominations d'Émile Mireaux et de Jacques Chastenet à la tête de ce quotidien, en 1931, que divers groupes de l'industrie charbonnière et métallurgique participèrent à son capital¹⁶. Étant donné que ces événements furent postérieurs à la période qui nous préoccupe, nous considérerons que les informations transmises par ce journal dépassèrent les seuls intérêts de grands industriels. En somme, *Le Temps* fut une feuille de qualité incomparable du centre gouvernemental, diplomatique et académique que nous nous devons d'étudier dans le cadre de ce mémoire¹⁷.

Notre second choix s'est porté sur *L'Action française*. La sélection de ce quotidien, qui naquit véritablement que le 21 mars 1908 en tant « qu'organe du nationalisme intégral », fut

¹² Claude Bellanger *et al.* *Histoire générale de la presse française*. Paris, Presses universitaires de France, 1972, Tome III, p. 558.

¹³ Raymond Manevy, *La presse de la III^e République*, Paris, Joseph Foret Éditeur, 1955, p. 209.

¹⁴ Pierre Albert, *La presse française*, Paris, La Documentation française, 1990, p. 160.

¹⁵ Bellanger, *Histoire générale...*, Tome III, p. 559.

¹⁶ Albert, *La presse française...*, p. 165.

¹⁷ Il serait important de souligner ici que les éditoriaux et la vaste majorité des articles publiés dans *Le Temps* n'étaient pas signés par leurs auteurs au cours de la période qui nous intéresse.

conditionnée par plusieurs raisons. La première raison qui nous poussa à dépouiller ce quotidien est le fait que, malgré un assez faible tirage, c'était en réaction aux doctrines ou aux hommes de ce journal que se définissaient les autres journaux¹⁸. De plus, *L'Action française* exerçait une profonde influence sur la formation politique des jeunes universitaires et auprès de l'armée française dont nombre de ses officiers se réclamaient plus ou moins de celle-ci¹⁹. Le rayonnement intellectuel et l'influence de ce journal dépassaient ce que les chiffres liés à son tirage nous laissent entrevoir. La seconde raison qui nous poussa vers ce journal est le fait que, très tôt, il condamna autant le traité de Versailles que la SDN. À la suite de son fameux « une paix trop douce pour ce qu'elle a de dur », Jacques Bainville et ses acolytes de *L'Action française* militèrent pour une politique de force face à l'Allemagne surtout en ce qui concerne la politique des réparations²⁰. Ce militantisme, autant contre Versailles que pour appuyer le peu d'éléments positifs pour la France qu'il recelait (les réparations), nous porte à penser que si une volonté révisionniste existait dans l'opinion publique française, on en retrouverait les traces au sein de *L'Action française*. L'ultime raison qui nous fait choisir ce quotidien se rapporte au traitement qu'il a réservé au projet d'occuper la Ruhr. Si l'on se fie à l'historien Pierre Renouvin, ce quotidien aurait été le seul à prôner l'occupation de la Ruhr avant 1923²¹. De plus, étant un quotidien germanophobe, *L'Action française* appuya avec tant d'enthousiasme la politique coercitive de Poincaré que ce dernier finit par considérer ce soutien comme politiquement incommode²².

Évidemment, nous utiliserons aussi des sources primaires et secondaires de toutes sortes (mémoires, études, discours politiques etc...) concernant notre sujet afin de vérifier la véracité des affirmations des quotidiens de l'époque et de nuancer les propos qu'ils renferment. Ces sources nous permettront d'établir un pont entre les perceptions des journalistes de l'époque et le contexte géopolitique dans lequel ils évoluaient.

IV- Hypothèses de travail

Au cours du travail menant à l'élaboration de ce mémoire, la confirmation ou l'infirmité de deux grandes hypothèses guidera nos recherches.

¹⁸ Albert, *La presse française...*, p. 166.

¹⁹ Jean-Claude Favez, *Le Reich devant l'occupation franco-belge de la Ruhr en 1923*, Genève, Droz, 1969, p. 158.

²⁰ François Huguenin, *À l'école de L'Action française. Un siècle de vie intellectuelle*, Paris, JC Lattès, 1998, p. 249.

²¹ Renouvin, *Les crises...*, p. 251.

²² Bellanger, *Histoire générale...*, Tome III, p. 531.

Notre première hypothèse se rapporte au traitement réservé à l'occupation et à la résistance allemande par la presse française étudiée. Selon nous, la presse française de centre et de droite, représentée dans le cadre de ce mémoire par *Le Temps* et *L'Action française*, constitua un bloc quasi monolithique quant à la perception journalistique de cette opération militaire. Ces deux quotidiens eurent une attitude plutôt conciliante vis-à-vis de la politique menée par Poincaré. Nous nous attendons à ce qu'ils se montrent complaisants face à la tactique de la *Politik der produktiven Pfänder* (politique de gages productifs) défendue par le gouvernement du Bloc National²³. Par contre, nous ne serions pas surpris de découvrir, dans *L'Action française*, la présence de récriminations à l'encontre des autorités françaises concernant la façon dont elles géraient l'occupation. Nous pensons qu'il est plausible que ce quotidien considérait que la France ne se montrait pas assez ferme avec son voisin germanique.

Notre seconde hypothèse consiste tout simplement à considérer que le mouvement révisionniste en regard à la paix versaillaise n'était pas l'apanage des seuls Allemands et Anglais. Selon nous, ce révisionnisme était tout aussi latent en France et il est même possible d'en appréhender les contours idéologiques en étudiant les principaux quotidiens français de l'époque. Nonobstant le fait qu'il est évident que les journaux d'allégeance communiste étaient pour la révision de Versailles, nous croyons que les propos publiés dans les journaux français de centre et de droite dont nous allons étudier les porte-étendards étaient également teintés de révisionnisme.

V- État de la recherche sur le sujet

À notre connaissance, il n'existe aucun ouvrage consacré à la perception des journaux français sur l'occupation de la Ruhr. Par contre, la *Ruhrkampf* a bénéficié de l'attention de plusieurs historiens. Nous avons donc décidé de diriger ici notre attention non pas sur la presse française mais plutôt sur l'historiographie de l'occupation.

Les composantes de cette historiographie, regroupant de nombreuses études remarquables, abordent pratiquement tous les aspects de l'occupation. Les thèmes traités par celle-ci vont des causes ayant poussé Poincaré à envoyer ses troupes dans la Ruhr aux conséquences de cette occupation pour la France et l'Allemagne, en passant par les

²³ Le Bloc National fut un rassemblement de la droite et du centre de l'échiquier politique français qui constitua la majorité à la Chambre des députés, et ce, de 1919 à 1924. Il fut loin de toujours représenter un ensemble cohérent. Raymond Poincaré en fut la figure dominante de 1922 à 1924.

bouleversements liés au séparatisme rhénan. Il serait impossible d'aborder ici, même de la façon la plus brève, tous les thèmes reliés à notre problématique. Nous nous limiterons donc qu'à un seul thème : le révisionnisme contenu dans le poincarisme²⁴.

En effet, l'historiographie de la problématique étudiée ici a isolé un type d'objectif bien spécial attribué au poincarisme : ses visées révisionnistes. Selon les partisans de cette vision particulière de l'occupation de la Ruhr, le gouvernement de Poincaré n'avait aucunement l'intention de faire respecter à la lettre les conditions fixées par le traité de Versailles. Le Quai d'Orsay poursuivait lui-aussi, à l'instar des gouvernements allemand et anglais, une politique révisionniste vis-à-vis de l'ordre mondial versaillais. Il est intéressant de remarquer que, hormis Soutou et Jeannesson, l'analyse révisionniste du poincarisme est l'apanage des historiens anglo-saxons et allemands. Cette asymétrie nous semble pour le moment inexplicable. Nous tenterons, dans le cadre de ce mémoire, de jeter un peu de lumière sur celle-ci.

Le révisionnisme contenu dans le poincarisme visait l'amélioration de la situation de la France soit en contournant habilement les différents articles du traité soit en créant carrément une situation nouvelle allant au-delà de tout ce qui avait été convenu dans l'enceinte de la Galerie des Glaces. Les historiens ayant adopté ce point de vue conçoivent le révisionnisme français comme étant une politique révisant deux aspects du traité de Versailles : les clauses territoriales et les clauses économiques.

Tout d'abord, les historiens ayant adopté la thèse révisionniste ont accusé le gouvernement français de l'époque d'avoir voulu contrevenir aux articles versaillais proclamant la souveraineté allemande²⁵. Pour ces derniers le poincarisme n'avait pour but que de gagner le contrôle de la rive gauche du Rhin en se servant des réparations pour justifier une occupation à l'ombre de laquelle le séparatisme rhénan serait encouragé²⁶. Pour Golo Mann, le séparatisme rhénan, s'il venait à être victorieux, affaiblirait l'Allemagne et aurait pour effet de renforcer la France²⁷. C'est probablement l'Américain Royal J. Schmidt, en outre le premier historien à notre connaissance à avoir défini le révisionnisme français, qui dépeignit le poincarisme le plus sombrement. Pour lui, l'occupation de la Ruhr visait à créer un État tampon sur la rive ouest du Rhin ce qui se révélait être la continuité du rêve du cardinal de Richelieu qui voulait établir des

²⁴ Le terme « poincarisme » prendra ici la même signification que pour Denise Artaud : il s'agit d'une politique visant le maintien de la CR et du droit à des sanctions militaires et économiques à l'encontre de l'Allemagne. Voir Denise Artaud, *La question des dettes interalliées et la reconstruction de l'Europe (1917-1929)*, Lille, Université de Lille III, 1978, Tome II, p. 642.

²⁵ John R. P. McKenzie, *Weimar Germany 1918-1933*, Totowa, Rowman and Littlefield, 1971, p. 147.

²⁶ Mary Fulbrook, *A Concise History of Germany*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 165.

²⁷ Golo Mann, *The History of Germany Since 1789*, New York, Penguin Books, 1985, p. 594.

frontières naturelles pour la France. Le révisionnisme territorial avait donc pour but d'assurer la sécurité de l'Hexagone et la problématique des réparations devait masquer les véritables intentions politiques de la France²⁸.

Ensuite, nous nous devons d'aborder la thèse de Georges-Henri Soutou qui soutient que l'occupation de la Ruhr fut un épisode de révisionnisme économique. Pour ce dernier, en ce qui concerne le coke lors de l'occupation, il ne s'agissait pas de faire exécuter le traité mais bien de l'améliorer. Il appuie ses dires sur une communication de mai 1922 émanant du ministère des Travaux Publics de France. Dans cette missive, on protestait contre une décision de la CR qui voulait remettre en cause le fait que, depuis Wiesbaden, l'Allemagne puisse exporter charbon et coke après avoir exécuté les programmes de réparations. D'après Soutou, cette lettre prouve que le ministère voulait que l'Allemagne exporte pour payer les réparations parce que les besoins essentiels en coke et en charbon de la France étaient déjà comblés. De plus, l'amélioration du traité devait passer par de nouvelles exigences à imposer à l'Allemagne dont une des plus importantes, prévue dès le début de l'occupation par les services parisiens, était de revendiquer des participations dans des charbonnages de la Ruhr pouvant produire 7 millions de tonnes de coke par an²⁹. Il s'agissait donc, comme l'a constaté Jacques Bariéty³⁰, de profiter de l'occupation pour réorganiser les systèmes économiques. La France tenta dans la Ruhr non seulement d'amener l'Allemagne à résipiscence mais d'améliorer sa position économique pour l'ère post-occupation.

L'extrait qui suit, écrit peu avant l'invasion par Jacques Seydoux qui était sous-directeur des relations commerciales au Quai d'Orsay, semble confirmer la thèse révisionniste :

Toute la politique française à l'égard de l'Allemagne se résume dans ces deux mots : réparations et garanties. Il est indispensable que nous ayons le maximum de l'un et de l'autre, tout en sachant parfaitement qu'aucun traité, quel qu'il soit, ne pourra nous fournir complètement l'un et l'autre. Le traité de Versailles ne nous accorde aucun des deux (...). Il faut donc qu'au point de vue sécurité comme au point de vue réparations,

²⁸ Royal J. Schmidt, *Versailles and the Ruhr : Seedbed of World War II*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1968. p. 21, 22 et 233.

²⁹ Georges-Henri Soutou, « Le coke dans les relations internationales en Europe de 1914 au plan Dawes (1924) », *Relations Internationales*, no. 43 (automne 1985), p. 258 à 263.

³⁰ Cet historien français fait figure d'original; il reconnaît que l'ambition cachée de l'occupation était de transformer l'échiquier économique européen mais il considère que ce projet de restructuration n'est qu'une ultime tentative française pour faire entrer dans les faits les ambitions implicites du traité de Versailles. Voir Jacques Bariéty, « Le traité de Versailles et l'ambition d'industrialiser la France », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 30, no. 1 (janvier-mars 1998), p. 49 et 50.

*les nouvelles conditions (c'est nous qui soulignons) que nous aurons à imposer à l'Allemagne nous donnent satisfaction dans la mesure du possible*³¹.

VI- Intérêt du sujet; sa contribution à l'essor de nos connaissances

Une constatation de l'historien Édouard Husson résume l'importance que peut receler toute étude portant sur l'occupation de la Ruhr : « Si la monstruosité de la dictature nationale-socialiste n'est pas sortie seulement de la période de Weimar, il faut cependant poser la question de ce qui mène de la République au national-socialisme »³².

Pour nous, la *Ruhrkampf* fut l'un des chemins empruntés par les Allemands et les Alliés qui conduisit aux affres trop connues de la Seconde Guerre mondiale. Les chercheurs qui se sont penchés sur l'occupation sont souvent venus à la conclusion qu'une des conséquences de cet événement fut l'engendrement d'une conjoncture sociale propice à l'épanouissement des démagogues d'extrême-droite. En fait, l'occupation de la Ruhr exacerba le nationalisme allemand et aggrava la situation économique et politique du Reich³³. C'est bien à partir de l'occupation et de ses répercussions sur la vie quotidienne de millions d'Allemands que l'on peut voir le sentiment national humilié réagir de façon agressive. Alors que l'autorité de l'État s'évanouit partout en 1923, certaines organisations fascistes et racistes (*völkisch*) reprennent vie grâce à l'occupation en canalisant cette agressivité nationaliste comme le prouvent les résultats des élections de 1924 alors que des milliers d'Allemands ruinés par l'inflation s'étaient alors détournés de Weimar pour appuyer des partis politiques extrémistes. En plus de permettre à des démagogues comme Hitler de s'exprimer devant des auditoires plus réceptifs qu'auparavant, l'occupation permit de fournir des martyrs aux nazis. Cette assertion nous provient de l'historien Robert G. L. Waite pour qui l'occupation permit l'utilisation de martyrs, comme Schlageter, à des fins de propagande³⁴. Pour certains, l'occupation de la Ruhr donna une âme au national-socialisme et représenta l'acte de naissance du nazisme³⁵.

³¹ Stanislas Jeannesson, *Poincaré, la France et la Ruhr 1922-1924. Histoire d'une occupation*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1998, p. 139.

³² Édouard Husson, *Comprendre Hitler et la Shoah. Les historiens de la République fédérale d'Allemagne et l'identité allemande depuis 1949*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 49.

³³ François-Georges Dreyfus, *L'Allemagne contemporaine (1815-1990)*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 114.

³⁴ Schmidt, *Versailles and the Ruhr...*, p. 129.

³⁵ Gilbert Badia, *Histoire de l'Allemagne contemporaine (1917-1962)*, Paris, Éditions sociales, 1964, Tome I, p. 192.

L'intérêt de notre mémoire repose donc, en partie, sur les développements ultérieurs issus de la *Ruhrkrieg* puisqu'une telle étude contribue à construire le pont tant désiré par Husson entre Weimar et le III^e Reich.

Nous croyons également que cette étude revêt une certaine importance de par la finalité qui la caractérise; à notre connaissance, aucun ouvrage n'a abordé le thème de la perception des journaux français de centre et de droite en ce qui a trait aux différentes constituantes de ce qui fut appelé la « guerre de la Ruhr ». Notre recherche représente donc un apport à l'état actuel de nos connaissances. En outre, ce mémoire pourra mettre en lumière les divergences interprétatives entre les journalistes de l'époque et les historiens ayant subséquemment analysé les différentes facettes de l'occupation.

CHAPITRE I

LA VALSE DES CONFÉRENCES (19 avril 1920 – 4 janvier 1923)

Lorsque l'on veut étudier la perception journalistique de deux institutions telles que *Le Temps* et *L'Action française* concernant un événement comme l'occupation de la Ruhr, il nous apparaît bien peu sage de débiter une analyse à partir de 1923.

En effet, l'appréciation que ces deux journaux eurent de la politique de Poincaré et de l'affaire de la Ruhr fut une construction mouvante issue de nombreux événements diplomatiques bilatéraux et multilatéraux antérieurs à l'occupation. Ces événements, que nous nommerons collectivement la « valse des conférences », eurent d'énormes répercussions sur la façon de conceptualiser en France non seulement toute la question des réparations mais également l'Allemagne en tant que nation. Nous aborderons ici les vicissitudes qui conduisirent à la constitution d'une ligne directrice dans le traitement journalistique de l'occupation de la Ruhr.

I- La conférence de San Remo (19 - 26 avril 1920)

C'est à San Remo que fut inaugurée la longue valse des conférences internationales devant, selon les vœux de leurs instigateurs, régler les problèmes issus des « défauts » de la paix versaillaise. De ces imperfections, la plus importante, aux yeux des Français, était sans aucun doute celle du caractère inconnu de la somme finale des réparations. San Remo devait donc ouvrir une longue série de conférences portant principalement sur les réparations et devant aboutir, à la suite de plusieurs déboires diplomatiques, à l'occupation de la Ruhr.

Bien que les résultats de cette première conférence furent minces, l'étude des aléas de celle-ci permet néanmoins d'appréhender les positions qu'allaient adopter et maintenir presque jusqu'à la signature du plan Dawes les différents gouvernements européens qui seront impliqués dans l'affaire de la Ruhr.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, c'est à San Remo que Lloyd George présenta la thèse anglaise voulant que l'on accorde aux Allemands le principe d'un paiement forfaitaire. Ce faisant, l'Empire faisait savoir à ses alliés qu'il ne considérait pas juste et à propos de comptabiliser tous les coûts liés à la Grande Guerre et de refiler la note à l'Allemagne comme le permettait le traité de Versailles; mieux valait s'entendre pour fixer un forfait juste et approprié.

Cette position allait, il va sans dire, à l'encontre de la politique poursuivie par la France à l'égard de l'Allemagne. Il y avait une divergence entre les propositions anglaises et françaises en ce qui avait trait à l'état des paiements. La France, lors non seulement de la conférence de San Remo mais aussi de Boulogne et de Bruxelles, allait avancer le chiffre astronomique de 230 milliards de marks-or comme étant un montant équitable pour les réparations. Comme le souligne si bien Renouvin, le but derrière cette énorme exigence était non seulement de reconstruire les régions dévastées mais aussi de gêner la restauration du pouvoir économique allemand tout en amoindrissant le potentiel guerrier outre-Rhin¹.

Les Belges, par l'intermédiaire de leur ministre des Affaires étrangères Paul Hymans, appuyèrent activement les Français², inaugurant ainsi une collaboration franco-belge qui n'allait s'effriter que quelques années plus tard devant des divergences stratégiques portant sur l'occupation de la Ruhr et le séparatisme rhénan. Considérant l'état des paiements français comme étant récusable, les Anglais affectèrent de refuser celui-ci et ce fut, pour la première fois mais non la dernière, l'impasse.

L'Allemagne présenta également une note lors de cette conférence. En substance, cette dernière demandait d'obtenir le droit de maintenir en armes 200 000 hommes jusqu'à ce qu'elle puisse se joindre à la SDN. En cela, San Remo fut le théâtre des débuts du révisionnisme allemand. Le président français, Millerand, s'assura du rejet de cette demande. En somme, cette conférence accomplit bien peu mais eut le mérite de permettre à tous ses participants de jauger les positions de tous et chacun ainsi que de mener à une invitation faite à l'Allemagne d'apparaître à la conférence subséquente de Spa.

Lorsqu'on analyse le traitement réservé à cette conférence par la presse française qui nous intéresse, on s'aperçoit rapidement que cette dernière vit en celle-ci, au mieux, un risque de glissement qui en valait néanmoins la peine, au pire, un grand danger. Bien que *Le Temps* considérait comme de bon aloi le principe de conférences s'occupant de certains aspects de la question des réparations afin que tous les pays impliqués puissent aller de l'avant, une appréhension jugulait passablement l'enthousiasme du quotidien pour ces dernières. C'est que l'on redoutait les discussions portant sur l'état des paiements en présence de nations neutres; on tenait à ce que la CR, où la France était prépondérante, conserve tous les pouvoirs que le traité

¹ Renouvin, *Les crises...*, p. 248.

² J. E. Helmreich, « Belgium and the Decision to occupy the Ruhr : Diplomacy from a Middle Position », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 51, no. 4 (1973), p. 823.

lui avait légués, dont celui de fixer la dette allemande³. *Le Temps* jugeait, à l'instar de Poincaré⁴, que ces conférences risquaient d'amener la France sur le dangereux terrain de la dilution des termes du traité.

Cette légitime inquiétude de voir la France dépouillée de ses acquis ne se traduit pas, chez *Le Temps*, par une opposition forcenée envers toute démarche internationale. Bien au contraire, conscients de l'importance de la restauration des liens internationaux économiques et politiques, on prêcha dans ce journal la création d'une nouvelle base sur laquelle remonter le mécanisme du crédit international afin de pallier le fait que Versailles n'institua point une solidarité financière entre les Alliés⁵. Réalistes et pragmatiques à la fois, on considéra que San Remo était une entreprise indispensable puisque, frappée d'une hypothèque illimitée, l'Allemagne ne pouvait dédommager quiconque sans les crédits qui lui permettraient de retourner au travail.

Force est d'admettre que ce quotidien fut déçu de ce qui se passa à San Remo puisque la France n'y obtint ni sécurité, ni paiement. La constatation de cette double déception se retrouvait, de façon bien instructive, sur la même page qu'un autre commentaire; on y applaudissait l'idée, que l'on attribuait à Millerand, d'une occupation en guise de sanction en cas de défaillance allemande⁶. Malgré une ouverture apparente aux Allemands, *Le Temps* restait résolument ancré sur des nécessités et des problèmes nationaux.

Quant à *L'Action française*, elle avait anticipé les dangers de dépossession que faisait courir ce genre de conférence à la CR et, de ce fait, s'opposait vigoureusement à exposer la France à pareil péril. Le journal explicita sa position officielle concernant la tenue de grandes conférences dans un article intitulé bien à propos « La révision en marche ». Dans ce dernier, on stigmatisa le malentendu fondamental séparant Français et Anglais qui faisait en sorte que ce genre de réunion au sommet mènerait inéluctablement à une révision de Versailles : pour Lloyd George, contrairement à ce que l'on croyait en France, le traité était inapplicable dans son intégralité⁷. On accusa également l'Allemagne de simuler une bonne volonté afin de réviser le traité. Partageant aussi les inquiétudes de Poincaré, *L'Action française* crut voir ses pires craintes réalisées lorsque la teneur des discussions de San Remo fut connue. Jacques Bainville dénonça

³ *Le Temps*, 21 et 26 avril 1920, p. 1.

⁴ George Samné, *Raymond Poincaré. Politique et personnel de la III^e République*, Paris, Les Œuvres Représentatives, 1933, p. 291.

⁵ *Le Temps*, 26 avril 1920, p. 1.

⁶ *Le Temps*, 28 avril 1920, p. 1.

⁷ *L'Action française*, 24 avril 1920, p. 1.

alors la tentative anglaise de nier le droit à une commission souveraine d'évaluer les dommages subis par les Alliés. Pour lui, une acceptation française de ce point de vue serait la première étape d'un processus qui allait dégrader les termes du traité de paix. Pour éviter que cette révision imminente ne se fasse sur le dos de la France, l'auteur proposait que la France mette la main sur la ligne du Main afin d'être en meilleure posture⁸.

La position réfractaire de *L'Action française* à l'égard des conférences devait d'ailleurs être renforcée lorsque Millerand, à la conférence de Hythe (15 et 16 mai 1920), rendit officielle son adhésion à l'idée britannique du forfait. Analysant en bloc les résultats de ces deux conférences, on y vint à considérer que ces dernières avaient dessaisi la CR de ses pouvoirs et que des experts financiers en étaient les responsables⁹.

II- La conférence de Spa (5 - 16 juillet 1920)

La conférence de Spa fut une des réunions charnières de la grande valse des conférences puisqu'elle inaugura une nouvelle ère dans les relations internationales. D'abord parce que, pour la première fois depuis des lustres, les Allemands furent invités à véritablement discuter des réparations avec leurs anciens ennemis et eurent la possibilité de faire partager leur point de vue et d'exposer la situation économique précaire de leur pays. Ensuite, cette conférence fut importante car on y expérimenta l'idée du « chantage de la Ruhr » comme moyen coercitif à employer envers l'Allemagne débitrice.

Le résultat le plus probant de cette conférence fut la fixation du pourcentage des réparations allouées à chacune des nations alliées; c'est ainsi que la France devait recevoir la part du lion (52 %) loin devant la Grande-Bretagne (22 %), l'Italie (10 %), la Belgique (8 %), le Japon (0,75 %), le Portugal (0,75 %) et les autres alliés (6,5 %)¹⁰. Symptomatique des errances diplomatiques de l'époque, lors de cette distribution de la dette allemande, personne ne savait encore le montant total de cette dernière car les plénipotentiaires de la conférence ne voulurent point se substituer à la CR; on devait encore attendre le 5 mai 1921. Là devaient s'arrêter les discussions portant sur le primordial sujet des réparations puisque les délibérations allaient rapidement déraiser sur les deux sujets de l'heure : le désarmement allemand et le charbon.

⁸ *L'Action française*, 26 avril 1920, p. 1.

⁹ *L'Action française*, 17 mai 1920, p. 3.

¹⁰ Jacques Seydoux, *De Versailles au plan Young : réparations, dettes interalliées, reconstruction européenne*, Paris, Plon, 1932, p. 30.

À l'époque, le désarmement allemand représentait un énorme sujet d'inquiétude pour les Alliés puisqu'il était évident que le vaincu n'avait pas suivi diligemment les provisions militaires du traité. Alors que les nouveaux effectifs de l'armée allemande (100 000 hommes dont 4000 officiers seulement) auraient dû être complétés dans les deux mois suivant la signature de Versailles, les Allemands durent maladroitement¹¹ informer les Alliés qu'ils avaient encore 200 000 hommes sous les drapeaux par ailleurs trop bien pourvus en mitrailleuses et en pièces d'artillerie. Il restait également 15 000 canons et 9000 avions à livrer alors que cela aurait dû être fait entre le 10 mars et le 10 avril de la même année¹². Ajoutons à cela le fait que le général von Seeckt admit, le 7 juillet, qu'il y avait encore un million d'hommes armés et deux millions d'armes « perdues » et on comprend aisément le malaise des Alliés.

Devant cet écueil, Millerand proposa de faire signer à la délégation allemande un projet de protocole énumérant les étapes du désarmement et prévoyant l'occupation de la Ruhr (ou une autre partie de l'Allemagne) en cas de sa non-application. L'on réactivait ainsi sérieusement l'idée, en l'air depuis mars 1920, d'occuper la Ruhr pour forcer l'Allemagne à remplir ses obligations¹³. L'Allemagne accepta ces conditions le 9 juillet 1920 et on lui accorda jusqu'au 1^{er} janvier 1921 pour remplir ses engagements militaires.

Le sujet du charbon, quant à lui, fut également des plus épineux car d'une importance cruciale pour les économies nationales de tous et chacun. À Spa, la délégation française voulut obtenir des Allemands qu'ils livrassent mensuellement aux Alliés (en accord avec une décision de la CR) 2,4 millions de tonnes de ce produit. Conscient qu'un tel apport de charbon à la France représenterait un handicap pour sa propre exportation charbonnière, Lloyd George tenta avec succès, le 12 juillet, de convaincre par des remarques lénifiantes son homologue français d'abaisser ses exigences à 2 millions de tonnes par mois¹⁴. Ce faisant, on créa une brèche dans l'ordre versaillais en renversant une décision de la CR qui perdit *de facto* son indépendance face aux gouvernements. On ne devrait pas s'étonner outre mesure de l'attitude de Lloyd George; ce

¹¹ À Spa, tous purent constater l'impréparation de la délégation allemande conduite par le chancelier Fehrenbach. Lorsque Delacroix demanda aux Allemands leur réponse en ce qui concernait la note leur ayant été envoyée et traitant de la question du désarmement, le chancelier s'excusa et promit que ses experts seraient là le lendemain! Voir Jules Laroche, *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré 1913-1926*, Paris, Hachette, 1957, p. 120.

¹² Samné, *Raymond Poincaré...*, p. 291.

¹³ Sally Marks, « The Misery of Victory : France's Struggle for the Versailles Treaty », *Historical Papers, A selection from the papers presented at the annual meeting held at Winnipeg*, 1986, p. 124.

¹⁴ Georges Soutou, « Problèmes concernant le rétablissement des relations économiques franco-allemandes après la Première Guerre mondiale », *Francia*, vol. 2 (1974), p. 590 à 593.

dernier était enclin à soutenir la cause allemande contre les Français tant et aussi longtemps que cela n'affectait pas le contribuable insulaire¹⁵.

Les nouvelles exigences françaises se retrouvèrent dans le protocole de Spa du 16 juillet qui réglait, pour le moment, la question du charbon. L'Allemagne s'engageait à livrer deux millions de tonnes de charbon mensuellement jusqu'à la fin de janvier 1921. En retour, les Alliés promirent de verser des avances correspondant à la différence entre le prix mondial et le prix intérieur allemand (inférieur des 2/3). Ces avances furent fixées à 40 marks-or la tonne ce qui représentait la somme de 235 millions de marks-or. Puisque 61 % de cette somme devait être déboursée par la France seule, ces avances représentèrent une lourde charge financière pour Paris. Cet arrangement fit aussi en sorte que, pour l'industrie française, le charbon allemand coûta les 2/3 du prix du charbon anglais à l'exportation au lieu d'être pratiquement gratuit¹⁶. Ne s'arrêtant pas là, les Alliés s'engagèrent à verser, pendant les six prochains mois, une prime de cinq marks-or par tonne livrée afin d'améliorer le ravitaillement des mineurs. En réalité, ces primes furent utilisées par Weimar pour payer des balances dues à la Grande-Bretagne¹⁷. Du non-respect de ce protocole résulterait aussi possiblement l'occupation de territoires allemands.

À la lumière de cette brève analyse de ce que fut la conférence de Spa, force est d'admettre qu'elle fut défavorable à la France. Les journaux français ne le conçurent pas autrement.

C'est ainsi qu'après une première impression favorable à l'égard de cette conférence, que l'on considéra d'abord comme une occasion de retourner au droit commun en réinsérant les Allemands dans le giron international¹⁸, *Le Temps* déchantait rapidement. Évidemment, ce nouveau manque d'engouement fut intimement lié aux questions du désarmement et du charbon.

Toutes les vicissitudes entourant la question du désarmement allemand qui apparurent au grand jour à Spa inquiétèrent, c'est le moins que l'on puisse dire, les collaborateurs de ce quotidien. Dès que les détails entourant les exposés du ministre de la *Reichswehr* Gessler et de von Seeckt furent connus, *Le Temps* se lança dans une diatribe qui devait le mener à considérer que le véritable danger à la paix n'était pas les communistes allemands mais les officiers de la *Reichswehr* et ceux de la *Sicherheitswehr*. En somme, c'était la vieille thèse du danger

¹⁵ Fulda, « Misgivings about Versailles... », p. 35.

¹⁶ Soutou, « Problèmes concernant le rétablissement... », p. 591 et 592.

¹⁷ Marks, « The Misery of Victory... », p. 123.

¹⁸ *Le Temps*, 28 avril 1920, p. 1

militariste prussien qui refaisait surface. Cependant, il est vrai que le fait qu'une nation prétende être ruinée mais dépense quatre milliards de marks-or pour son armée et sa flotte a de quoi inquiéter ses voisins. Et la France était déjà inquiète. Sur la question du désarmement, la position de ce journal était on ne peut plus limpide : « L'agression de l'Allemagne fut la cause de la guerre. Le désarmement de l'Allemagne est la condition de la paix »¹⁹. Pour *Le Temps*, il fallait que les restrictions militaires du traité et les délais qui y étaient attachés soient respectés afin d'assurer la valeur subséquente de tout accord commercial pouvant survenir à Spa. Le désarmement allemand était une *conditio sine qua non*. Cette condition fut d'ailleurs rapidement considérée comme étant en voie d'être adoptée, pour la plus grande satisfaction du journal, quelques jours après le début de la conférence alors que les Alliés durcirent le ton et exprimèrent le souhait de recourir à des mesures coercitives pour contraindre l'Allemagne à désarmer. On exprima alors un grand appui à la politique de dureté préconisée par la France et l'on aborda, succinctement d'abord et malgré les assertions de Renouvin concernant l'inexistence d'un tel appui (revoir l'introduction), la possibilité d'occuper la Ruhr ou une autre partie du territoire allemand en cas d'un manquement ultérieur²⁰. Il fallut attendre la fin de la conférence pour que l'on s'attarda longuement sur la possibilité d'occuper la Ruhr²¹. Selon ce journal, la ligne directrice suivie par la France ne semblait pas comporter d'alternative puisque l'Allemagne ne tenait pas à remplir ses obligations et que, si les Alliés cédaient à une demande allemande, cette porte ouverte amènerait inéluctablement d'autres demandes de révision²². Cette peur du révisionnisme issue d'une ouverture des pourparlers entre Alliés et vaincu devait, comme nous l'avons vu, s'avérer fondée en ce qui concernait le charbon.

Dès le milieu de la conférence, *Le Temps* en était venu à considérer la question du charbon comme étant la plus importante pour le relèvement de la France²³. Le moins que l'on puisse dire c'est que, sur ce point, la conférence de Spa fut loin de représenter une occasion de réjouissance pour ce journal. D'emblée, après les quelques délibérations portant sur cette question, on y décria ce qui se passait à Spa. Arguant qu'à San Remo les autorités avaient affirmé qu'à Spa on ferait l'exécution du traité, on en vint rapidement à considérer que cette conférence était une assemblée révisionniste. Dégageant la responsabilité de Millerand et de Lloyd George que l'on blanchit de l'accusation de révisionnisme²⁴, on blâma plutôt les Allemands de vouloir diviser les Alliés en vue d'obtenir une révision générale de Versailles.

¹⁹ *Le Temps*, 8 juillet 1920, p. 1.

²⁰ *Le Temps*, 10 juillet 1920, p. 1.

²¹ *Le Temps*, 17 juillet 1920, p. 1.

²² *Le Temps*, 9 juillet 1920, p. 1.

²³ *Le Temps*, 11 juillet 1920, p. 1.

²⁴ *Le Temps*, 14 juillet 1920, p. 1.

Suite à la signature du protocole entérinant les décisions prises à Spa, on félicita le gouvernement français de s'être tenu coude à coude avec ses alliés mais on déplora l'entière des décisions prises sur la question du charbon. Pour *Le Temps*, il était inadmissible d'avoir à payer des avances en échange d'un objet restitué. On regrettait également que la France se soumette à un engagement financier illimité en payant son charbon allemand à un prix lié à celui du charbon d'exportation anglais (le prix du charbon sur le marché mondial étant alors celui du charbon d'exportation anglais)²⁵.

L'Action française, de son côté, ne donna jamais bonne presse à cette conférence qu'elle concevait comme étant une porte ouverte en vue d'une révision favorable à l'Allemagne du traité de Versailles. Bainville qualifia les discussions de Spa de « conversations périlleuses »²⁶. Le fait que, aux yeux du personnel de *L'Action française*, le principe même de la solidarité économique entre anciens belligérants était vu comme étant une lubie dangereuse participa aussi de ce sentiment. Ce qui frappe le plus à la lecture des articles traitant de Spa est que ceux-ci n'abordent nullement le côté très technique des discussions entourant le désarmement et la question du charbon. Qualitativement et même quantitativement, le traitement réservé à cette conférence par *L'Action française* est extrêmement en deçà de celui de son compétiteur. En fait, les articles se bornent bien souvent à de simples commentaires à l'emporte-pièce et se résument à de longues implorations sur la voie que devrait prendre la politique alliée.

Cette voie souhaitable fut la mieux explicitée de tous les items ayant trait à la conférence de Spa et elle se résumait à un seul mot : gage. Précocement, ce journal publia des articles exhortant les Alliés à recourir à un système de gages puisque seul un tel procédé permettrait de s'assurer du paiement des réparations et de l'atteinte de règlements favorables à la France sur d'autres sujets épineux²⁷. Dès le 10 juillet, on publia un article intitulé « Le gage de la Ruhr » dans lequel on affirmait la nécessité d'une occupation du bassin houiller afin de permettre d'avancer dans des sujets chauds comme le désarmement, les réparations et les livraisons de charbon²⁸. On alla même jusqu'à souhaiter une préhension si importante que l'on rendrait toute marche combinée germano-slave vers le Rhin impossible (nous reviendrons plus tard sur la perception de cette menace)²⁹. À l'époque, l'idée de prendre des gages allait être fréquemment

²⁵ *Le Temps*, 18 juillet 1920, p. 1.

²⁶ *L'Action française*, 5 juillet 1920, p. 1.

²⁷ *L'Action française*, 7 juillet 1920, p. 1.

²⁸ *L'Action française*, 10 juillet 1920, p. 1.

²⁹ *L'Action française*, 18 juillet 1920, p. 1.

mise de l'avant en pleine page frontispice³⁰ et ses avantages pleinement exposés à peine deux jours après la dissolution de la conférence de Spa³¹.

Le jugement rétrospectif fort défavorable porté par *L'Action française* à l'encontre de Spa ne se fit pas attendre; la preuve en est la première page de l'édition du 17 juillet consacrée à la répudiation du protocole. Ce jour-là, on dénonça les avances consenties aux Allemands et le précédent qui rendait praticable deux possibilités honnies : une révision du traité favorable à l'Allemagne et l'ouverture économique de la France à l'Allemagne (les pionniers allemands devançant toujours les soldats...). Pour ce quotidien, Spa ne fut qu'une autre occasion de plus où la France paya les frais³².

En plus de nous donner les premières apparitions récurrentes de l'idée d'occuper la Ruhr en guise de gage, la conférence de Spa nous donna également le premier chef-d'œuvre du révisionnisme journalistique français. L'extrait suivant, tiré d'un article de Bainville, montre bien toute la duplicité de *L'Action française* et le deux poids deux mesures conçu autour de la pseudo-sacralité du traité de Versailles :

Il reste à conclure – et c'est la deuxième opération mentale qui se recommande aux négociateurs français, – que le traité de Versailles repose sur des principes faux qui le rendent inexécutable. Il faut donc le refaire sur des principes justes ou se résoudre à recommencer sans cesse des offres de coopération économiques qui n'aboutissent à rien qu'à des menaces d'exécution militaire, elles-mêmes destinées à rester en l'air parce qu'on ne sait pas jusqu'à quels résultats politiques on doit les mener... il importe qu'elle (la délégation française) se persuade elle-même qu'à s'en tenir au traité de Versailles elle se voue à une œuvre vaine [...] si nous ne saisissons pas l'occasion pour réviser le traité, on peut prédire que tout recommencera bientôt et dans des conditions peut-être aggravées³³.

III- La conférence de Londres (5 mai 1921)

À la suite de la réunion de Spa, les différents gouvernements concernés par la question des réparations attendirent avec impatience la fixation, par la CR, du montant des réparations. C'est quelques jours avant la date limite, le 27 avril 1921, que la commission fixa, en vertu des articles 232 et 238 du traité, ce montant à hauteur de 132 milliards de marks-or. Pour entériner cette décision et spécifier le rythme des paiements, on se réunit dans la capitale anglaise.

³⁰ *L'Action française*, 11, 15 et 17 juillet 1920, p. 1.

³¹ *L'Action française*, 18 juillet 1920, p. 2.

³² *L'Action française*, 17 juillet 1920, p. 1 et 3.

³³ *L'Action française*, 15 juillet 1920, p. 1.

Faire valider cette somme par la délégation allemande fut à l'image des opérations visant à fixer celle-ci : c'est-à-dire très difficile. Outre le fait qu'il soit bien rare (si une telle chose soit déjà arrivée) qu'un vaincu s'acquittât de réparations auprès de ses vainqueurs avec emballement et empressement, il convient d'analyser la nature de la réticence allemande à entériner l'état des paiements.

Celle-ci était surtout due à l'énormité de la somme en regard à la situation économique de l'Allemagne : cette facture représentait deux ans et demi de revenu national allemand d'avant-guerre. Or, la vie économique allemande de 1921 n'était plus celle de 1913 : perte sèche de débouchés (colonies), perte d'une bonne partie de son territoire et donc d'une partie de sa richesse, amenuisement de l'ouverture de plusieurs marchés étrangers, budget du gouvernement grêlé de dettes, outillages industriels usés et apparition de nouvelles charges sociales importantes auprès des victimes directes et indirectes de la Grande Guerre avaient contribué à entamer les potentialités de remboursement à court terme. La somme fixée représentait une ponction annuelle de 14 % de la production allemande échelonnée sur une période de 30 ans. Pour que l'Allemagne paye ses dettes envers les Alliés, il aurait fallu qu'elle réussisse à redevenir une puissance industrielle et commerciale en augmentant de 65 % le volume de ses exportations³⁴; elle serait ainsi entrée en concurrence directe avec ses créanciers ce qu'une nation exsangue comme la France ne pouvait souffrir. Encore une fois, c'était l'impasse.

Lorsque le texte officiel de « l'addition » fut soumis à Londres à la délégation allemande, celle-ci hésita à l'accepter. Le gouvernement de Weimar n'avait-il pas déclamé avec force qu'il lui serait impossible de payer plus de 102 milliards de marks-or? Quelque peu échaudé par ce manque de promptitude, Lloyd George remit le 5 mai à l'ambassadeur d'Allemagne un avertissement que l'on devait appeler l'ultimatum de Londres : Weimar devait accepter l'état des paiements dans les six jours ou on occuperait la Ruhr. L'ancien vaincu devait également, à moyen terme, exécuter des mesures de sécurité comme désarmer et juger des criminels de guerre. Le 11 mai, il y avait 250 000 soldats postés aux abords du Rhin; l'Allemagne céda.

Le Temps se montra très critique envers cette conférence. Anticipant les difficultés à faire accepter aux Allemands l'état des paiements, on y recommanda dès avant l'annonce de la CR qu'il fallait ramener l'Allemagne à la raison en occupant la Ruhr; la route en serait rude mais le dividende en serait la réalisation outre-Rhin de l'impossibilité de s'échapper à ses

³⁴ Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1965, Tome I, p. 142 et 143.

obligations³⁵. Lorsque la dette allemande fut connue, on la considéra immédiatement comme intangible et sans appel, tout en ne manquant pas de souligner qu'elle constituait une estimation très modérée³⁶. Par ailleurs, l'ultimatum de Londres fut mal reçu car on y voyait un recul puisqu'on ne pouvait plus se contenter de vains mots; il fallait un gage³⁷.

L'Action française, elle, considéra le montant des réparations comme étant trop peu élevé. Charles Maurras en vint même à voir dans l'état des paiements une défaite française puisqu'en janvier 1921 Briand et Tardieu, que ce dernier compara au corbeau d'une fable de Lafontaine, chiffraient à 110 milliards la part de la France seule³⁸. Or, quatre petits mois plus tard, la France devait se contenter de 68 milliards! Quant à l'ultimatum de Londres, on trouva cette démarche insensée si elle ne visait qu'à obtenir l'accord verbal des Allemands sans se prémunir parallèlement de solides garanties³⁹.

Notre étude de la perception journalistique de l'époque ne saurait prétendre à l'exhaustivité si nous nous contentons que de rapporter les dires des journalistes sans nous pencher sur ce que ces derniers taisaient; en ce sens, le silence entourant les accords de Wiesbaden est fort révélateur de l'attitude des journaux nous intéressant.

IV- Les accords de Wiesbaden (6 - 7 octobre 1921)

Les accords de Wiesbaden, que nous aborderons ici brièvement, prévoyaient la livraison directe de produits industriels allemands en guise de remboursement dans le cadre de l'état des paiements. Ils furent conclus, les 6 et 7 octobre 1921, entre deux hommes de paix issus de l'industrie électrique : Louis Loucheur (ministre français aux Régions libérées) et Walther Rathenau (ministre allemand de la Reconstruction). Ces accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France représentaient une avancée certaine vers la pacification des relations franco-allemandes car ils dépolitisaient la question des réparations en la ravalant au niveau d'une simple question matérielle. Ils devaient permettre la reconstruction des départements français dévastés à l'aide des livraisons effectuées par le *Reich*. Malheureusement, cette belle occasion de surmonter les différends franco-allemands fut tout bonnement sabotée par les industriels dont dépendait justement la réussite de ces accords. Du côté allemand, on se refusait à livrer du matériel à la

³⁵ *Le Temps*, 27 avril 1921, p. 1.

³⁶ *Le Temps*, 29 avril 1921, p. 1.

³⁷ *Le Temps*, 1^{er} mai 1921, p. 1.

³⁸ *L'Action française*, 29 avril 1921, p. 1.

³⁹ *L'Action française*, 7 mai 1921, p. 1.

France sans de solides garanties de remboursement de la part de Berlin et, du côté des industriels français, on redoutait de se faire soutirer l'important marché de la reconstruction par ceux-là mêmes qui l'avaient créé⁴⁰.

Ce qui est proprement fascinant dans toute cette histoire c'est le peu de place qu'on réserva, dans les colonnes des journaux nous intéressant, à cette importante tentative bilatérale de sortir du borbier des réparations. Le lourd silence qui entourait toute cette affaire en dit long sur l'incapacité, en France, de considérer ces accords comme étant viables et susceptibles de régler en bonne partie le baroud entre les anciens belligérants.

Dans les pages du *Le Temps*, il ne fut pratiquement pas question des efforts combinés de Loucheur et de Rathenau pour en venir à une entente; on était beaucoup plus préoccupé par la future réunion de Washington⁴¹ et par le sort de la Haute-Silésie⁴². C'est ainsi qu'à la veille de la signature de l'entente, les accords de Wiesbaden n'eurent droit qu'à 11 petites lignes de texte⁴³. Ce n'est que le 8 octobre suivant que l'éditorial principal du journal porta sur ceux-ci, et ce, seulement pour informer le lecteur de façon lapidaire que ces accords pouvaient être avantageux pour la France et pour les relations entre les deux pays. On se montra aussi satisfait de ce que ceux-ci ne modifiaient en rien les clauses versaillaises⁴⁴.

Quant à *L'Action française*, elle n'aborda pratiquement jamais le sujet qui nous intéresse ici. Lorsqu'elle le fit, ce ne fut que pour affirmer son hostilité à l'égard d'un projet qui risquait de mener au révisionnisme⁴⁵. Pour cette publication, tous les accords bilatéraux conduisaient à l'abandon du traité. À l'instar de son homologue parisien, l'attention de ce journal fut aussi absorbée par la future conférence de Washington, que l'on annonçait déjà comme le début d'une campagne à l'encontre du militarisme français, et le partage de la Haute-Silésie⁴⁶.

Le désintéressement de la presse étudiée ici pour l'œuvre de deux hommes de paix, œuvre qui aurait très bien pu déboucher sur un règlement d'ensemble propice à suturer les blessures de la Grande Guerre, est bien symptomatique de la perception que celle-ci avait de

⁴⁰ Létourneau, Paul. « "La main au collet" et le révisionnisme allemand durant la période Rathenau : l'occasion ratée? ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 38, no. 2 (avril-juin 2006), p. 192 et 193.

⁴¹ *Le Temps*, 2, 4, 5 et 6 octobre 1921, p. 1.

⁴² *Le Temps*, 2 et 4 octobre 1921, p. 1.

⁴³ *Le Temps*, 5 octobre 1921, p. 1.

⁴⁴ *Le Temps*, 8 octobre 1921, p. 1.

⁴⁵ *L'Action française*, 5 octobre 1921, p. 1.

⁴⁶ *L'Action française*, 7 et 8 octobre 1921, p. 1.

l'Allemagne. Si l'on passe sous silence les accords de Wiesbaden, c'est qu'on ne croit nullement en la force d'une entente bilatérale qui n'est pas assortie de moyens de pression aptes à forcer Weimar à tenir parole. La croyance en l'existence d'une mauvaise volonté allemande concernant le paiement des réparations, que nous aborderons plus longuement ultérieurement, était déjà fort bien ancrée tant dans les cercles gouvernementaux français, dans la presse nous intéressant qu'au sein de l'opinion publique française. L'échec subséquent de ces accords, engendré par la mauvaise volonté des industriels des deux côtés du Rhin, allait renforcer ces sombres prédispositions.

Par contre, l'année 1921 ne fut point vaine; l'Europe était enfin délivrée de l'incertitude entourant le montant des réparations et sa répartition entre les forces de l'Entente. Cependant, le continent était loin d'avoir retrouvé sa puissance et son opulence d'antan; c'est à Gênes que l'on tenta d'y remédier.

V- La conférence de Gênes... et Rapallo (10 avril - 29 mai 1922)

C'est le 10 avril 1922, dans l'enceinte du *Palazzo di San Giorgio*, que débuta la conférence de Gênes. Cette dernière, réunie à l'instigation de Lloyd George qui en avait fait accepter le principe à Briand à Cannes, devait porter sur la restauration économique de l'Europe. Elle rassemblait 34 nations (29 en excluant les *Dominions* britanniques) dont l'Allemagne qui y participait avec, pour la première fois depuis 1918, un statut d'égalité face aux autres délégations.

Cette énième conférence devait s'ouvrir sous de mauvaises augures puisque la France avait décidé de ne pas y envoyer son chef de gouvernement ni son ministre des Affaires étrangères. Cette situation équivoque, qui fut bien mal perçue outre-Manche, provenait du fait que le successeur de Briand, en l'occurrence Poincaré, poursuivait alors un objectif double : limiter les risques de révision et éviter à son pays d'être accusé d'avoir fait échouer la conférence⁴⁷. Pour arriver à ses fins, Poincaré prit soin de faire rayer la question des réparations de l'ordre du jour lors d'une réunion à Boulogne avec Lloyd George (24 février 1922), tout en se faisant remplacer, à Gênes, par son ministre de la Justice Louis Barthou. Dès lors, la conférence

⁴⁷ Renata Bournazel, *Rapallo : naissance d'un mythe. La politique de la peur dans la France du Bloc national*, Paris, Librairie Armand Colin/Fondation nationale des sciences politiques, 1974, p. 149 et 150.

perdait beaucoup de son intérêt. Elle n'aurait eu que bien peu d'importance⁴⁸ si ce n'eût été de « l'affaire Rapallo ».

Loin d'être une responsabilité uniquement française, le torpillage de cette conférence fut plutôt l'œuvre, bien involontaire, de Rathenau et de Tchitcherine (commissaire soviétique chargé des questions extérieures). En effet, l'échec de Gênes est attribuable à la signature, le 16 avril, du traité de Rapallo. Celui-ci stipulait que l'Allemagne et le régime bolchevique renonçaient mutuellement à toute compensation pour les dommages de guerre et les dommages civils, rétablissaient des relations diplomatiques et consulaires et s'octroyaient mutuellement la clause de la nation la plus favorisée dans les relations économiques. L'Allemagne devenait ainsi le premier pays occidental à rétablir des relations diplomatiques normales avec la Russie. Rapallo permettait également aux deux États « hors-la-loi » de s'affirmer comme deux grandes puissances capables de mener une politique indépendante en plus de représenter, comme le général von Seeckt le perçut avec finesse⁴⁹, la première tentative allemande de mener une politique étrangère active depuis la fin des combats.

Cet accord, très mal accueilli par les Alliés et surtout par la France, ne fut pas fortuit. L'état de la recherche indique que Rathenau signa ce traité, qui devait lui coûter la vie, pour deux raisons. D'abord parce qu'il se savait acculé par un chancelier tout disposé à signer sans son ministre⁵⁰. Ensuite, parce que la délégation allemande craignait que son pendant bolchevique invoque l'article 116 du traité de Versailles pour exiger des réparations. Crainte d'autant plus raffermie par le fait que le sous-comité chargé de la question russe à Gênes avait décidé que les Alliés rencontreraient seuls et en premiers les communistes. Pour parer à l'éventualité de voir un nouvelle demande de réparations, la République allemande, à l'insu des Alliés, conclut un accord directement avec les Bolcheviques. Pour certains historiens, c'est l'existence de l'article 116 qui força l'Allemagne à chercher à s'entendre avec la Russie⁵¹.

Quoi qu'il en soit, cette entente allait avoir des répercussions insoupçonnées pour l'avenir des relations franco-allemandes. En effet, Rapallo était appelé à servir d'événement

⁴⁸ Son seul résultat aura été l'adoption du *gold exchange standard* qui devait stabiliser les monnaies européennes. Voir Sylvie Monnet, *La politique extérieure de la France depuis 1870*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 65.

⁴⁹ Francis Ludwig Carsten, *The Reichswehr and Politics : 1918 to 1933*, Oxford, Clarendon Press, 1966, p. 139.

⁵⁰ Carl Bergmann, *The History of Reparations*, London, Ernest Benn Limited, 1927, p. 128.

⁵¹ A. J. Ryder, *Twentieth-Century Germany: From Bismarck to Brandt*, New York, Columbia University Press, 1973, p. 219.

catalyseur dans la formulation de la future attitude diplomatique de la France poincariste envers l'Allemagne, notamment en ce qui avait trait à sa politique des réparations.

Le rôle spécial dont on para ce traité ne lui fut pas dévolu en vertu de ce qu'il représentait, son contenu ne justifiant pas toutes les émotions qu'il avait suscitées⁵², mais parce qu'un mythe en découla. Pour comprendre l'élaboration de ce mythe, qui sera d'ailleurs repris abondamment par la presse française, il faut se pencher sur l'appréciation que les dirigeants français eurent de ce traité. Cette évaluation allait d'ailleurs se répercuter sur l'opinion publique jusqu'à ce que ces deux opinions forment une osmose se renforçant mutuellement.

Le moins que l'on puisse dire c'est que cet accord fut perçu comme un immense danger planant telle une épée de Damoclès au-dessus de la tête de Marianne. Il représentait une double menace : péril quant à la sécurité française et pour les droits légués à la France par la paix versaillaise.

On conceptualisa Rapallo comme étant un acte de collusion de deux ennemis; il s'agissait d'une rébellion à l'encontre de la victoire alliée. Révolte conçue comme étant potentiellement agressive et dangereuse pour les alliés de la France d'Europe de l'Est et donc, par ricochet, menaçante pour la sécurité française. La conjonction de ces deux images ennemies, l'une bolchevique et l'autre boche, se cristallisa en France en une opposition viscérale à Rapallo dès les premiers ébrutements de l'affaire. Opposition d'ailleurs clairement explicitée par cet extrait d'une allocution livrée par Poincaré le 2 mai 1922 :

La conclusion du traité germano-russe constitue de la manière la plus évidente une menace pour la paix. Ce traité n'est que la manifestation de la tendance naturelle que porte les Allemands et les Russes à se rapprocher dans un dessein commun d'hostilité contre les puissances signataires de traité de Versailles, et en particulier contre la France et l'Angleterre⁵³.

Pour nombre de dirigeants français et leurs concitoyens, cette entente représentait également le point de départ d'une coalition de puissances révisionnistes dont les objectifs, s'ils devaient un jour être atteints, seraient préjudiciables aux intérêts français. En rétablissant des relations et en renonçant réciproquement aux dettes de guerre et aux réparations, l'Allemagne et la Russie se trouvaient à gêner la politique française puisque dorénavant l'Allemagne n'était plus seule pour résister aux réclamations de la France et avait même réussi une révision partielle de

⁵² Bournazel, *Rapallo...*, p. 227.

⁵³ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 76.

Versailles en faisant en sorte que l'ex-empire russe délaisse l'article 116⁵⁴. Clemenceau lui-même considéra que Rapallo faisait perdre au traité de Versailles encore un peu plus de sa force⁵⁵ et Lucien Romier, dans un article publié dans *Journée industrielle* le 19 avril 1922, affirma qu'il fallait se dépêcher à percevoir son dû⁵⁶.

C'est bien là la plus grave conséquence de Rapallo; la réactualisation chez la classe dirigeante française de l'idée des sanctions dont l'occupation du bassin houiller de la Ruhr représentait l'azimut. Ce n'est qu'à partir de ce moment que Poincaré envisagea sérieusement une action contre l'Allemagne avec prise de gages. En réaction à cette « trahison pour l'Est », les Français durcirent leurs positions. D'aucun croient, comme Lloyd George et l'historien Martin Kitchen, que sans Rapallo et le sentiment d'insécurité qu'il suscita en France il n'y aurait peut-être pas eu d'occupation de la Ruhr⁵⁷. Nuançant cette position, nous croyons plutôt que ce traité, bien qu'étant un facteur important dans la prise de décision de Poincaré concernant la Ruhr, ne fut en fait qu'un accélérateur du processus historique devant mener la France à s'opposer au regain de puissance de l'Allemagne et à son révisionnisme.

L'accord germano-bolchevique eut aussi pour corollaire de convaincre les gouvernants français que la situation était si critique que le recours à l'action séparée ne devait plus être exclu d'emblée. C'est à Bar-le-Duc, lors d'un discours donné en ouverture de la session du conseil général de la Meuse le 24 avril 1922, que Poincaré affirma avec force le droit de la France à l'action unilatérale :

*Avant le 31 mai prochain, l'Allemagne est dans l'obligation de se conformer au programme qu'a dressé la Commission des Réparations, c'est-à-dire de s'engager à voter tout un ensemble d'impôts nouveaux et d'accepter un contrôle interallié sur ses finances. Si l'Allemagne résiste et si, à l'heure fixée, la Commission constate un manquement volontaire, les Alliés ont le droit, et par conséquent le devoir, de prendre pour protéger leurs intérêts des mesures qu'il serait sans aucun doute infiniment désirable d'adopter et d'appliquer d'un commun accord entre eux, mais qui, au terme du traité, peuvent en cas de besoin être prises respectivement par chacune des nations intéressées... Nous souhaitons ardemment maintenir en cette occasion capitale le concours de tous les Alliés **mais nous défendrons en pleine indépendance la cause française** [c'est nous qui soulignons] et nous ne laisserons tomber aucune des armes que nous a données le traité⁵⁸.*

⁵⁴ À Versailles, les Alliés qui ne reconnaissaient pas le régime bolchevique s'étaient arrogés le droit de représenter le peuple de l'Empire russe dans toute réclamation ultérieure à l'Allemagne. En annulant cette clause à Rapallo, l'Allemagne parvenait ainsi à réviser une partie du traité.

⁵⁵ Georges Clemenceau, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Paris, Librairie Plon, 1930, p. 266.

⁵⁶ Bournazel, *Rapallo...*, p. 204.

⁵⁷ Martin Kitchen, *Europe between the Wars. A political history*, New York, Longman Inc., 1988, p. 55.

⁵⁸ Roth, *Raymond Poincaré...*, p. 414.

Le raisonnement français devait mener indubitablement à l'idée d'occuper la Ruhr. Idée d'ailleurs reprise, après Rapallo, dans pas moins de seize quotidiens parisiens, six journaux de province et quinze revues et hebdomadaires⁵⁹. Mais qu'en est-il des journaux nous intéressant et quelles furent leurs positions initiales vis-à-vis de la conférence de Gênes?

Penchons-nous d'abord sur *Le Temps*. Avant même l'ouverture de la conférence, ce dernier partageait la position officielle et les a priori du gouvernement français en approuvant l'exclusion des questions politiques du programme de Gênes, dont il ne saurait être question en présence de neutres ou de l'Allemagne, et en manifestant un manque d'enthousiasme pour celle-ci. Ses journalistes y voyaient de grandes difficultés pour la délégation française puisqu'elle y tiendrait le rôle ingrat d'avoir l'air d'une représentation impitoyable⁶⁰. Rejetant l'idée émise par les « journaux germanisants et bolchevisants » de l'Europe entière d'imposer un tel rôle à la France, *Le Temps* assura que celle-ci était bien loin de mériter un tel traitement puisqu'elle cherchait à canaliser les forces qui opéreront à Gênes afin qu'elles rendent des services au lieu de causer des ravages. Par ravages on entendait le révisionnisme qui effrayait le journal et que l'on tentait d'obvier. On prit d'ailleurs la peine d'avertir la délégation française d'être sur ses gardes; on alla aussi loin que d'affirmer qu'il fallait se méfier de Lloyd George puisqu'il s'était lancé dans des spéculations soi-disant économiques où il était le jouet de la propagande allemande et bolcheviste⁶¹.

Cette méfiance sembla avoir été fondée, bien que mal dirigée, lorsque éclata l'histoire de Rapallo. Dès la première édition concernant cette nouvelle, on publia de nombreux articles accablant tour à tour les Allemands, les Bolcheviques et les Anglais⁶² et à l'intérieur desquels on sent bien toute l'importance accordée à cette nouvelle; le mythe de Rapallo était né.

Pour ce quotidien, il était clair que le traité de Rapallo violait celui de Versailles et représentait une preuve flagrante de la volonté révisionniste allemande. Selon ses rédacteurs, en s'exemptant auprès de l'U.R.S.S. de payer des réparations, l'Allemagne se retrouvait à transgresser non seulement la résolution de Cannes mais également les articles 116, 169, 236 et

⁵⁹ Bournazel, *Rapallo...*, p. 204.

⁶⁰ *Le Temps*, 1^{er} avril 1922, p. 1.

⁶¹ *Le Temps*, 5 et 6 avril 1922, p. 1.

⁶² On accusa notamment Lloyd George, qui démissionna après Rapallo, d'avoir été joué comme un enfant d'école dans toute cette histoire : après avoir convoqué Gênes en y admettant les Bolcheviques sur un pied d'égalité, ces derniers avaient signé un traité avec les Allemands sous sa barbe et sans sa connaissance. Voir *Le Temps*, 19 avril 1922, p. 1.

260 du Traité. Les deux signataires venaient de déchirer celui-ci précisément où il s'occupait des réparations et, de là, on supputa qu'ils tentaient de neutraliser la conférence⁶³.

Plus tragique pour l'avenir fut la perception belliciste que l'on s'employa à voir dans toute cette affaire. Se refusant à discerner en elle une entente autonome, on considéra qu'elle n'était que la base de toute une politique devant préparer des accords économiques, politiques et surtout militaires entre les deux pays impliqués; c'était de véritables préparatifs de guerre. Cette conspiration entre Berlin et Moscou avait pour but de réviser les frontières de l'Est en écrasant la Pologne entre l'armée allemande et les forces bolcheviques encadrées et préalablement outillées par Weimar. L'Allemagne se retournerait ensuite vers l'Ouest pour en découdre à nouveau avec ses anciens ennemis. Pour *Le Temps* ce plan machiavélique crevait les yeux et on ne cessa de s'inquiéter pour Danzig et la Haute-Silésie ainsi que sur l'avenir des nations libérées (on cita la Bohême) qui risquaient de retomber sous le joug allemand⁶⁴.

Pour parer à ce péril, on préconisait à court terme l'annulation des accords de Rapallo qui constituait un remède au désordre moral causé par ceux-ci ainsi que le renvoi de Gênes de la délégation allemande. Supposant de la pérennité de la collusion germano-bolchevique, on offrit l'adoption de deux solutions à moyen terme : le resserrement d'une alliance étroite et agissante entre la France et l'Angleterre et, en cas d'échec, une action préventive de la France⁶⁵. Ce quotidien pourtant modéré ne fut donc pas épargné par le mythe de Rapallo.

Modéré n'est cependant pas un épithète que l'on puisse apposer à *L'Action française*. Ce journal s'était montré, dès avril, viscéralement opposé à cette conférence. Dans ses pages, on la décrivit comme étant un « redoutable traquenard ». On pensait que l'Allemagne en profiterait pour brouiller les cartes du règlement de Haute-Silésie et qu'elle y produirait un plan d'entente germano-russe qui serait en fait un plan d'invasion dont la Pologne, pour commencer, ferait les frais. L'inanité de cette conférence était, pour ses rédacteurs, acquise et seul le recours à la force pouvait trancher le nœud gordien des réparations. Selon eux, il aurait mieux valu refuser d'aller à Gênes et ainsi courir le risque de rompre avec les négociations scélérates de Briand à Cannes. Ce désistement, loin d'entamer le prestige français, l'aurait relevé auprès de ses alliés. Mais puisqu'une telle décision n'avait pas été prise, on souhaita que la délégation française se borne à

⁶³ *Le Temps*, 19, 20 et 21 avril 1922, p. 1.

⁶⁴ *Le Temps*, 19 au 22 avril 1922, p. 1.

⁶⁵ *Le Temps*, 21 avril 1922, p. 1.

un rôle de chien de garde devant le révisionnisme ambiant et surveille toutes les délégations afin d'éviter qu'une nation alliée ne dépose une motion inédite⁶⁶.

Le traité de Rapallo provoqua également une énorme onde de choc au sein de *L'Action française* qui y reconnut un signe indélébile de la clairvoyance « cassandrienne » de ses prédictions. Pour ce journal, Rapallo était un nouveau juin 1914 et consistait en un guet-apens voulu par le Juif Rathenau et préparé grâce à la complicité des communistes⁶⁷. Cette nouvelle connivence n'était pas économique mais politique et militaire⁶⁸, et ce, même si le traité ne contenait aucune clause militaire ou politique secrète⁶⁹. Cette conspiration, pour reprendre Bainville (*Inter bonos amicitia, inter malos factio est*) était tournée contre la France qui devait s'attendre à subir une grande invasion germano-russe dans un avenir rapproché⁷⁰.

À l'instar du *Le Temps*, *L'Action française* préconisa, elle aussi, des solutions à court et à moyen terme. À court terme, on demanda le retrait de la délégation française⁷¹. À moyen terme, la France devait faire revivre l'Entente⁷² et rétablir à son bénéfice le droit de percevoir les impôts et de diriger l'administration des territoires rhénans occupés. Cette dernière solution, contraire à la lettre de Versailles, se justifiait par le désir de « ...rendre à notre occupation rhénane ses caractères naturels dont l'a dépouillée le traité. »⁷³. On se proposait aussi d'occuper la Ruhr pendant que la Pologne ferait de même en Haute-Silésie pour priver l'Allemagne de fer et de charbon. Rapallo cimentait le stéréotype d'une Allemagne vindicative et revancharde.

En guise d'épilogue sur cette question, notons que les deux journaux considérèrent cette conférence comme ayant été un désastre dont la longueur et l'inutilité fut, au mieux, gênantes⁷⁴. Elle eut pour effet de populariser l'idée des gages productifs; idée que Poincaré allait tenter de faire passer du cadre théorique à un cadre pratique lors de la prochaine grande conférence.

⁶⁶ *L'Action française*, 3, 4, 7 et 12 avril 1922, p. 1.

⁶⁷ *L'Action française*, 19 avril 1922, p. 1.

⁶⁸ *L'Action française*, 20 avril 1922, p. 1.

⁶⁹ Bergmann, *The History of Reparations...*, p. 127.

⁷⁰ *L'Action française*, 19 et 23 avril 1922, p. 1.

⁷¹ *L'Action française*, 18 avril 1922, p. 1.

⁷² *L'Action française*, 21 avril 1922, p. 1.

⁷³ *L'Action française*, 23 avril 1922, p. 1.

⁷⁴ *Le Temps*, 18 mai 1922, p. 1. et *L'Action française*, 20 mai 1922, p. 1.

VI- La conférence de Londres (9 - 11 décembre 1922)

C'est dans le cadre d'une autre conférence londonienne que Poincaré tenta de matérialiser la politique de gages productifs inaugurée le 30 juillet 1922 qui devait l'entraîner dans la Ruhr. À cette occasion, les autorités françaises se déclarèrent prêtes à diminuer la dette de l'Allemagne (moyennant l'annulation de la créance anglaise) et à lui accorder un *moratorium* moyennant la prise de gages que l'on identifia : les mines de la Ruhr. Allant au-delà des gages, on souhaita aussi la mise au point d'un système de surveillance forçant l'Allemagne débitrice à réglementer les émissions de la *Reichsbank* et à équilibrer son budget⁷⁵. L'engrenage de la politique des gages productifs était lancé. Il ne faudrait cependant pas tomber dans le même piège que les tenants de la thèse de « Poincaré-la-Ruhr »; à ce moment cette politique n'était pas une fin en soi mais un moyen de se faire payer.

L'Allemagne, quant à elle, en profita pour proposer un nouveau plan de réparations comportant un moratoire de cinq ans compensé par un système d'emprunts. En contrepartie du moratoire, Weimar se disait prêt à signer un pacte rhénan de non-agression d'une durée d'une génération (un plébiscite pouvait cependant abroger celui-ci).

Les Britanniques rejetant la politique des gages productifs et les vainqueurs se méfiant d'un pacte de non-agression d'une durée limitée, on ne put arriver à un arrangement. Au cours de cette conférence, les deux journaux étudiés ici ont activement appuyé la politique des gages de la France. Il ne faudrait pas se surprendre outre mesure de cet appui; en réaction à la note allemande du 13 novembre 1922, *Le Temps* avançait déjà cette politique comme solution⁷⁶.

À l'issue de la conférence, on vit *Le Temps* réclamer pour la France le droit d'agir seule⁷⁷ alors même que les délégués se donnaient un autre rendez-vous, déjà perçu comme un pauvre résultat par *L'Action française*⁷⁸, qui devait être le dernier avant l'occupation.

⁷⁵ Étienne Weill-Raynal, *Les réparations allemandes et la France*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1947, Tome II, p. 312.

⁷⁶ *Le Temps*, 26 novembre 1922, p. 1.

⁷⁷ *Le Temps*, 12 décembre 1922, p. 1.

⁷⁸ *L'Action française*, 12 décembre 1922, p. 1.

VII- La conférence de la dernière chance : le plan Bonar Law (2 - 4 janvier 1923)

C'est le 2 janvier 1923 que débute la conférence de Paris qui allait sonner le glas de la première grande valse des conférences internationales concernant l'application des clauses économiques de l'ordre versaillais.

La capitale française accueille alors des représentations provenant de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Belgique. Aucune délégation allemande ne fut admise à la table des négociations; le secrétaire d'État Bergmann attendait pourtant à l'extérieur de la salle de conférence afin de soumettre un plan mais il ne fut jamais admis à parler⁷⁹. Cette mise à l'écart ne fut pas sans satisfaire *Le Temps* qui avait expressément souhaité que l'on ne fesse aucun accueil à ce dernier⁸⁰. Tous les représentants, sauf les Belges, arrivèrent à la table des négociations avec un plan envisageant des solutions au problème des réparations. Ces plans furent tous publiés dans la presse, ce qui devait nuire aux pourparlers. Ce rendez-vous était, en quelque sorte, la conférence de la « dernière chance » puisque Poincaré avait déjà en main depuis le 26 décembre une partie de son excuse pour envahir la Ruhr⁸¹.

Parmi les différents plans qui furent proposés celui qui retient le plus l'attention, autant celle des contemporains que des historiens, fut celui du premier ministre britannique Bonar Law. Ce plan, qu'on nomma à tort « plan Bonar Law » selon son auteur présumé⁸², fixait la dette allemande à seulement 50 milliards de marks-or et accordait à Weimar un moratoire (qui excluait les livraisons en nature) de deux à quatre années selon la décision que rendrait le Conseil étranger des Finances allemandes spécialement créé pour l'occasion. Ensuite, l'Allemagne paierait deux milliards de marks-or pendant quatre ans, puis deux milliards et demi pendant deux ans et, finalement, jusqu'à 3,3 milliards pour les années subséquentes. On projetait aussi de lier ce plan aux dettes interalliées et aux dettes européennes envers l'Amérique. On prévint le cas d'un nouveau manquement allemand en envisageant la prise de gages en guise de sanction.

⁷⁹ Erich Eyck, *A history of the Weimar Republic*, Cambridge, Harvard University Press, 1962, Tome I, p. 232.

⁸⁰ *Le Temps*, 31 décembre 1922, p. 1.

⁸¹ Comme nous allons le voir au chapitre II, Poincaré avait réussi à s'assurer la reconnaissance d'un manquement auprès de la CR concernant la non-livraison de bois et de poteaux télégraphiques. Or, l'occupation n'aurait pas été une solution logique à ce type de manquement car la Ruhr n'était point une région forestière.

⁸² La paternité de ce plan appartiendrait plutôt au Chancelier de l'Échiquier Bradbury dont les propositions furent discutées par le Trésor. Voir Elspeth Y. O'Riordan, *Britain and the Ruhr Crisis*, New York, Palgrave in association with King's College, 2001, p. 26.

Devant ces propositions, Poincaré y alla d'un plan de son cru qui pourrait être considéré comme un contre-projet de celui de son homologue anglais. Réitérant à nouveau le noyau de la doctrine française des réparations, c'est-à-dire l'immutabilité du chiffre de l'état des paiements, Poincaré y alla d'une nouveauté. Il proposa le réaménagement de la forme que devait prendre le paiement des réparations : on ferait payer à l'Allemagne 50 milliards de marks-or aux Alliés et le reste de la somme due, soit 82 milliards de marks-or, serait remis aux Anglo-Saxons sous forme de bons en guise de paiement de leurs créances⁸³.

Au premier coup d'œil on voit bien que ces plans étaient inconciliables et, à vrai dire, ils n'avaient aucune chance d'être acceptés par l'assemblée réunie. Alors que le plan français était rejeté par les Anglais, le leur fut unanimement repoussé par les trois autres délégations. Les raisons de ce dernier rejet furent multiples. Les Français n'en voulurent point car il interdisait la prise de gages préalablement à un manquement et parce que la somme de la dette allemande était jugée insuffisante en rapport avec les dettes interalliées françaises. De plus, comme le signala Jules Laroche, ce plan faisait en sorte que la CR serait substituée par le fameux Conseil étranger des Finances allemandes résidant à Berlin et qui, de surcroît, serait présidé par le ministre des Finances du *Reich*⁸⁴. Quant aux Belges, ils se refusèrent à adhérer à ce plan car celui-ci abolissait la priorité aux réparations dont la Belgique jouissait jusqu'alors.

L'opinion véhiculée par *Le Temps* concernant cette ultime conférence avant l'affrontement de la Ruhr est des plus importantes pour saisir les raisons de l'échec de cette dernière. Ce qu'il faut comprendre, et en ce sens l'étude de ce journal est très utile, c'est que la vaste majorité de l'opinion française était foncièrement contre la politique des conférences qui avait fortement pénalisé la France⁸⁵ et ne voulait plus entendre que d'actions visant la scrupuleuse application de toutes les clauses du traité de Versailles.

C'est ainsi qu'avant même l'ouverture de la conférence, *Le Temps* se rangeait derrière son *leitmotiv* préféré : le respect du traité. On souligna ainsi son caractère sacro-saint pour la France : « Nous croyons qu'il ne peut pas être question de remettre le problème des réparations à l'arbitrage d'une conférence internationale. Il y a des traités signés et ratifiés. Il y a des accords régulièrement conclus. On n'a pas le droit de les traiter comme des chiffons de papier »⁸⁶.

⁸³ Daniel Amson, *Poincaré. L'acharné de la politique*, Paris, Taillandier, 1997. p. 329.

⁸⁴ Laroche, *Au Quai d'Orsay...*, p. 170. Fait intéressant, le ministre des Finances du *Reich* n'avait pas droit de vote au sein de ce conseil sauf en cas de partage des voix; c'est-à-dire dans les cas les plus importants.

⁸⁵ *Le Temps*, 6 janvier 1923, p. 1.

⁸⁶ *Le Temps*, 31 décembre 1922, p. 1.

On déplora également le caractère *businessman* avec lequel Law traitait le problème des réparations; il arrivait à Paris avec des représentants du *Board of Trade* et des experts de la Trésorerie. Avant même l'ouverture des pourparlers, on réaffirma l'impossibilité pour la France de renoncer à prendre des gages⁸⁷; la réunion était moribonde avant même d'avoir débutée.

Les choses ne s'améliorèrent nullement avec l'ouverture des débats. Publiant intégralement les plans proposés, aucun ne souleva plus l'ire du journal que celui des Anglais; on y perçut une tentative anglaise de se mettre en position d'arbitrer les conflits européens. Évidemment, on rejetait surtout la réduction en peau de chagrin du montant de l'état des paiements et à la fin de la priorité belge. On ne reconnaissait à ce plan que l'utilité d'atteindre la stabilisation du mark en six mois. Quant au plan français, il reçut une appréciation beaucoup plus positive, surtout à cause de sa moralité intrinsèque. Moralité issue du fait que ce plan aurait des effets positifs sur l'Allemagne. Pour *Le Temps*, la prise de gages tendrait non pas à affaiblir l'Allemagne mais l'aiderait à relever ses finances tout en lui évitant une occupation militaire. Pourfendant ceux qui accusaient la France d'entretenir des visées impérialistes, on se rangea résolument derrière Poincaré en affirmant que sa politique était plus clairvoyante que celle d'outre-Manche et plus conforme aux intérêts vitaux de l'Europe⁸⁸.

À la clôture de cette conférence, l'odieux de son échec prévisible fut imputé à la Grande-Bretagne. L'intransigeance de ce pays relativement à la politique de prise de gages que l'on retrouva jusque dans la note finale britannique du 5 janvier avait empêché les délégations d'en arriver à un accord. On accusa même Law, plutôt naïvement, de mauvaise foi pour avoir rédigé son discours d'adieu constatant l'échec de la conférence à l'avance⁸⁹!

L'Action française, quant à elle, n'attendait absolument rien ni de la conférence de Paris ni du plan Bonar Law; ce quotidien était d'ores et déjà dans une posture pro-occupation et attendait instamment le moment où le Quai d'Orsay mettrait fin aux tergiversations en exauçant ses souhaits. En fait foi son programme concernant la Ruhr exposé à Wagram à la fin de 1922. Ce dernier consistait à occuper la Ruhr, à confisquer des biens allemands et à s'assurer une mainmise sur les biens et les personnes des magnats allemands en leur offrant subséquentment de se « racheter » avec leurs stocks de devises étrangères. On proposait même de juger puis d'exécuter les agents ennemis que l'on retrouvaient alors en France⁹⁰.

⁸⁷ *Le Temps*, 31 décembre 1922, p. 1.

⁸⁸ *Le Temps*, 4 et 5 janvier 1923, p. 1.

⁸⁹ *Le Temps*, 6 janvier 1923, p. 1.

⁹⁰ *L'Action française*, 1^{er} janvier 1923, p. 1.

Face au programme de Wagram, il est clair que le plan anglais ne pouvait trouver grâce aux yeux des journalistes de cette publication. C'est encore plus vrai si l'on considère que ces derniers estimaient que l'Allemagne manquait volontairement et de façon systématique à ses obligations (prestations en nature, main-d'œuvre, versements en espèces). À l'époque, ces derniers recommandèrent d'exiger d'elle la livraison de la totalité du charbon et du coke des réparations afin d'approvisionner les hauts fourneaux de Lorraine qui n'étaient pas encore éteints⁹¹. Ils réagirent d'ailleurs si fortement à la publication du plan Bonar Law qu'ils affirmèrent que la présence des Anglais à Paris n'avait pour but que de présenter des exigences inacceptables et de mettre Poincaré face à une menace de chute du franc. Tout cela afin de pousser celui-ci à démissionner pour s'assurer du retour du très conciliant Briand⁹².

Lorsque la conférence se sépara et que son échec fut consommé, on s'en félicita et on vit avec bonheur la perspective d'une France à nouveau libre de ses actions : « Honneur et longs jours à Raymond Poincaré qui a eu, enfin, enfin, le courage de se soustraire à un nouveau, et cette fois définitif, abaissement,...et de nous y soustraire avec lui! »⁹³.

En ce début du mois de janvier 1923, Poincaré était en position pour en découdre seul avec l'Allemagne...

VIII- L'image de l'Allemagne en France; le mythe de la « grosse bête germanique »

Avant de discourir de l'occupation, il ne serait pas superflu d'étudier l'image de l'Allemagne véhiculée par la presse française qui nous intéresse afin de comprendre la construction, chez le public français, de la perception de l'occupation de la Ruhr.

On constate que plus la valse des conférences se faisait au détriment de ce que l'on percevait comme étant les intérêts français, plus il y eut une réactualisation des concepts de propagande qui pullulaient dans les journaux lors de la Grande Guerre. Pour simplifier, on peut affirmer que plus on se rapprochait de l'année 1923, plus la presse française donnait crédit au mythe de la « grosse bête germanique »⁹⁴. C'est ce même mythe, dont la source était la peur économique et militaire que pouvait inspirer l'Allemagne, qui rallia l'opinion française à un

⁹¹ *L'Action française*, 3 janvier 1923, p. 3.

⁹² *L'Action française*, 5 janvier 1923, p. 1.

⁹³ *L'Action française*, 6 janvier 1923, p. 1.

⁹⁴ Ce terme, synonyme de *Reich* chez *L'Action française*, était utilisé au moins dès 1920 et mettait l'accent sur la vindicative et la volonté de puissance des Allemands. Voir *L'Action française*, 19 mars 1920, p. 1.

poincarisme défenseur de la sécurité et des droits versaillais. Il était centré autour de deux thèmes distincts mais complémentaires se renforçant mutuellement : la mauvaise foi allemande et le militarisme prussien.

La première composante de la mythologie créée autour de la république de Weimar, qui n'est d'ailleurs pas entièrement infondée, concerne sa mauvaise volonté à remplir ses obligations versaillaises et son incessante volonté révisionniste. S'il y eut un thème *en vogue* dans le monde journalistique avant, pendant et après l'occupation de la Ruhr, ce fut bien celui-ci.

Ce thème naquit très tôt; *Le Temps* n'attendit que quelques jours après l'entrée en activité de la CR pour accuser l'Allemagne de vouloir éluder toutes les stipulations concernant les réparations jusqu'au moment où elle pourrait déchirer le traité⁹⁵. Accusations d'ailleurs antérieures à l'annonce de l'état des paiements. *L'Action française*, loin d'être en reste, abondait alors dans le même sens. Pour ce quotidien, les Allemands pratiquaient un nihilisme économique afin de rendre leur pays insolvable pour ensuite se dégager des clauses économiques du traité. La preuve en était la baisse frauduleuse et volontaire du mark coïncidant bizarrement avec les premiers travaux de la commission.

La suite des événements ne devait que raffermir la thèse de la félonie allemande. Après chaque conférence où le gouvernement allemand exposa ses difficultés et demanda un moratoire, ce thème fut amplifié dans les journaux de l'Hexagone. On en vint à concevoir que la conciliation (à l'exemple de ce qu'avait fait Millerand à Spa concernant l'accord sur le charbon) n'avait pour seul effet que de permettre au vieil instinct prussien de reprendre le dessus et d'ainsi pousser les Allemands à faire un chantage politique abject⁹⁶. Les atermoiements des républicains allemands concernant l'état des paiements et les réparations ne firent que renforcer cette perception⁹⁷. Ces derniers eurent pour effet de faire croire que l'Allemagne ne cédait que devant des menaces collectives et militaires et qu'elle tiendrait parole que si la France ne pouvait être mise en échec⁹⁸.

Le fiel français devait surtout être versé à la veille de l'occupation. Lors de la conférence de Paris, *L'Action française* accusa l'Allemagne de manquer sciemment à ses obligations en arguant que les quantités de charbon exigées d'elle par la CR et qu'elle ne parvenait pas à

⁹⁵ *Le Temps*, 2 février 1920, p. 1.

⁹⁶ *Le Temps*, 14 juillet 1920, p. 1.

⁹⁷ On parle ici de l'inconsistance entre l'adoption successive de politiques d'apparence aussi contradictoire que l'*Erfüllungspolitik* (politique d'exécution) et la *Widerstandspolitik* (politique de résistance).

⁹⁸ *Le Temps*, 18 juillet 1920, p. 1. et *Le Temps*, 13 décembre 1922, p. 1.

remplir entièrement étaient inférieures aux expéditions d'avant-guerre⁹⁹. Son homologue modéré, dans une rubrique titrée « le Sentiment national », accusa aussi le *Reich* de se dérober à ses paiements, chiffres à l'appui. En lisant cet article, un Français apprenait que l'Allemagne avait payé seulement quatre milliards à la France (qui en avait dépensé 100 pour reconstruire) alors qu'elle subventionnait pour 31 milliards ses armateurs et perdait volontairement 60 millions de marks-or pour août, septembre et octobre en différent les rentrées d'impôts pour ses magnats de l'industrie¹⁰⁰. Le dernier élément de cette accusation nous révèle une volonté de circonscrire la mauvaise volonté allemande à un groupe en particulier : celui des grands industriels¹⁰¹.

En effet, plus on avançait vers l'occupation plus *Le Temps* opposait les souffrances du peuple allemand, victime des difficultés du mark, à l'existence aisée d'une classe privilégiée que représentait le chancelier Cuno¹⁰². C'est ce groupe qui fut blâmé d'esquiver depuis 1919 le nécessaire effort financier lié aux réparations et de faire fortune sur le dos de leurs concitoyens¹⁰³. On vitupéra également contre cette élite économique parce qu'on la croyait responsable des demandes de moratoires et qu'elle échappait largement à l'impôt et contribuait ainsi à augmenter le déficit budgétaire de l'État¹⁰⁴. Ce journal affirma même que la politique allemande avait pour effet d'écraser la classe moyenne et de transformer peu à peu les ouvriers en serfs¹⁰⁵.

À l'époque, on vilipenda surtout les grands industriels parce qu'ils furent assimilés au pouvoir gouvernemental dans la conscience collective française. Ce rapprochement eut pour base l'engouement allemand pour les experts économiques rendu d'autant plus nécessaire par la mise en application du traité de Versailles qui était autant une affaire économique que politique. Les grands capitalistes furent donc associés à l'exercice du pouvoir très tôt et remplirent le vide laissé par la chute de la monarchie, l'échec de la révolution et le discrédit des sociaux-démocrates. Cette conception d'une osmose entre les milieux industriels et républicains fut nourrie par l'entrée dans les hautes sphères de la politique allemande de magnats comme

⁹⁹ *L'Action française*, 3 janvier 1923, p. 1.

¹⁰⁰ *Le Temps*, 6 janvier 1923, p. 1.

¹⁰¹ Nous devons faire ici une distinction entre les magnats de l'industrie lourde et les autres grands industriels allemands. En effet, les industriels du secteur lourd, comme Stinnes, étaient généralement viscéralement opposés à ce que l'Allemagne paie des réparations alors que les entrepreneurs appartenant à d'autres secteurs, comme Rathenau qui était issu du secteur énergétique, étaient plus modérés et accommodants pour les Alliés car souvent pro-occidentaux.

¹⁰² *Le Temps*, 26 novembre 1922, p. 1.

¹⁰³ *Le Temps*, 11 décembre 1922, p. 1.

¹⁰⁴ *Le Temps*, 5 janvier 1923, p. 1.

¹⁰⁵ *Le Temps*, 31 décembre 1922, p. 1.

Rathenau et Cuno¹⁰⁶. Dès 1922, plusieurs percevaient les grands industriels comme les véritables maîtres de l'Allemagne et Poincaré lui-même sembla partager cette opinion comme nous le démontre cette déclaration qu'il fit le jour de l'entrée de ses troupes dans la Ruhr :

*On sait que l'acceptation de l'ultimatum de Londres par le gouvernement allemand en 1921 avait été d'ordre tactique pour éviter la saisie de la Ruhr; on sait que les réparations n'ont pas été la cause de la ruine de l'Allemagne et que les **industriels allemands, devenus en 1922 les véritables maîtres** (c'est nous qui soulignons), pensaient ne plus payer de réparations en arguant de la misère de l'Allemagne, et tout en constituant une fortune allemande clandestine à l'étranger¹⁰⁷.*

On ne peut appréhender l'importance qu'avait pour les Français cette conceptualisation des manquements à l'honneur du vaincu que si l'on considère ce que l'attitude allemande semblait bafouer : le traité de Versailles. Pour la vaste majorité des Français, ce traité représentait la récompense pour quatre années de misère, un accord qui était « notre loi à tous »¹⁰⁸. Bref, l'opinion française fut très contrariée par les agissements allemands puisque le traité fut, en quelques sorte, sacralisé : il était du devoir de la France de le maintenir¹⁰⁹ afin d'asseoir territorialement et économiquement sa victoire.

C'est d'ailleurs l'irrépressible peur d'une répétition du drame de 14 - 18 qui a permis la réapparition du mythe de la « grosse bête germanique ». À l'époque la presse française, tel un écho d'un passé limitrophe et inoubliable, voyait l'Allemagne avec les mêmes lorgnettes que pendant la Grande Guerre. On en vint donc à dépendre l'ancien ennemi sous un jour fort défavorable tout en alléguant chez lui une soif de vengeance sans borne.

Pour le milieu journalistique français en général, le danger était non seulement lié à la puissance démographique, économique, technologique et militaire de l'Allemagne mais également à un niveau moral transcendant les simples chiffres ou rapports de forces. Reprenant à satiété les plus énormes clichés circulant au sujet des Allemands, on éleva l'idée que l'on se faisait du militarisme prussien à une sorte de vérité fondamentale du monde germanique. Exaltant l'importance de la Prusse dans la république weimarienne, on croyait que le peuple allemand ne pouvait se défaire de sa prussianité (*Preussentum*) et de son militarisme. Ce prussianisme, que l'on considérait à la fois comme une forme d'organisation socio-politique, un

¹⁰⁶ Rathenau succéda à son père à la présidence de la Société générale de l'électricité (AEG) avant de devenir ministre de la Reconstruction en mai 1921 puis ministre des Affaires étrangères sous le second cabinet de Wirth. Cuno, quant à lui, devint chancelier en novembre 1922 après avoir été directeur de l'*Hamburg-Amerika-Linie*.

¹⁰⁷ Poidevin, *Les relations...*, p. 257.

¹⁰⁸ *Le Temps*, 25 janvier 1921, p. 1.

¹⁰⁹ *Le Temps*, 28 avril 1922, p. 1.

état d'esprit personnel et collectif et également comme un style¹¹⁰, était surtout connu à travers un de ses chantres; Oswald Spengler. Comme ce dernier, dans son livre intitulé *Prussianité et socialisme* (1919), considérait qu'il n'était de vrai socialisme que prussien hérité de la théorie de l'État d'Hegel dont la signification se résumait à « la puissance, encore de la puissance, toujours de la puissance »¹¹¹, on comprend très vite les craintes que pouvait susciter une telle appréciation en France.

L'Allemagne fut donc dépeinte comme étant une nation de proie¹¹² dont l'esprit était ankylosé par son militarisme prussien. Militarisme qui, dès 1920 selon *Le Temps*, reprenait le dessus¹¹³; propos d'ailleurs corroborés par *L'Action française* qui faisait remarquer que l'état-major allemand subsistait¹¹⁴ et que les Allemands étaient plus prussianisés encore qu'en 1914¹¹⁵.

Intégrant à cette vision de l'Allemagne des réflexions ethnologiques, *L'Action française* imputa au sang allemand le militarisme; les citoyens de ce pays naissaient disciplinés et accessibles à la contrainte brutale. En somme, la moralité allemande se réduisait à un esprit profiteur et pillard qui faisait du soldat allemand un barbare¹¹⁶. Ce prétendu regard dans l'abîme de l'âme allemande convainquit même ses collaborateurs de rejeter jusqu'à la prémisse d'une conception manichéenne des Allemands. L'idée qu'il y ait deux Allemagnes (une républicaine et l'autre militariste) était une illusion¹¹⁷ et même les « bons Allemands » étaient représentés comme des gens préférant garder que donner¹¹⁸. Nous sommes ici clairement devant une dynamique de surenchère vis-à-vis de l'ennemi; c'est comme si la guerre continuait avec d'autres moyens comme les réparations et les procès d'intentions. En fait, il s'agit d'un grave aveuglement collectif qui nuira considérablement à la détente entre les anciens adversaires. À travers toutes ces considérations, *L'Action française* crut même identifier le véritable danger de la moralité défectueuse allemande : la revanche.

À ce propos la presse française ne se fit point rassurante pour son lectorat. Moins d'un an après la signature du traité de Versailles, *Le Temps* publiait déjà ses premiers avertissements

¹¹⁰ Louis Dupeux, *Aspects du fondamentalisme national en Allemagne de 1890 à 1945*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2001, p. 182.

¹¹¹ Oswald Spengler, *Prussianité et socialisme*, Paris, Actes Sud, 1986, p. 136.

¹¹² *L'Action française*, 3 mars 1921, p. 1.

¹¹³ *Le Temps*, 26 janvier 1920, p. 1.

¹¹⁴ *L'Action française*, 13 juillet 1920, p. 1.

¹¹⁵ *L'Action française*, 3 avril 1922, p. 4.

¹¹⁶ *L'Action française*, 24 janvier 1922, p. 1.

¹¹⁷ *L'Action française*, 8 février 1922, p. 1.

¹¹⁸ *L'Action française*, 27 janvier 1922, p. 1.

concernant des forces oeuvrant contre la paix outre-Rhin¹¹⁹. Loin d'être en reste, *L'Action française* prétendait que pour beaucoup d'Allemands (surtout les conservateurs et les nationalistes) le plus pressant était de laver dans le sang français et anglais l'outrage infligé à l'armée impériale¹²⁰. Avec le temps, les demandes de *moratorium* et les tergiversations liées aux diverses conférences internationales, cette perception de l'Allemagne revancharde devint omniprésente. On en vint à soutenir que le vaincu n'avait pas la volonté de vivre en paix¹²¹, qu'il ne se résignait pas à ses nouvelles frontières et que la guerre de revanche était déjà dans son cœur¹²². Ce procès d'intention devait, comme nous l'avons vu précédemment, être exacerbé par la signature des accords de Rapallo. Fait intéressant, les journaux assimilèrent le péril allemand à d'autres dangers du moment : le bolchevisme et, dans le cas de *L'Action française*, la « juiverie ».

Après Rapallo, il était évident qu'il y aurait une fusion entre les dangers allemand et soviétique. Or, il appert que les journaux français amalgamèrent ces deux menaces antérieurement. Avant même la conférence de Spa, on supputa de l'éventualité d'avoir à soutenir une guerre contre une alliance entre le *Reich* et la Russie¹²³. À Spa, le spectre d'une marche combinée germano-slave vers le Rhin sembla se préciser¹²⁴; ces deux périls ne se renforçaient-ils pas comme on avait pu le constater lorsque Ludendorff amena Lénine à Pétrograd¹²⁵? La menace que faisait planer sur l'Europe ces deux nations ne se limitait pas à l'aspect militaire. On imputa également le marasme économique dans lequel pataugeait le continent à Berlin et à Moscou¹²⁶.

Dans le cas de *L'Action française*, connue pour son antisémitisme viscéral n'ayant que sa germanophobie comme équivalent, il y eut également une assimilation entre le Juif allemand et la Prusse. Celle-ci fut surtout le fruit de l'arrivée en scène de Rathenau. Dès le début de la conférence de Gênes Léon Daudet le décrivit, dans un article intitulé « Rathenau et le guet-apens de Gênes », en des termes peu flatteurs. Selon lui, le ministre allemand n'était en fait qu'une pieuvre juive et allemande rêvant de revanche, ivre de sa formation boche et de son sang juif et souhaitant des holocaustes comme Baal¹²⁷. Cette mixtion entre la nature boche et juive était, semble-t-il, fondée sur une interdépendance dont la finalité était la revanche. Pendant que

¹¹⁹ *Le Temps*, 22 avril 1920, p. 1.

¹²⁰ *L'Action française*, 18 juillet 1920, p. 1.

¹²¹ *Le Temps*, 27 avril 1921, p. 1.

¹²² *Le Temps*, 2 et 6 avril 1922, p. 1.

¹²³ *L'Action française*, 6 février 1920, p. 1. et *L'Action française*, 19 avril 1920, p. 3.

¹²⁴ *L'Action française*, 18 juillet 1920, p. 1.

¹²⁵ *Le Temps*, 9 juillet 1920, p. 1.

¹²⁶ *Le Temps*, 2 et 6 avril 1922, p. 1.

¹²⁷ *L'Action française*, 12 avril 1922, p. 1.

Rathenau commandait la haute banque juive, l'Allemagne organisait la prochaine tuerie¹²⁸ et les deux groupes allaient en profiter. En fait, Rathenau symbolisait l'apex de ce que détestait *L'Action française*; il était Juif, avait reçu une éducation boche et était de surcroît républicain. L'oraison funèbre qu'on lui donna après son assassinat montre à quel point on l'avait mentalement assimilé aux Boches. Daudet écrivit simplement : « Un de moins¹²⁹ ». Face à la menace que faisait peser l'Allemagne sur la France, *L'Action française* comptait bien proposer des solutions.

IX- La lutte contre la grosse bête : le révisionnisme de L'Action française

Pour contrer le danger, *L'Action française* préconisait une action en deux temps : d'abord rejeter l'idée d'une collaboration franco-allemande, puis briser l'unité allemande.

C'est Bainville qui fut le plus grand adversaire d'une politique de collaboration entre les deux anciens belligérants puisqu'il croyait une telle chose impossible¹³⁰. Son éternelle méfiance envers les Allemands le conduisit à considérer que tout Français participant au relèvement économique de l'Allemagne prenait une responsabilité grave envers la nation. Pour lui, le discours de Fichte après Iéna (1806) était représentatif de la mentalité allemande et lourde de leçons. Pour comprendre ces appréhensions, citons ici un court mais révélateur extrait de ce discours : « Quand la nation allemande est soumise à une force étrangère, il faut prendre soin que la nouvelle ère par laquelle elle doit s'affranchir demeure, dans sa naissance, inaperçue de cette force et qu'elle n'éveille pas les soupçons; mieux encore, il faut que cette force se sente portée à ne pas mettre d'obstacles à l'éclosion de cette ère nouvelle. »¹³¹.

Les rédacteurs de ce journal considéraient que tout rapprochement entre les deux nations ne ferait qu'annuler la victoire de 1918. Même si un tel rapprochement devait avoir lieu, il ne serait que d'ordre commercial, industriel et financier puisque le fossé de sang entre les deux peuples rendait tout rapprochement moral sacrilège. La collaboration économique n'était même pas souhaitable car elle rapprocherait l'éventualité d'une nouvelle guerre dans un délai qui pourrait ne pas dépasser cinq ans; l'Allemagne amorcerait son invasion armée par une incursion industrielle et commerciale¹³².

¹²⁸ *L'Action française*, 13 avril 1922, p. 1.

¹²⁹ *L'Action française*, 26 juin 1922, p. 1.

¹³⁰ *L'Action française*, 16 juillet 1920, p. 1.

¹³¹ *L'Action française*, 12 juillet 1920, p. 1.

¹³² *L'Action française*, 30 mars 1921, p. 1.

La seconde partie du plan de *L'Action française* prônait le retour à la situation créée par le traité de Westphalie de 1648 : le démembrement de l'Allemagne. Considérant que la France, devant une Allemagne unie, n'avait pas de prise¹³³ et idéalisant la période 1636 - 1792 comme ayant été d'une tranquillité presque parfaite¹³⁴, on en vint à la conclusion que Berlin ne devait pas demeurer la capitale de l'Empire. On recommandait donc une promenade militaire jusqu'à Berlin pour précipiter le travail de désorganisation du *Reich* et donner aux forces particularistes la certitude d'être défendues contre les forces unitaristes¹³⁵.

Afin de justifier ce plan qui transgressait plusieurs articles du traité de Versailles consacrant l'unité allemande, on eut recours à des considérations des plus douteuses. C'est ainsi que, pour Maurras, la dissolution de l'Allemagne n'était aucunement une mesure d'impérialisme français; on diviserait l'Allemagne que pour se mettre en sûreté et pour faciliter le paiement des réparations (la dette étant répartie parmi les *Land* ainsi créés)¹³⁶. On argua aussi qu'il n'était pas injuste de priver de droit politique un État dont les actes démontraient la violence et la déraison¹³⁷ et que, de toute façon, la décomposition de l'État unitaire allemand était une oeuvre utile au monde¹³⁸. C'est cependant à Georges Valois que revient sans conteste la palme de l'originalité. Pour lui, briser l'unité allemande et étendre l'occupation militaire était oeuvre utile car cela permettrait de défendre les peuples allemands contre l'esprit d'aventure de Berlin¹³⁹!

C'est surtout la peur qui commandait cet appel de *L'Action française*; peur de se voir dominer par 60 millions d'habitants unis autour d'un gouvernement central fort, peur de voir ce pays tenter un jour de reprendre « ses biens » et peur de voir les fruits économiques de la victoire s'évaporer. Ces peurs se transmuèrent, avec l'aide de divers manquements de la part des Allemands, en une occupation du bassin houiller de la Ruhr.

¹³³ *L'Action française*, 19 mars 1920, p. 1.

¹³⁴ *L'Action française*, 8 février 1922, p. 1.

¹³⁵ *L'Action française*, 5 janvier 1923, p. 1.

¹³⁶ *L'Action française*, 7 janvier 1923, p. 1.

¹³⁷ *L'Action française*, 23 avril 1922, p. 1.

¹³⁸ *L'Action française*, 5 janvier 1923, p. 1.

¹³⁹ *L'Action française*, 3 avril 1922, p. 4.

CHAPITRE II L'OCCUPATION DE LA RUHR ET LA RÉSISTANCE ALLEMANDE (11 janvier 1923 – 26 septembre 1923)

« Aucun peuple au monde n'a connu une expérience comparable à ce que fut celle des Allemands en 1923 [...] De l'année 1923, l'Allemagne allait sortir mûre non pas précisément pour le nazisme, mais pour n'importe quelle aventure abracadabrante. »

- Sebastian Haffner¹

I- L'entrée des troupes dans la Ruhr (11 janvier 1923)

C'est en date du 11 janvier 1923 que se matérialisa l'occupation de la Ruhr. Opération éminemment militaire conduite conjointement par la France et la Belgique dont la responsabilité fut déléguée au général français Degoutte. Ce dernier disposait de trois divisions prélevées sur les effectifs de la Rhénanie (19 000 hommes), de l'appui du général belge Borremans et ses 2500 hommes et de tout l'équipement moderne souhaité. Ce jour-là, Poincaré fit cette déclaration d'intention devant la Chambre : « Nous allons chercher du charbon et voilà tout; si cette recherche nous fournit l'occasion de causer demain ou plus tard avec une Allemagne devenue plus conciliante ou avec des industriels moins exigeants, nous ne fuirons pas la conversation. »².

Les raisons avancées pour justifier l'occupation étaient liées aux carences allemandes dans le paiement des réparations. Début 1923, il restait à la France à percevoir 14,5 des 24,873 milliards que Weimar aurait dû lui donner depuis 1919³ à quoi il fallait aussi rajouter des prestations en nature (voir annexe I). Cette incurie du gouvernement Wirth à s'assurer du paiement des réparations dans leur intégralité permit à Poincaré d'utiliser la non-livraison de 25 560 m³ de bois et de 141 648 poteaux télégraphiques (d'une valeur globale de seulement deux millions de marks-or) pour s'assurer la reconnaissance, le 26 décembre 1922, d'un manquement auprès de la CR. Constatation qui sera suivie, le 9 janvier 1923, par un second vote de la Commission qui, par trois voix contre une (celle du délégué anglais), constata un manquement au niveau des livraisons de charbon. Poincaré avait un prétexte pour justifier l'occupation. Il restait cependant à savoir si ce dernier serait valable aux yeux de la communauté internationale.

¹ Sebastian Haffner, *Histoire d'un Allemand. Souvenirs (1914-1933)*. Arles, Actes sud, 2003, p. 84 et 85.

² Roth, *Raymond Poincaré...*, p. 424.

³ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 137.

II- La légalité et les buts de l'occupation de la Ruhr

L'aspect le plus polémique de cette occupation fut sans doute sa légitimité dont les gouvernements français, belge et italien fondèrent sur le traité de Versailles. Pour le Quai d'Orsay, l'occupation était la conséquence logique des manquements allemands en regard aux articles économiques du traité et se justifiait par les provisions de celui-ci. En place dès 1922, l'argumentation française utilisait comme expédient le paragraphe 18 de l'annexe II à la partie VIII du traité :

*Les mesures que les puissances alliées et associées auront le droit de prendre en cas de manquement volontaire par l'Allemagne, et que l'Allemagne s'engage à ne pas considérer comme des actes d'hostilité, peuvent comprendre des actes de prohibitions et de représailles économiques et financières et, en général, **telles autres mesures** (c'est nous qui soulignons) que les gouvernements respectifs pourront estimer nécessitées par les circonstances⁴.*

Pour la diplomatie française les termes « telles autres mesures » permettaient, en cas de manquements volontaires dûment notifiés par la CR, à chacun des signataires de prendre des sanctions appropriées. Ces dernières pouvaient prendre la forme d'une occupation dans le cadre de la décision du Conseil Suprême (ultimatum de Londres) du 5 mai 1921.

Cette interprétation sera rejetée aux États-Unis et en Angleterre⁵ (celle-ci désavoua cette entreprise en refusant de s'y joindre) alors qu'en Allemagne on assimila l'occupation à une action délictueuse. Cette prise de position et les objections soulevées ultérieurement par Weimar à propos de l'utilisation jugée abusive du paragraphe 18 n'est pas sans rappeler l'interprétation de l'historien français Étienne Weill-Raynal.

Dans son étude fondamentale sur les réparations allemandes, ce dernier affirme que l'interprétation poincariste fut erronée. Se basant sur d'autres paragraphes du traité, il en vint à la conclusion que les gouvernements français et belge ne pouvaient procéder unilatéralement à une occupation. L'argumentation de Weill-Raynal repose sur le fait que l'interprétation du paragraphe 18 est soumise, grâce au paragraphe 12 de la partie VIII du traité, à la CR. De plus, le paragraphe 13 précisait que l'unanimité était nécessaire sur les questions d'interprétation des dispositions de la partie VIII. Si cette unanimité ne pouvait être atteinte, alors les gouvernements

⁴ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 49.

⁵ Alfred E. Cornebise, « Cuno, Germany and the Coming of the Ruhr Occupation : A Study in German-West European Relations », *Proceedings of the American Philosophical Society held at Philadelphia*, vol. 116, no. 6 (1972), p. 518.

alliés et associés s'engageaient à déférer le conflit à l'arbitrage d'une personne impartiale sur la désignation de laquelle tous seraient d'accord. Ce n'est donc qu'après avoir soumis son interprétation à l'approbation unanime des membres de la CR ou à la suite de l'assentiment d'un arbitre que Poincaré aurait pu mettre en chantier son occupation. Étant donné la position du gouvernement britannique sur la question, il est peu probable que Poincaré aurait pu occuper la Ruhr s'il s'était borné à respecter à la lettre le traité. De plus, si l'on adopte une position analogue à celle d'Hugo Grotius, l'occupation était illégale puisqu'une sanction doit être interprétée de façon restrictive en faveur du condamné. Le pivot de la position de cet historien se situe cependant au niveau de l'article 430 du traité. Celui-ci précisait que si la CR jugeait que l'Allemagne se dérobaît à ses obligations, la totalité ou une partie des territoires occupés qui auraient pu avoir été évacués pourraient être immédiatement réoccupés. Cette stipulation prouvait l'illégalité de l'occupation puisque cet article aurait été complètement superflu si le paragraphe 18 garantissait une occupation illimitée aux Alliés⁶. À l'époque, la vaste majorité des quotidiens français avaient contribué non seulement à la distribution de l'explicitation poincariste mais également à son acceptation par le public français.

Dès l'entrée des troupes dans la Ruhr *Le Temps* s'évertua, dans un chef d'œuvre de casuistique, à accréditer la thèse française. Voulant renforcer l'interprétation poincariste, on affirma que les négociateurs français de la Conférence de la Paix se souvenaient parfaitement que les termes « telles autres mesures » se rattachaient à des clauses territoriales⁷, et ce, malgré que les faits nous prouvent le contraire⁸. Cette prise de position n'a rien d'étonnant puisque, dès juillet 1920, ce journal avait explicité son avis sur les droits français en matière de sanctions dérivés du traité de Versailles; avis qui présupposait une future adhésion au point de vue poincariste. Cette approbation allait surtout être visible en mai 1922. À l'époque, Austen Chamberlain déclara à la Chambre des communes que son gouvernement reconnaissait à la France le droit d'agir seule mais que celle-ci devait s'en tenir à prendre des mesures de la même nature que celles envisagées par le paragraphe 18. L'interprétation britannique limitait la France à appliquer une politique économique de prohibitions, de représailles économiques et financières dans la Ruhr. Réagissant à cette tentative de limiter les capacités françaises, *Le Temps* rappela avec justesse que depuis Spa les Anglais n'avaient jamais contesté la légalité d'occuper la Ruhr lorsque cette question était soulevée. On affirma aussi que le traité ne renfermait ni l'idée énoncée par Chamberlain ni aucune restriction du même genre; les termes « telles autres

⁶ Weill-Raynal, *Les réparations allemandes...*, Tome II, p. 371 à 378.

⁷ *Le Temps*, 11 janvier 1923, p. 1.

⁸ Lors de la Conférence de la Paix, Klotz demanda le 23 avril un amendement pour qu'il fut ajouté à l'expression « représailles économiques » les termes « et financières »; ajout inutile si « telles autres mesures » aurait englobé toutes les solutions.

mesures » indiquaient que les mesures non définies par le traité pouvaient être de nature autre que celles mentionnées au paragraphe 18. Dès lors, les représailles territoriales et militaires devenaient acceptables. Au sujet du paragraphe 13, on repoussa l'idée qu'il puisse bloquer une occupation car cela serait contraire à l'esprit du traité. Il était d'ailleurs insensé qu'en vertu du paragraphe 17 la CR remette la situation entre les mains des gouvernements en cas de manquement allemand et que ces derniers, en cas de désaccord, retournent devant elle en vertu du paragraphe 13⁹. Cette prise de position, antérieure à l'occupation, était un calque presque parfait de la position que devait adopter le Quai d'Orsay¹⁰.

Ne s'arrêtant point à des justifications tirées du seul traité, ce journal avança aussi un argument historique : l'occupation était justifiée de par le précédent de la note que M. de Thile adressa, le 23 mai 1872, à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris. Cette communication ordonnait à l'ambassadeur de laisser entendre aux Français, au nom de Bismarck, que si les indemnités de la guerre de 1870 - 1871 n'étaient pas payées au printemps de 1874 alors les autorités allemandes prendraient au moins les départements occupés sous leur propre administration pour se faire rembourser¹¹. Cet argument, qui n'a rien à voir avec l'application du traité de Versailles et conséquemment rien à voir avec l'occupation de la Ruhr, est bien symptomatique de l'ardent désir du public français de s'estimer être dans son bon droit. Ce désir allait mener *Le Temps* à publier des appréciations philosophiques.

Si l'on admettait qu'un traité puisse être éludé indéfiniment par l'un des signataires, et que les autres signataires ne puissent pas le faire exécuter sans lui désobéir par lui-même, on arriverait à la conséquence absurde que voici : un traité resterait valable tant qu'il ne serait pas respecté, mais il serait déchiré le jour où ses stipulations ne pourraient plus rester lettre morte¹².

L'Action française ne s'embarrassa point de l'imbroglio juridique dans lequel les gouvernements européens intéressés étaient alors plongés. On y considéra, dès l'annonce du manquement allemand, que la France avait le droit d'exécuter comme elle le voulait les paragraphes du traité prévoyant des mesures coercitives¹³. Loin de se pencher sur la légalité de

⁹ *Le Temps*, 26 mai 1922, p. 1.

¹⁰ À l'époque, le Quai d'Orsay présentait deux points de presse par jour (à 12h et à 19h). Ces derniers étaient à l'origine de la plupart des articles publiés concernant les affaires étrangères. Ceci faisait en sorte que les journaux étaient souvent en phase avec le ministère des Affaires étrangères. Dans ce cas-ci, la position du *Le Temps* fut explicitée antérieurement aux points de presse portant sur la légitimation de l'occupation. Il serait aussi important de noter que *Le Temps* n'était pas le journal le plus dépendant de ces points de presse puisqu'il avait le luxe de disposer parfois de correspondants à l'étranger.

¹¹ *Le Temps*, 11 janvier 1923, p. 1.

¹² *Le Temps*, 12 janvier 1923, p. 1.

¹³ *L'Action française*, 6 janvier 1923, p. 1.

l'occupation, ce journal occulta le débat en réitérant *ad nauseam* que c'était l'opposition allemande à l'exécution du traité qui obligeait la France à prendre ce chemin¹⁴.

Paradoxalement, ce journal légitimait l'action française en invoquant l'importance du respect du traité, tout en négligeant les articles portant sur les droits octroyés au vaincu. En fait foi le fait que, dès le lendemain de l'invasion, on y écrivit que la France n'était arrêtée dans la Ruhr par aucune convention, aucun accord et aucune Commission interalliée; on recommandait même l'installation dans les territoires occupés d'une administration autonome le plus rapidement possible¹⁵. Cette idée de considérer cette région comme une zone libre, extrêmement antinomique avec le traité de Versailles, allait perdurer. Dans les jours qui suivirent, on rajouta à l'ébauche de ce programme la volonté d'éloigner les fonctionnaires prussiens et la possibilité d'introduire le franc dans la Ruhr¹⁶. Foncièrement révisionniste, cette politique ne pouvait avoir pour autre but que de disloquer l'Allemagne au niveau administratif, économique et territorial.

Cette politique fut-elle envisagée ou même appliquée par le gouvernement français? L'étude de l'entendement que les historiens ont des buts français poursuivis dans la Ruhr nous aidera à répondre à cette question. Trois grandes catégories d'objectifs doivent être étudiées : les objectifs économiques, les buts politiques et les visées révisionnistes que nous avons déjà explicitées au cours de notre introduction.

Ceux qui se sont penchés sur cet épisode des relations franco-allemandes y virent, majoritairement, une opération à saveur économique. Cette thèse, qui reçut un grand nombre d'adhésions de la part des historiens francophones, conceptualisait l'occupation comme une action permettant d'assurer à la France le paiement des réparations. Selon ses tenants, le gouvernement de Poincaré ne prépara et n'exécuta l'occupation que pour mettre en place une politique de gages. Celle-ci se résumait, pour les Français, à aller eux-mêmes quérir le charbon et le coke que l'Allemagne devait exporter dans le cadre du paiement des réparations. Ses adeptes considèrent dès lors que la France ne visait qu'une application intégrale du traité de Versailles et que Poincaré ne faisait que défendre la règle de droit sans aucune arrière-pensée¹⁷.

Ceux qui conçurent cette thèse ne formèrent pas un bloc monolithique. Une partie d'entre eux poussèrent plus en avant leurs réflexions en considérant que la France, loin de jouer

¹⁴ *L'Action française*, 11 janvier 1923, p. 2.

¹⁵ *L'Action française*, 12 janvier 1923, p. 1.

¹⁶ *L'Action française*, 15 janvier 1923, p. 1.

¹⁷ Amson, *Poincaré...*, p. 329.

au simple huissier, tenta non seulement de forcer l'Allemagne à faire face à ses obligations versaillaises mais désira aussi améliorer sa position économique pour l'ère post-occupation. Pour eux, l'occupation était l'élément central d'un programme permettant de subjuguier économiquement l'Allemagne. Soumission impliquant une diminution de la puissance industrielle allemande par le maintien forcé de son économie au niveau de la simple subsistance pour au moins une génération¹⁸. On enrayait ainsi l'évolution des rapports de force entre les deux voisins qui s'accélérait au profit de l'industrie allemande¹⁹, tout en réglant le problème de sécurité français. Sécurité d'autant plus renforcée que Poincaré n'était pas sans savoir que l'occupation portait un dur coup au potentiel militaire de son voisin, désorganisait ses réseaux économiques et favorisait également les mouvements centrifuges. John R. P. McKenzie fut un de ces ceux qui martelèrent les esprits avec la notion que Poincaré savait qu'en s'attaquant à la Ruhr il pourrait l'empêcher de redevenir dangereuse économiquement et militairement²⁰.

D'autres chercheurs s'attardèrent plutôt sur les objectifs politiques de cette affaire. Pour eux, il est clair que voir dans l'occupation la simple application d'un projet économique serait réducteur. Postulat qu'ils défendent d'ailleurs en soulignant le fait que Charles de Lasteyrie du Saillant, en sa qualité de ministre des Finances, fut lui-même réticent vis-à-vis du projet des ténors de l'occupation. Il considérait, et l'avenir lui donna raison, que les bénéfices financiers qu'en tirerait la France seraient minimes voire inexistantes comme nous montre ce mot qu'il eut : « Au point de vue financier, l'occupation de la Ruhr ne peut en aucune façon se justifier; elle n'a d'intérêt qu'au point de vue politique. »²¹. Le gouvernement de Poincaré aurait plutôt été mû par trois raisons politiques.

D'abord, en occupant la Ruhr, Poincaré voulait contrecarrer la tendance internationale qui évoluait vers une révision du traité en forçant une Allemagne de mauvaise foi à payer les réparations, prouvant ainsi aux sceptiques Anglais la possibilité d'appliquer intégralement le traité de Versailles²².

D'autres constatèrent que l'occupation permettait à la diplomatie française de raffermir ses liens avec les pays de la Petite Entente en exigeant la solidarité tchèque et polonaise par le

¹⁸ Schmidt, *Versailles and the Ruhr...*, p. 22.

¹⁹ Jacques Bariéty, « Communication à la Société d'Histoire moderne et contemporaine », *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, vol. 14, no. 10 (2 février 1969), p. 8.

²⁰ McKenzie, *Weimar Germany...*, p. 138.

²¹ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 111.

²² Poidevin, *Les relations...*, p. 250 et 251.

refus de l'envoi de charbon à l'Allemagne²³. Cette consolidation venait à point puisque l'Angleterre avait débuté une stratégie de détachement de ces pays de l'orbite française en leur offrant des possibilités d'emprunt à la City²⁴. Aucun historien n'a cependant conçu que le renforcement de la Petite Entente était l'objectif principal de l'action franco-belge.

Le dernier objectif politique de Poincaré, presque unanimement perçu par ceux qui se sont penchés sur ses buts politiques, est celui du gage politique. Selon cette thèse, l'occupation permettait à la France de se présenter à de nouvelles conférences non pas en position de suppliante mais en position de force pour faire valoir ses exigences²⁵. La Ruhr aurait été une carte dans le jeu de Poincaré qui aurait conçu l'idée d'échanger sa libération contre une réduction des dettes françaises envers l'Amérique²⁶. Quoi qu'il en soit, pour Denise Artaud, toute cette malheureuse affaire proviendrait du fait que le poincarisme ne dérivait point d'un quelconque goût de la force pour la force mais d'une analyse lucide de la situation²⁷. Si la France se lance dans la Ruhr c'est pour tenter de sauver le plus possible ses acquis économiques obtenus à Versailles et qui sont, il est vrai, bafoués d'une conférence à l'autre au cours de l'après-guerre.

Quant aux perceptions de nos deux journaux concernant les buts poursuivis par la France dans la Ruhr, elles sont d'une facilité enfantine à saisir. Pour *Le Temps*, toute l'opération n'avait pour but que de s'assurer les livraisons de charbon et il n'était question ni d'impérialisme ni de démembrement de l'Allemagne²⁸. Pour son homologue, elle était une façon d'être enfin payé²⁹. Quels que furent les buts poursuivis par Poincaré, force est d'admettre que leur atteinte se compliqua en vertu de l'opposition allemande qui se dressa contre cette invasion étrangère.

III- La résistance passive allemande

Le gouvernement allemand n'eut jamais l'intention de s'incliner devant la volonté de l'occupant. Ne pouvant s'opposer militairement à l'envahisseur, Berlin opta pour une politique se résumant à ce *leitmotiv* : *Waffenlos, aber nicht Wehrlos* (une réponse morale à l'usage de la

²³ Philippe Bernard, *La Fin d'un monde 1914-1929*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 157.

²⁴ Philippe Bernard et Henri Dubief, *The Decline of the Third Republic, 1914-1938*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 113.

²⁵ George Percival Auld, *The Dawes Plan and the New Economics*, Garden City, Doubleday, 1927, p. 188 à 193.

²⁶ Bernard, *The Decline...*, p. 114.

²⁷ Artaud, *La reconstruction...*, p. 24.

²⁸ *Le Temps*, 10 janvier 1923, p. 1.

²⁹ *L'Action française*, 6 janvier 1923, p. 1.

force). Il fallait donc, comme le signifia Cuno le 5 janvier 1923, pratiquer une résistance morale qui serait complètement passive contre toute agression française³⁰. Ainsi naquit le dogme de la résistance passive dont le but n'était pas de rendre impossible la prise de gage mais de rendre l'opération si onéreuse qu'elle ne rapporterait rien à ses exécuteurs. Cette résistance eut aussi pour objectif d'obliger les Anglo-Saxons à intervenir dans cette querelle afin de protéger leurs économies des conséquences de cette politique allemande.

Cette nouvelle forme de *Widerstandspolitik* ne tarda pas à se mettre en place malgré qu'elle n'avait point été planifiée d'avance³¹ et que son véritable géniteur était beaucoup plus l'opinion publique allemande que le gouvernement qui ne faisait qu'avaliser les souhaits de la population³². Dès l'arrivée des troupes étrangères, Weimar envoya une note de protestation à chacun des signataires du traité de Versailles. Deux jours plus tard, une lettre du ministre allemand des Affaires étrangères à l'ambassadeur français à Berlin annonçait cette politique :

Le gouvernement allemand se trouve dans l'obligation de déchirer le voile par lequel le gouvernement français essaye de cacher le véritable caractère de son entreprise (...). Contre la violence qui est ainsi faite à un peuple sans défense, le gouvernement allemand élève une protestation solennelle devant le monde entier. Il ne peut se défendre contre cette violence, mais il n'est pas disposé à se soumettre à cette violation de la paix, ni bien plus, de collaborer à l'exécution des intentions françaises, comme on l'attend de lui³³.

La résistance passive allemande, dans le détail duquel nous n'entrerons pas (voir plutôt l'annexe II), connut des débuts fort modestes; on se contenta de rappeler les ambassadeurs en poste à Paris et à Bruxelles et de signifier à la CR que l'Allemagne était hors d'état de payer des prestations aux puissances d'occupation. Ce faisant, la république affirmait qu'elle ne dédommagerait plus les propriétaires allemands des mines pour les livraisons de charbon effectuées auprès des envahisseurs; l'exploitation des gages n'en serait que plus problématique.

Afin de rendre la tâche encore plus ardue aux ingénieurs et techniciens de la Mission Interalliée de Contrôle des Usines et des Mines (la MICUM dont il sera question plus tard) qui avaient pour mission de rendre le gage de la Ruhr productif, Berlin institutionnalisa la résistance passive. Le 19 janvier 1923, Weimar ordonna une grève générale dans la zone occupée pour limiter l'extraction de charbon et de coke. Cette consigne fut bientôt suivie de nombreuses autres qui encadraient les efforts des résistants. Aux fonctionnaires, on ordonna de considérer les

³⁰ Conan Fischer, *The Ruhr Crisis, 1923-1924*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 31.

³¹ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 1.

³² Michel Launay, *Versailles, une paix bâclée?* Bruxelles, Éditions Complexe, 1981, p. 145.

³³ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 161.

arrêtés français comme étant des actes illégaux, de ne pas collaborer ni entretenir des relations commerciales avec l'occupant et de n'obéir qu'aux lois allemandes. Une ordonnance du ministère de l'Économie ordonna même l'obstruction du canal Rhin-Herne par l'immersion de péniches et le sabotage des remorqueurs. Les employés des postes devaient éviter de remettre des lettres et de vendre des timbres à la soldatesque franco-belge. Plus important encore pour retirer à l'occupant les fruits de son occupation, on organisa sciemment la paralysie du réseau ferroviaire de la région. Ce qui fut d'ailleurs facilité par le fait que les 700 gares de la Ruhr fonctionnaient de façon particulière et que leurs systèmes de commandes n'étaient pas toujours interchangeables³⁴. Au début du mois de février, c'était tout le système ferroviaire de la rive gauche du Rhin qui était paralysé puisque presque tous les cheminots et les ouvriers de la *Reichsbahn*, une entreprise d'État, se mirent en grève³⁵. Cela représentait une catastrophe pour l'occupant puisque le travail de ces 170 000 grévistes était requis pour le rapatriement du coke et du charbon réquisitionnés dans la zone occupée. Les simples citoyens ne furent pas en reste. Le gouvernement fit appel à eux en leur demandant de refuser d'admettre les soldats dans les hôtels et les restaurants. Les journaux devaient aussi éviter de publier les communiqués des forces d'occupation. Bientôt, on vit l'apparition d'actes de sabotage dirigés contre du matériel utilisé par l'occupant comme des aiguillages, des signaux de voies ferrées et des liens téléphoniques³⁶.

L'effort financier nécessaire à l'instauration et la continuation d'une telle politique fut assuré par trois types d'organismes distincts. Il y eut d'abord d'innombrables caisses de secours aidant matériellement les populations des territoires occupés dont l'approvisionnement était assuré par des dons venant de toute l'Allemagne. Le relais fut ensuite repris par différentes chambres de commerce qui examinèrent les demandes de soutien financier et d'indemnisation des citoyens dans le besoin. Finalement, il y eut évidemment l'État (via la *Reichsbank*) qui défrayait les salaires des grévistes et dédommageait les Allemands ayant subi un quelconque préjudice. Les paiements effectués auprès des grévistes étaient d'une importance capitale à la réussite de la politique gouvernementale puisqu'en mettant ceux-ci à l'abri des besoins matériels on avait espoir qu'ils deviennent le fer de lance de la résistance. C'est pourquoi le *Reich* augmenta d'un quart les secours aux chômeurs, alloua à ses employés de la Ruhr un supplément de deux semaines de salaire en janvier et doubla la prime d'occupation en Rhénanie. Quant à la Prusse, elle donna à ses travailleurs des zones occupées de larges avances salariales³⁷. On évalue

³⁴ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 162 à 165.

³⁵ Marc Trachtenberg, *Reparation in world politics. France and European economic diplomacy (1916-1923)*, New York, Columbia University Press, 1980, p. 293.

³⁶ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 163 et 165.

³⁷ Favez, *Le Reich devant...*, p. 143.

à entre 60 % et 100 % la proportion des salaires des territoires occupés payée par l'État³⁸. Pour assurer ces paiements à une époque où les revenus du gouvernement central périllicitaient (la perte du poumon industriel se faisait sentir), Berlin eut recours à l'emprunt intérieur et à la planche à billets. En date du 31 août 1923, pas moins de 222,3 milliards de marks avaient été envoyés illégalement dans les territoires occupés pour soutenir la résistance passive³⁹.

Cette opposition, perçue par les journaux français comme une autre preuve de la mauvaise foi allemande, ne fut pas anticipée par *L'Action française* malgré plusieurs signes avant-coureurs⁴⁰. Antérieurement à l'occupation, ce journal n'hésita pas à déclarer que si la France allait de l'avant avec son projet l'Allemagne ne ferait rien et que tout se déroulerait à peu près tranquillement si des précautions policières et militaires étaient prises sur le Rhin et en France⁴¹.

Par contre, nul ne fut aveugle au simple fait que la résistance passive rendait la tâche des occupants bien difficile. C'est le premier acte de cette politique allemande qui éveilla, chez *Le Temps*, des doutes quant au succès de l'opération. Dès que l'on s'aperçut que les archives du *Rheinisch-Westfälische Kohlensyndikat* avait été expédiées, à l'instigation d'Hugo Stinnes, à Hambourg afin de ne pas être saisies on réalisa qu'on aurait à négocier des ententes à la pièce avec chacune des mines de la Ruhr⁴². Toutefois, le journal conservait alors sa foi en la réussite à long terme de l'entreprise et, moins d'un mois après le début de l'opération, on y écrivait déjà comme si tout était fini puisque des dispositions avaient été prises pour triompher de toutes les résistances⁴³. Cette belle bonhomie ne devait pas durer : on se rendit rapidement compte, comme à *L'Action française*, que la contestation outre-Rhin devenait de plus en plus vive. Beaucoup plus intéressant que l'étude systématique du traitement du thème de la résistance passive par les journaux est l'étude de la perception de son utilité. Or, il appert que nos deux journaux furent de même intelligence sur ce point.

Pour *Le Temps* la politique de Cuno était d'une inanité dangereuse puisqu'elle n'avait comme résultats tangibles que la mort de quelques individus et de mener le peuple allemand vers

³⁸ Hans Mommsen, *The Rise and Fall of the Weimar democracy*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1996, p. 132.

³⁹ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 208.

⁴⁰ Avant même le 11 janvier 1923, des journaux comme le *Times*, le *Germania* et le *Deutsche Tageszeitung* avaient abordé le sujet de la résistance passive. Or, *L'Action française* ne pouvait l'ignorer puisque plusieurs articles de ces journaux furent publiés par *Le Temps* entre le 6 et le 10 janvier 1923.

⁴¹ *L'Action française*, 1^{er} et 7 janvier 1923, p. 1.

⁴² *Le Temps*, 12 janvier 1923, p. 2.

⁴³ *Le Temps*, 17 et 29 janvier 1923, p. 1.

une dangereuse impasse⁴⁴. Selon ses rédacteurs, la résistance passive faisait en sorte qu'il devenait encore plus important pour la France de faire front commun afin de contraindre l'Allemagne à respecter le traité de Versailles. Plus la résistance s'étendait, plus on crut voir le vrai visage de l'Allemagne, c'est-à-dire un faciès de convoitise et de colère. On en vint même à considérer que ce pays utilisait une occupation pacifique pour se rebeller contre les traités de paix⁴⁵. Révolte qui, loin d'être spontanée et issue de la population, devait son existence aux exhortations du gouvernement, des journaux et des associations et qui représentait une étape menant à une revanche militaire⁴⁶.

À *L'Action française* on considéra que cette résistance était illégale⁴⁷ et qu'elle était une folie; elle n'avait pour effets que la désorganisation de l'industrie allemande, le gaspillage d'une bonne part des devises et de la réserve d'or de la *Reichsbank* (surtout lors de l'offensive du mark de février à mars 1923) et l'incrustation de forces étrangères dans la Ruhr⁴⁸. On ne crut nullement en la responsabilité du gouvernement fédéral dans l'instauration de la résistance passive. Pour ce journal, ce dernier était trop impotent pour avoir pu mobiliser les masses⁴⁹. L'institutionnalisation d'une telle politique allait changer la donne dans les territoires occupés; le régime d'occupation initialement prévu allait en être drastiquement bouleversé.

IV- Le régime d'occupation et ses constituantes coercitives

Lors de la phase préparatoire de l'occupation de la Ruhr, les concepteurs français (dont l'inspecteur général des mines Émile Coste fut probablement le plus influent du point de vue de la pensée économique⁵⁰) considéraient ce projet comme une opération à saveur économique appuyée au strict minimum par l'armée. À un mois de l'échéance du 15 janvier, les trois plans dressés en vue de l'occupation (celui de Degoutte, de Foch et de Coste) spécifiaient qu'il était impératif de minimiser les contacts entre les militaires français et les civils allemands. Qui plus est, le plan initial de Coste ne prévoyait aucun appui militaire; seuls des ingénieurs et des techniciens devaient être détachés dans la Ruhr.

⁴⁴ *Le Temps*, 17 janvier 1923, p. 1 et 2.

⁴⁵ *Le Temps*, 30 janvier 1923, p. 1.

⁴⁶ *Le Temps*, 19 et 22 octobre 1923, p. 1.

⁴⁷ *L'Action française*, 25 septembre 1923, p. 1.

⁴⁸ *L'Action française*, 22 février 1923, p. 1.

⁴⁹ *L'Action française*, 11 janvier 1923, p. 1.

⁵⁰ Celui-ci conçut, à partir des suggestions de Degoutte et de Tirard, le plan d'envoyer dans la Ruhr des ingénieurs avec pour mission d'y contrôler la production de charbon et de coke et de percevoir l'impôt sur le charbon.

Cette conception de l'occupation était partagée par le Quai d'Orsay : lors d'une rencontre avec Theunis (ministre des Finances et président du Conseil belge) et Jaspar (ministre belge des Affaires étrangères) le 23 novembre 1922, Poincaré leur annonça que l'occupation serait réalisée sans mobilisation car il s'agissait d'une opération d'huissier comme celle de Düsseldorf⁵¹. Lorsque la décision d'envahir la Ruhr fut enfin arrêtée⁵², force est d'admettre que les décideurs français n'avaient alors pas encore mûrement réfléchi à ce que l'on ferait si les Allemands refusaient de collaborer. Les difficultés et les frustrations qui découlèrent de cette impréparation firent en sorte qu'un véritable régime d'occupation fut implanté dans les zones occupées (voir les constituantes de celui-ci à l'annexe III). C'est de ce régime, antinomique aux discours de Poincaré, des moyens coercitifs utilisés par les Français et de l'opinion distillée à partir des deux pupitres de rédaction nous intéressant dont il sera question ici.

A) L'empiètement économique

Lorsque débuta l'occupation de la Ruhr, ultime tentative unilatérale française de préserver sa victoire⁵³, les troupes qui furent dépêchées n'avaient théoriquement pour mission que d'escorter et de protéger les ingénieurs et les techniciens de la MICUM.

Ce serait donc faire œuvre utile que d'aborder brièvement les conditions d'avènement et les responsabilités qui échurent à cet organisme dont l'existence et le sort devaient être si intimement liés aux aléas de l'occupation. La MICUM était un organisme civil, créé pour la circonstance, devant étudier et contrôler la production, l'expédition et la vente des produits des mines et des usines de la Ruhr. Relevant directement des gouvernements par l'intermédiaire du ministère des Travaux Publics, la MICUM ne fut pas placée sous la juridiction du HCITR puisque l'esprit qui l'animait était économique et non politique. Coste en fut le premier dirigeant et fut assisté d'un conseil interallié de trois membres issus de l'industrie minière et sidérurgique.

⁵¹ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 102.

⁵² L'historiographie retient en général la date du 27 novembre 1922. Cependant, pour Jeannesson comme pour nous, le Conseil de l'Élysée ne fit qu'entériner une décision prise dès le retour de Poincaré de la conférence de Londres d'août 1922 et la transmuera d'une opération purement économique à une opération enrichie de buts politiques. Voir Stanislas Jeannesson, « Les objectifs rhénans de la politique française durant l'occupation de la Ruhr (1922-1924) », *Revue d'Histoire diplomatique*, vol. 109, no. 4 (1995), p. 381.

⁵³ Frank Costigliola, *Awkward Dominion. American Political, Economic, and Cultural Relations with Europe, 1919-1923*, Ithaca and London, Cornell University, 1984, p. 120.

La MICUM était composée de seulement 72 membres (64 Français, six Belges et deux Italiens) assistés d'une centaine de subalternes⁵⁴.

Cette mission pénétra dans la Ruhr avec des pouvoirs bien définis et avec la pensée que ces derniers seraient respectés par les services administratifs allemands. Théoriquement, elle pouvait se faire communiquer toute information considérée essentielle, donner des ordres à tout le personnel administratif allemand, circuler partout et prescrire des modifications concernant la circulation des combustibles.

La réaction allemande fut tout autre de ce que l'on avait imaginé et, il faut le dire, espéré du côté français. Dès que le travail de la MICUM fut entravé, ce n'était qu'une question de temps avant que les gouvernements belges et français, relayés très souvent par les autorités militaires sur place, adoptent une panoplie de mesures visant l'anéantissement de la résistance ainsi que la création de conditions propices à l'exploitation de la Ruhr. Cela avait évidemment pour résultante un empiètement franco-belge de la vie économique du bassin houiller.

Devant la résistance, le réflexe français fut de brandir l'arme économique répondant ainsi au feu par le feu. Les premières mesures de rétorsion affectèrent inévitablement l'industrie charbonnière et les cokeries. Le 26 janvier, les gouvernements français et belge interdirent tout envoi de coke et de charbon de la Ruhr vers le reste de l'Allemagne. Il s'agissait d'asphyxier l'industrie allemande au grand complet pour pousser Berlin à se repentir. Devant la fuite en avant du gouvernement Cuno et des grands industriels de la Ruhr, on décida, le 12 février 1923, d'étendre le blocus aux produits manufacturés et d'en interdire l'exportation à partir de la zone occupée. On espérait surtout nuire aux magnats de la Ruhr, ce qui explique que l'on ait traité la Ruhr et la Rhénanie différemment; des licences pour la vente en Allemagne non occupée furent délivrées aux industries rhénanes alors que très peu de ces licences furent accordées aux industries de la Ruhr. Il ne faudrait cependant pas oublier que même les industries rhénanes éprouvèrent de nombreuses difficultés financières du simple fait qu'on leur imposait une double frontière économique.

Les occupants utilisèrent aussi le prétexte de la résistance pour imposer des décisions leur permettant de rationaliser leurs opérations et de conjurer certaines difficultés. L'exemple le plus notoire de ceci fut l'annonce par les autorités militaires françaises, le 27 janvier 1923, de la prise en main de l'exploitation des chemins de fer de la Ruhr. Décision qui allait mener, le

⁵⁴ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 157.

1^{er} mars suivant, à l'adoption des ordonnances 149 et 150 qui créèrent la Régie franco-belge des chemins de fer. Cette création procédait de la constatation de la non-coopération quasi-totale des cheminots allemands qui rendait l'exploitation du gage impossible. On tenta alors de substituer à ces derniers des travailleurs français et belges dont le labeur servirait à acheminer ce que l'on confisquait sur le carreau des mines. À son entrée en fonction le 20 mars 1923, la Régie ne comptait que sur 10 042 agents (9079 Français, 957 Belges et six Allemands) pour pourvoir à cette colossale tâche. Après des débuts difficiles⁵⁵, elle commença à dominer la situation et sa réussite technique fut instrumentale dans l'abandon de la résistance passive.

L'empiètement économique franco-belge ne se limitait nullement aux circuits économiques. À cela, il faut ajouter les lourdes réquisitions et les innombrables amendes qui constituaient, outre le produit des gages en tant que tel, les principales sources de revenus des occupants. Dans les deux cas, on se mit à travailler au pillage financier de la région assez tôt.

En ce qui concerne les réquisitions, celles-ci pouvaient prendre la forme de marchandises saisies au titre des livraisons en nature ou de saisies de numéraire que l'on effectuait à même les coffres des succursales de la *Reichsbank*. Ce pillage de banques apparut tôt puisque le premier cas survint huit jours après l'entrée des troupes dans la Ruhr. Cet usage se généralisa jusqu'à ce qu'en date du 6 avril 1923 on puisse chiffrer la somme des saisies à 28 milliards de marks⁵⁶. Ces saisies, appelées *Strafexpeditionen* par les Allemands, connurent aussi des débordements comme celui survenu à Gelsenkirchen le 17 février 1923. À cette occasion, un ordre émanant d'éminences grises françaises stipulait qu'il fallait saisir tout l'argent allemand disponible dans la ville; se substituant à des bandits de grands chemins, les soldats installèrent un cordon sanitaire bloquant la rue principale et entreprirent de détrousser les passants de leur argent⁵⁷! La raison de cette punition : la ville refusait de payer une amende.

Des amendes, il y en eut un véritable déluge. Le montant de celles-ci pouvait varier infiniment selon le crime reproché et le statut de la personne ou de l'institution impliquée. C'est ainsi qu'un individu richissime comme Krupp von Bohlen put être condamné, outre à une peine de quinze ans de prison, à payer une amende de 100 millions de marks pour son rôle dans

⁵⁵ La Régie dut combattre les difficultés liées à la résistance des travailleurs allemands des chemins de fer tout en luttant contre une crise des effectifs; attelée à une tâche immense nécessitant des milliers de travailleurs, elle eut toujours des difficultés à recruter des employés et à les convaincre de se réengager. Les conditions de vie difficiles, l'éloignement et surtout l'insécurité physique liée aux attentats devant caractériser la *Ruhrkampf* étaient les grands responsables de ce manque de main-d'œuvre malgré les bons salaires offerts.

⁵⁶ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 200.

⁵⁷ Schmidt, *Versailles and the Ruhr...*, p. 122.

l'affaire de l'*Essener Blutbad* que nous aborderons plus loin⁵⁸. Des municipalités furent également mise à l'amende. Même la résistance littéraire fut réprouvée; le conseil de guerre belge de Crefeld condamna à 100 000 marks d'amende ou à un mois d'emprisonnement trois rédacteurs en chef de journaux pour avoir publié une note de protestation. Le montant des amendes distribuées connu, devant l'extension de la résistance passive, une forte recrudescence.

Face à ce patent cas d'empiètement économique, *Le Temps* n'y vit aucun inconvénient d'ordre moral. Au contraire, on admit très tôt que les gouvernements de l'Entente pouvaient agir à leur guise par rapport aux manquements, et ce, sur les deux rives du Rhin⁵⁹. Loin de désavouer les réquisitions, on considéra que celles-ci étaient dues à l'attitude de Berlin⁶⁰ et on alla même jusqu'à leur trouver une certaine vertu : « Voilà le sens des premières opérations vraiment exécutoires de demain. Il faut que quelqu'un cède, et celui qui doit céder, ce n'est pas celui qui a le droit et la force. »⁶¹. Même la saisie de 17 millions de marks, au bureau des corporations à la mairie de Düsseldorf, devant servir exclusivement à la *Ruhrhilfe* (secours aux travailleurs de la Ruhr) ne suscita aucun émoi chez ce journal⁶² qui, quelques mois plus tôt, compara pourtant les destinataires de cette aide à de pauvres hères. Quant aux amendes, elles étaient considérées en général comme bénignes et ne justifiaient aucune protestation fut-ce même dans le cas extrême de celle imposée à Thyssen où l'on prit en compte la fortune de l'inculpé⁶³. Fait intéressant, c'est par le chemin de l'empiètement économique, considéré comme une inéluctabilité, que *Le Temps* fit ses premières armes au niveau du révisionnisme. Devant les problèmes monétaires allemands, ce journal en vint à souhaiter que l'on suppléât au mark défaillant un *thaler* de bon aloi dans le bassin de la Ruhr⁶⁴. Nul ne peut ignorer qu'une intervention financière de cette nature était non seulement contraire au traité de Versailles mais pouvait aussi cacher une velléité sécessionniste risquant de mener au morcellement de l'Allemagne.

L'Action française, comme il fallait s'y attendre, considéra comme appropriés et louables les empiètements français. Dès les premiers jours de l'occupation on y affirma que la France n'avait de compte à rendre à personne et, comble de révisionnisme, on pérorait sur la possibilité d'y introduire le franc à la suite de la débâcle prochaine du mark. Rapidement, l'empiètement économique n'y fut plus perçu comme un moyen de rendre les gages productifs mais comme un but en soi. Un article de Bainville proposait deux avenues à emprunter après la

⁵⁸ *Le Temps*, 10 mai 1923, p. 1.

⁵⁹ *Le Temps*, 17 janvier 1923, p. 1.

⁶⁰ *Le Temps*, 20 janvier 1923, p. 1.

⁶¹ *Le Temps*, 19 janvier 1923, p. 1.

⁶² *Le Temps*, 7 mai 1923, p. 1.

⁶³ *Le Temps*, 27 janvier 1923, p. 1.

⁶⁴ *Le Temps*, 15 janvier 1923, p. 1.

victoire dans la Ruhr : la première consistait à ruiner définitivement l'industrie allemande et la seconde à collaborer avec cette dernière en prenant soin de la dominer totalement. L'empiètement économique était appelé à perdurer dans le monde post-occupation⁶⁵.

B) La perte de la souveraineté allemande dans les territoires occupés

Une autre importante facette de la situation créée par le régime d'occupation fut la perte de toute indépendance nationale allemande dans la Ruhr. Très tôt, les occupants prirent des mesures afin de déposséder les Allemands des territoires occupés de toute souveraineté et de disjoindre sur plusieurs plans la zone occupée du reste du pays. Cette dépossession commençait d'abord par la présence d'une myriade de militaires étrangers logeant occasionnellement chez l'habitant, reconvertissant de force des écoles en caserne⁶⁶ et s'appropriant parfois des biens pour vivre *off the land*⁶⁷.

Cette perte de souveraineté allait bientôt être couplée par l'imposition d'un statut juridique spécial pour les territoires occupés allant à l'encontre du principe de la souveraineté. C'est ainsi qu'on annonça, malgré le fait que Poincaré ait toujours affirmé que l'occupation n'était pas militaire, que les lois de la guerre s'appliqueraient à la population civile allemande des territoires occupés. Dans les jours qui suivirent l'instauration de la résistance passive, les autorités d'occupation françaises instaurèrent aussi l'état de siège pour la rive droite du Rhin (la gauche étant sous contrôle de la HCITR). Dès lors, les administrations officielles, la police et les services publics furent assujettis aux autorités militaires et les journaux allemands exposés à la censure. Cette censure allait d'ailleurs prendre une grande ampleur puisque, en neuf mois, pas moins de 53 journaux durent subir 201 interdictions de publications pour un grand total de 4661 jours. Berlin dû même dédommager certains journaux pour assurer à leur personnel un revenu décent⁶⁸.

L'occupant se consacra ensuite à l'évacuation du régime juridique du *Reich* de la zone occupée. C'est sous cet angle que nous devons voir l'action de Degoutte au début de février 1923. Le 5 février, ce dernier s'arrogea le droit de bloquer ou d'amender la législation allemande dans la Ruhr. Neuf jours plus tard, un décret fut promulgué soumettant tous les Allemands

⁶⁵ *L'Action française*, 22 février 1923, p. 1.

⁶⁶ Schmidt, *Versailles and the Ruhr...*, p. 116.

⁶⁷ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 46.

⁶⁸ Favez, *Le Reich devant...*, p. 144 et 164.

travaillant pour l'occupant à la loi martiale française⁶⁹. Ce faisant, on venait de détacher des citoyens allemands de toute obligation envers le système juridique de Weimar. La même chose peut être constatée dans les territoires rhéno-westphaliens alors que les Français cessèrent l'application de certaines lois allemandes et interdirent les poursuites juridiques à l'encontre des collaborateurs allemands⁷⁰. Une autre étape de ce processus d'empiètement fut franchie le 14 mars 1923. Ce jour-là, par l'arrêté 25, l'occupant dissout la *Schutzpolizei* (Schupo)⁷¹; on lui reprochait des altercations avec les troupes d'occupation ayant causé la mort à Essen et Gelsenkirchen. Chose étonnante, on remplaça cette force de police par des corps policiers municipaux coupés de Berlin et placés sous l'autorité de l'Armée du Rhin : on venait de retirer aux Allemands un des rouages les plus importants du pouvoir exécutif!

Face à cette immixtion de l'occupant dans la vie interne allemande, *Le Temps* n'eut aucun remord. Ce journal eut deux réactions face à la politique française limitant la souveraineté des occupés : justifier celle-ci et en minimiser l'impact sur la population locale. La justification morale de telles entorses à la souveraineté allemande se fit surtout en amont de l'occupation; encore une fois, les nombreux manquements allemands des mois précédents servirent à légitimer les actions de l'occupant. Par contre, *Le Temps* ne se limita pas à régurgiter les mêmes arguments utilisés lors de l'entrée dans la Ruhr. On justifia aussi les empiètements à partir des réactions allemandes à ceux-ci. Sommairement, ce procédé consistait à expliquer les politiques franco-belges contingentant la souveraineté allemande comme étant des actions rendues nécessaires à cause de la résistance allemande. Par exemple, on invoqua un incident qui a eu lieu à Gelsenkirchen où deux gendarmes furent blessés pour légitimer le désarmement complet de la Schupo⁷².

Quant à la marginalisation de l'importance des répercussions d'une telle politique sur les populations locales, notons que ce quotidien n'eut de cesse d'affirmer que les autorités franco-belges faisaient tout en leur pouvoir pour importuner le moins possible l'habitant tout en réaffirmant le caractère non proactif des troupes d'occupation dans ses relations avec celui-ci⁷³. Lors de l'annonce de l'état de siège, on banalisa ce changement en soulignant que les lois allemandes restaient néanmoins en vigueur, et ce, même si on était au courant que toute

⁶⁹ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 91.

⁷⁰ Favez, *Le Reich devant...*, p. 171.

⁷¹ Cette police d'État, que l'on appelait également police verte, était dirigée par le ministre prussien de l'Intérieur. Elle succédait à la *Sicherheitspolizei* qui fut dissoute en 1920 car les Alliés jugeaient son organisation trop militaire.

⁷² *Le Temps*, 15 février 1923, p. 1.

⁷³ *Le Temps*, 13 janvier 1923, p. 6. et *Le Temps*, 15 février 1923, p. 1.

infraction était dorénavant passible du Conseil de guerre⁷⁴. Quant à la liberté de presse sans cesse bafouée outre-Rhin par les autorités d'occupation, on se contenta d'informer froidement les lecteurs de la censure sévissant dans les territoires occupés tout en s'abstenant de prendre position⁷⁵.

Chez *L'Action française*, on se moquait éperdument de la souveraineté allemande; on se plaignit même de la visite du ministre Stingel (ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones) dans les territoires occupés. On perçut cette démarche comme étant un affront fait à la France puisque cette dernière avait annoncé préalablement vouloir interdire de telles visites aux ministres allemands⁷⁶; ces derniers ne pouvaient même plus se déplacer librement à l'intérieur du *Reich*! Quoi qu'il en soit, ce quotidien ne fut jamais à la remorque de quiconque en ce qui avait trait aux piétinements des libertés allemandes dans la Ruhr; dès juillet 1923 on y exposa l'idée de passer à l'exploitation directe des mines allemandes⁷⁷.

C) Les punitions territoriales

L'occupation fut également marquée par des représailles territoriales. Utilisant toujours le prétexte de la résistance, les autorités françaises ne cillèrent pas devant un agrandissement de la zone occupée. Cette mesure de rétorsion avait deux buts : raffermir stratégiquement la position de l'armée et améliorer la situation de la MICUM en lui donnant accès à des ressources non comprises dans le cadre du plan originel.

L'acte de naissance de cette politique fut rédigé le 15 janvier 1923 alors que l'on décida d'occuper la zone entourant Bochum. Fait significatif, cette ville était un centre de production de coke. Le même jour, les occupants pénétrèrent aussi dans Dortmund même si cette ville était située à la limite de la zone démilitarisée des 50 kilomètres. La dilatation de la zone occupée continua dans les semaines qui suivirent et, le 6 mars 1923, Cuno put annoncer au *Reichstag* que l'occupation s'était étendue aux ports de Mannheim et de Karlsruhe ainsi qu'aux chemins de fer et au complexe électrique de Darmstadt. Cette fois-ci, le prétexte utilisé par les Français fut le blocage du canal Rhin-Herne. Cuno exprima aussi son indignation pour l'occupation illégale de villes comme Emmerich, Wesel, Königswinter, Kaub et Lorchhausen⁷⁸.

⁷⁴ *Le Temps*, 13 janvier 1923, p. 1.

⁷⁵ Voir à cet effet : *Le Temps*, 28 janvier, p. 1 et *Le Temps*, 1^{er} avril 1923, p. 1.

⁷⁶ *L'Action française*, 18 février 1923, p. 1.

⁷⁷ *L'Action française*, 24 juillet 1923, p. 1.

⁷⁸ Schmidt, *Versailles and the Ruhr...*, p. 124.

Face à cette politique territoriale, ni *Le Temps* ni *L'Action française* ne virent en elle une action révisionniste. *Le Temps* ne se formalisait même pas du fait que les Français avaient franchi la limite orientale de la zone neutre de 50 kilomètres prévue par le traité⁷⁹. Quant à *L'Action française*, elle ne se souciait guère de la légalité de tels agrandissements territoriaux puisque confiante que la France ne violait en rien le traité de Versailles de par son souci des formes et de la légalité⁸⁰. Attitude qui allait perdurer chez ce quotidien jusqu'à la toute fin.

Cette politique territoriale devait être maintenue jusqu'en septembre 1923. À ce moment, on cessa de menacer Weimar d'étendre l'occupation puisque l'abandon de la résistance passive aurait rendu un tel geste moralement et politiquement nuisible pour la France. Le prestige moral et la sympathie que le monde éprouvait pour la cause du vainqueur exsangue allait, dans les premiers mois de l'année 1923, être durement mis à mal. Les arrestations et surtout les expulsions en masse de citoyens allemands des zones occupées allaient desservir la cause poincariste.

D) Les arrestations et les expulsions

Non content de se borner à la sphère économique qui était apparemment le fondement de cette intervention, les Français se mirent à punir la population civile des territoires occupés. Ces punitions prirent deux formes qui, souvent, se relayèrent : les arrestations et les expulsions. Les arrestations concernèrent surtout des représentants ou des fonctionnaires du pouvoir allemand qui refusaient de coopérer avec l'occupant. L'exemple du bourgmestre de Dortmund, arrêté pour non-coopération le jour même de l'institutionnalisation de la résistance, est parfaitement représentatif de cette méthode coercitive⁸¹. Quant aux expulsions, elles consistaient à chasser un individu et sa famille immédiate (afin d'éviter que l'indésirable n'ait des raisons de revenir) des territoires occupés, et ce, dans des conditions loin d'être toujours humaines. On poursuivait alors deux objectifs : punir les Allemands dont la coopération laissait à désirer et remplacer ceux-ci par d'autres plus fiables et moins « prussiens »⁸². Bientôt, ces expulsions « individuelles » furent suivies par des expulsions en masse. L'on commença, le 14 avril 1923, à expulser massivement des groupes d'individus (cheminots, douaniers, postiers, policiers et autres subalternes) ayant pour caractéristique commune leur refus de besogner pour l'occupant.

⁷⁹ *Le Temps*, 19 janvier 1923, p. 1.

⁸⁰ *L'Action française*, 17 février 1923, p. 1.

⁸¹ Pierre Broué, *Révolution en Allemagne (1917-1933)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971, p. 655.

⁸² Le 22 janvier 1923, Poincaré informa Tirard que les mesures prises à l'encontre des fonctionnaires allemands étaient probablement insuffisantes et qu'il fallait expulser les « Prussiens ».

D'abord utilisées à l'encontre des policiers taxés d'indolence face à la résistance, ces expulsions se faisaient parfois avec un ridicule préavis de seulement 24 heures⁸³. Encore une fois, les fonctionnaires d'origine prussienne furent particulièrement touchés car, en les chassant, l'occupant croyait pouvoir plus facilement isoler les zones occupées et couper le lien névralgique entre elles et la capitale. En date du 1^{er} octobre 1923, pas moins de 8500 personnes avaient été expulsées de la Ruhr et 130 000 de la rive gauche du Rhin⁸⁴. La fin de la résistance passive ne signifia même pas l'arrêt des expulsions pour les cheminots. Ces derniers occupèrent, dans la résistance, une position avancée qui leur valut d'être particulièrement visés par les mesures coercitives de l'occupant. Au crépuscule de l'occupation, on put établir l'étendue de l'abnégation de ceux-ci : huit d'entre-eux étaient morts, 269 avaient été blessés, 25 214 avaient été expulsés avec 64 038 individus leur étant liés, 2564 avaient été arrêtés et 400 condamnés collectivement à 400 ans de prison et à 20 ans de travaux forcés⁸⁵. De ces arrestations et bannissements, qui soulevèrent l'ire de bien des milieux à l'étranger, les deux journaux nous intéressants eurent une appréciation analogue.

Dans le cas du *Le Temps*, le thème des arrestations fut abordé sans ambages dès qu'on prit connaissance de leur existence⁸⁶. Dans tous les cas sur lesquels ce journal porta une attention particulière que nous avons pu étudier, on ne manqua jamais de justifier chacune des arrestations par le non-conformisme des autorités allemandes aux demandes franco-belges⁸⁷. Quant aux exils forcés, ils furent abordés d'une façon professionnelle quoiqu'on ait l'impression qu'ils constituaient autant de faits divers de par la façon détachée et mathématique avec laquelle *Le Temps* en informait le public. Par ailleurs, la qualité des renseignements obtenus par ce journal concernant cette composante de la politique coercitive française est proprement stupéfiante. Ses lecteurs furent extrêmement bien renseignés quant au nombre exact des expulsés (on reprenait jusqu'aux statistiques allemandes⁸⁸) et même, parfois, sur les fonctions remplies par ceux-ci à l'intérieur de l'organigramme sociétal des territoires occupés. Même les divers décrets français menaçant d'expulsion des groupes entiers de civils furent abordés avec assiduité⁸⁹. Fait significatif de l'importance que les expulsions prirent au fil des mois, ce journal qui avait commencé par publier des listes *in extenso* des expulsés cessa de le faire systématiquement dès que celles-ci devinrent trop longues.

⁸³ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 93 et 105.

⁸⁴ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 204.

⁸⁵ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 107.

⁸⁶ *Le Temps*, 20 janvier 1923, p. 6.

⁸⁷ Voir à cet effet notamment *Le Temps*, 21 janvier 1923, p. 6. et *Le Temps*, 28 janvier 1923, p. 1.

⁸⁸ *Le Temps*, 3 mai 1923, p. 1.

⁸⁹ *Le Temps*, 1^{er} avril 1923, p. 1.

Toute cette rigueur journalistique ne peut cependant faire oublier que ce journal, bien qu'il ne cacha pas à ses lecteurs que des familles entières étaient chassées de chez elles, ne s'attarda point sur les conséquences humaines d'un tel déracinement ni sur la façon avec laquelle on procédait en ces occasions. Cependant, dans un souci de justice envers *Le Temps*, il ne faut pas oublier qu'à cette époque, l'heure en France était plus au paiement des réparations qu'à l'instauration de relations européennes pacifiées.

La position de *L'Action française* dans toute cette affaire fut naturellement empreinte du mépris dans lequel ce journal tenait tous les Allemands. On considérait que les arrestations et les expulsions étaient légales et qu'on avait parfaitement le droit d'éloigner autant de fonctionnaires prussiens qu'on le désirait⁹⁰. Le traitement de ces deux composantes du régime d'occupation en fut un de surface; l'arrestation et l'expulsion de gens que l'on qualifiait d'indésirables⁹¹ n'étaient que deux répercussions liées au regimement allemand et ne méritaient pas qu'on s'y attarde. Le régime d'occupation décrit ci-dessus avait un arrière-goût bien saumâtre pour les Allemands des zones occupées. Malheureusement, un événement allait survenir au sein de ce climat pernicieux dont la portée allait noircir le tableau : la bourde de l'*Essener Blutbad*.

E) La bourde de l'Essener Blutbad (31 mars 1923)

Au moment même où *Le Temps* mettait sous presse que les rapports entre les soldats étrangers et la population des territoires occupés s'amélioraient et que tout semblait calme dans la Ruhr⁹², la ville d'Essen était secouée par le plus sanglant incident impliquant des militaires français et des civils allemands de toute l'histoire de l'occupation. Le 31 mars 1923, les employés des usines Krupp se rendirent à leur travail mais, contrairement à la routine, ils reçurent la visite matinale d'un petit détachement français commandé par le lieutenant Durieux du 160^e régiment d'infanterie. Ce dernier, apparaissant dans la *Altendorferstrasse* avec ses onze hommes et une mitrailleuse, avait reçu pour mission de dresser un inventaire des véhicules se trouvant au *Zentrale Garage* de Krupp. Il n'avait ni l'autorisation d'emprunter ni celle de saisir ceux-ci. Krupp en avait été informé la veille par le quartier général français de Düsseldorf mais n'avait apparemment pas cru bon de faire circuler l'information aux départements concernés. Alors que les Français s'attelaient à la tâche, quelques 5000 sirènes se mirent à retentir à l'unisson, et ce, pendant une heure et demie sans interruption. Les milliers d'ouvriers du

⁹⁰ *L'Action française*, 15 janvier 1923, p. 1.

⁹¹ *L'Action française*, 17 février 1923, p. 1.

⁹² *Le Temps*, 1 avril 1923, p. 1.

complexe industriel, alertés de la présence française, quittèrent leur poste pour jouer au badaud intimidateur auprès des Français. Devant cette masse anonyme, Durieux replia sa troupe dans un garage situé en face de la caserne des pompiers. Sans le savoir, il venait de placer ses hommes dans une situation hasardeuse; son nouvel abri était non seulement un cul-de-sac mais était pourvu de jets de vapeur pour nettoyer des machines dont les commandes se trouvaient sur le toit. À 10h30, les sirènes se turent enfin et la foule commença à avancer vers les soldats que la nervosité gagna rapidement. Deux ouvriers eurent alors l'idée d'ouvrir en grand les robinets du toit et une vapeur dense envahit aussitôt le garage. Durieux, soucieux de protéger ses subordonnés, ordonna que l'on tire des coups de semonces. Puis ce fut le drame. La foule continuant à avancer, l'officier ordonna en désespoir de cause de tirer sur celle-ci; 13 ouvriers perdirent la vie et 52 autres furent blessés⁹³. Ce triste événement eut une couverture médiatique quelque peu différente de l'explicitation ci-dessus. C'est de cette antinomie dont il sera question ici ainsi que des opinions véhiculées, concernant cet incident, par la presse nous intéressant.

En ce qui concerne *Le Temps*, la nouvelle de ce grave accroc ne fut transmise qu'avec deux jours de retard et les informations publiées furent ni des plus précises ni des plus exactes. La raison en fut sûrement l'absence de correspondant à Essen; on se rabattit sur les dépêches de deux agences journalistiques, Havas et Radio, dont le contenu laissait à désirer. C'est ainsi que *Le Temps* publia la nouvelle que, le 31 mars 1923, 12 soldats français avaient été envoyés chez les usines Krupp afin de réquisitionner des automobiles. Ils auraient été assaillis vers huit heures par des ouvriers qui les attaquèrent avec des projectiles pendant que d'autres brandissaient des revolvers (Durieux lui-même affirma n'avoir vu aucun ouvrier en possession d'un revolver). Les assaillants tentèrent ensuite de diriger contre les soldats des jets de vapeur et, après avoir encaissé bien des brimades et des invectives, les Français durent se résoudre à tirer. On estima que cet acte purement défensif avait fait dix morts et une vingtaine de blessés⁹⁴.

L'important ici n'est pas de constater les quelques erreurs qui se sont glissées dans ce traitement de l'*Essener Blutbad* mais plutôt la signification que l'on donna à l'événement. *Le Temps* considéra que cet incident n'était pas la résultante d'un mouvement nationaliste spontané mais plutôt qu'il avait été orchestré. On affirma qu'il paraissait que l'incident avait été provoqué et dirigé par un certain nombre d'anciens agents de la *Schupo* répartis dans les usines Krupp⁹⁵. L'utilisation du verbe « paraître », qui s'apparente plus à la simple propagation de rumeurs qu'à

⁹³ William Manchester, *Les armes des Krupp 1587-1968*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1970, p. 291 et 292.

⁹⁴ *Le Temps*, 2 avril 1923, p. 1.

⁹⁵ *Le Temps*, 2 avril 1923, p. 1.

de réelles informations, est des plus suspecte venant d'un journal officieux. Mais l'on ne s'arrêta pas là; on pointa également du doigt la direction de l'usine pour avoir permis le fonctionnement des sirènes donnant le signal de l'émeute.

C'est d'ailleurs par cette incitation implicite à l'affrontement qu'on justifia l'arrestation de quatre directeurs de la *Firma*. Ne voulant reconnaître aucune intention belliqueuse réfléchie de la part des ouvriers, on conclut que cet événement était le résultat de l'action d'agitateurs voulant dresser les ouvriers contre l'occupant. On attesta le tout en relatant qu'à la suite du pénible épisode de la matinée, des employés des usines réunis devant les bureaux du journal socialiste *Ruhr-Echo* affirmèrent que le tout aurait pu être évité sans les provocations des milieux patronaux. On mit donc l'odieux de ce désastre sur le compte de l'éminente dynastie industrielle qu'était la famille Krupp. Renchérissant sur la culpabilité du *Konzern* Krupp, on affirma pouvoir observer, dans les jours qui suivirent le carnage, un déchaînement de la propagande nationaliste méthodiquement mené par des employés du conglomérat⁹⁶. Cette publication rectifia, subséquentement, quelque peu le tir notamment en ce qui avait trait aux morts (13) et aux blessés (23)⁹⁷ mais ne cessa jamais de considérer que l'action des fantassins français n'était que de la légitime défense.

Fait plutôt rare, *L'Action française* devança son concurrent dans l'annonce des nouvelles d'Essen puisqu'on aborda le sujet avec à peine une journée de retard. Pour ses éditorialistes, l'*Essener Blutbad* fut une véritable émeute au cours de laquelle on avait lancé, sur une troupe d'un sang-froid digne d'éloges, de grosses pierres et où quelques revolvers étaient apparus. L'incident, survenu au cours d'une réquisition, aurait fait six ou sept morts et une trentaine de blessés. À l'instar du *Le Temps*, on affirma aussi le caractère prémédité de cette émeute; apparemment, deux photographes étaient installés d'avance sur les toits des bâtiments du complexe industriel afin de prendre des clichés pouvant servir la propagande allemande. Maurras accusa aussi les excitations patronales et gouvernementales d'avoir insufflé un esprit de rébellion aux ouvriers. Là aussi on avança qu'à cause des sirènes la responsabilité de la direction de l'usine Krupp était gravement engagée et on réclama de lourdes sanctions à l'égard de ses fomenteurs de troubles publics⁹⁸. Ce journal n'eut d'ailleurs de cesse d'affirmer que les actions de la soldatesque française étaient légitimes puisqu'elle avait répliqué selon son droit et son devoir.

⁹⁶ *Le Temps*, 2 avril 1923, p. 1 et 4.

⁹⁷ *Le Temps*, 3 et 4 avril 1923, p. 1.

⁹⁸ *L'Action française*, 1^{er} avril 1923, p. 1. et *L'Action française*, 2 mai 1923, p. 3.

Devant ce massacre, la population de la Ruhr ne resta pas inerte; l'après-midi même de l'incident un motocycliste belge, un agent de police et deux ingénieurs français furent violemment attaqués puis volés. C'est bien là que réside l'essence de l'importance de la mésaventure de l'occupant à Essen. À partir de ce moment, une résistance active allait se joindre à la résistance passive : la *Ruhrkampf* allait commencer...

V- La Ruhrkampf : la résistance active

À partir de l'incident de l'usine Krupp la résistance prit une nouvelle dimension. Désormais, les saboteurs ne se circonscrivent plus à ne s'attaquer qu'à des lignes téléphoniques et télégraphiques, aux voies ferrées et aux aiguillages; on sabote également des ponts, des tunnels et des canaux, et ce, sans plus aucun souci pour la vie humaine. On aurait cependant tort d'imputer à l'incident d'Essen l'entière responsabilité de cette radicalisation de la lutte. Le 16 janvier, à Bochum, on avait déjà eu une démonstration prouvant que les frictions entre occupants et occupés pouvaient se transmuier en rixes meurtrières. Par contre, on ne peut nier que le massacre d'Essen servit de catalyseur dans la tentative d'adjoindre à la résistance passive une résistance active, plus de nature d'ailleurs à trouver grâce aux yeux des milieux nationalistes. L'utilisation de l'arme terroriste ne fut aucunement, loin s'en faut, une réaction agressive spontanée, dépolitisée et isolée. Cette forme de résistance armée, dont on allait tirer de son aboutissement l'expression *Ruhrkampf* (combat de la Ruhr), fut nourrie par les trois grands piliers de la république weimarienne : l'armée, des éléments de l'industrie lourde et le gouvernement.

Dans cette extension violente de la lutte à l'envahisseur nul ne saurait atténuer l'importance qu'eut la *Reichswehr* dans l'organisation et la perpétration d'actes terroristes puisque son haut-commandement prit le contrôle de la conduite de la résistance active. Subordonnant ou créant de toutes pièces les groupes para-militaires qui allaient se destiner à commettre des sabotages, la *Reichswehr* fut la grande responsable de l'installation de cette politique terroriste non seulement par son appui financier et matériel⁹⁹ mais également au niveau des ressources humaines allouées à cette politique. À ce titre, le retour aux affaires de Kurt Jahnke, un ancien agent secret, est significatif. Il fut envoyé auprès du lieutenant-colonel Joachim von Stülpnagel afin d'accroître l'efficacité de la *Ruhrkampf*¹⁰⁰.

⁹⁹ Voir Jeannesson, *Poincaré...*, p. 263. et Mommsen, *The Rise and Fall...*, p. 131.

¹⁰⁰ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 170.

La grande industrie ne fut pas en reste. Son appui fut d'abord et avant tout financier. Son immixtion dans les sabotages fut, d'après Jean-Claude Favez, très tôt acquis. Cet historien invoque d'ailleurs une rencontre, le 30 janvier 1923, portant sur des questions liées aux attentats et réunissant le chef de l'armée Hans von Seeckt, Jahnke et Stinnes pour étayer son affirmation. Certains industriels, comme Thyssen, allèrent jusqu'à se servir subséquemment de leur association avec la résistance active comme source de gloire et s'en vanter ouvertement. Même l'Association des industriels allemands du fer et de l'acier reprocha à certains (surtout aux sociaux-démocrates) de manquer de compréhension pour cet aspect de la lutte¹⁰¹. Dans certains cas, comme dans celui de Krupp dont il sera question plus loin, l'aide apportée à la résistance active fut sous forme d'accommodement.

Quant au gouvernement allemand, il participa à plus d'un titre à la création de cette vindicte malgré le manque d'enthousiasme du chancelier pour elle. Ce fut d'abord, à la fin de janvier 1923, la suppression de l'interdiction de nombreux corps francs (dont le *Stahlhelm* et le *Jungdeutscher Orden*) avant de passer à l'organisation de départs de volontaires armés pour la Ruhr. La plupart des sabotages exécutés en Rhénanie et dans la Ruhr furent l'œuvre de deux organisations (le *Freikorps Oberland* et le *Hanseatische Freikorps*) sous la coupe de Berlin. Si l'on ajoute à cela le fait que le ministère des Transports appuya financièrement cette résistance, l'intervention de Berlin dans cette affaire ne fait aucun doute¹⁰².

La résistance active, si elle n'enthousiasmait point tous les Allemands, fut extrêmement mal reçue en France. *Le Temps* et *L'Action française*, dans leur perception de celle-ci, furent du même avis; ils considèrent ces actes de sabotage comme autant de délits de droit commun¹⁰³. *L'Action française*, constatant la dégradation de la situation (on recensa pas moins de 180 attentats entre mars et juin 1923¹⁰⁴), en profita pour réactualiser son projet de démonstration militaire à Berlin¹⁰⁵. Cette flambée de violence, en réalité plus circonscrite que ce que l'opinion française contemporaine pensait¹⁰⁶, eut pour conséquence une aggravation des termes de l'occupation pour les habitants des territoires occupés. Loin de recueillir l'approbation de ces derniers, les coups d'éclat des saboteurs furent plutôt mal accueillis parce qu'ils rendaient, de par les répliques qu'ils inspiraient aux occupants, une situation douloureuse encore plus insupportable. Dès le 12 février 1923, à la suite de sabotages reliés non pas à la *Ruhrkampf* mais

¹⁰¹ Favez, *Le Reich devant...*, p. 203.

¹⁰² Jeannesson, *Poincaré...*, p. 263.

¹⁰³ *Le Temps*, 8 mai 1923, p. 1. et *L'Action française*, 20 septembre 1923, p. 2.

¹⁰⁴ Favez, *Le Reich devant...*, p. 200.

¹⁰⁵ *L'Action française*, 1^{er} juillet 1923, p. 1.

¹⁰⁶ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 165.

à la simple résistance passive, le général Degoutte publiait un décret pour contrer le terrorisme qui liait les saboteurs à la population locale. On y stipulait que les autorités locales pouvaient être arrêtées si les saboteurs n'étaient pas attrapés et que l'occupant se réservait le droit de punir par des amendes, des couvre-feux et de multiples autres pénalités des communautés entières¹⁰⁷.

Avec l'intensification du terrorisme dans les zones occupées à la suite de l'organisation de la *Ruhrkampf*, on vit la multiplication de tels décrets. Le public français, par l'entremise du *Le Temps*, fut particulièrement bien informé du contenu des diverses ordonnances adoptées. Celles de Tirard, en particulier, furent de plus en plus sévères notamment au niveau du montant des amendes pour toute infraction aux ordres de la HCITR. Quant aux pénalités encourues à la suite d'un acte de sabotage, elles allaient de la simple détention à la peine de mort en passant par les travaux forcés. On en vint même, à la fin du printemps de 1923, à faire monter de force des otages allemands à bord des trains de la Régie afin de réduire la fréquence des attentats à la bombe¹⁰⁸. On comprendra que les occupants, ayant subi des pertes de l'ordre de 20 tués et 66 blessés pour la période allant de 1923 à 1924¹⁰⁹, devinssent moins flexibles dans le traitement des populations civiles. Les saboteurs, eux, devaient inévitablement s'attendre à être exécutés s'ils étaient pris en flagrant délit. Or, la montée en flèche des violences perpétrées par ceux-ci ne se fit pas en toute impunité; les troupes de Degoutte pouvaient compter sur la vigilance de la police criminelle française. C'est d'ailleurs cette organisation qui, dans la nuit du 7 au 8 avril 1923, arrêta un certain Albert-Léo Schlageter dans un hôtel d'Essen. On reprochait à cet ancien des corps francs devenu un national-socialiste d'avoir fait dérailler un convoi militaire français. Après s'être vu traîné devant une cour martiale à Düsseldorf, il fut condamné à mort le 10 mai 1923 avant d'être passé par les armes seize jours plus tard dans une carrière de la ville.

Le cas de Schlageter, outre le fait qu'il constitue le seul exemple d'un Allemand ayant vu sa condamnation à mort réellement exécutée, est surtout spécial en ce qui a trait à la signification, très mal appréciée à l'Ouest, que l'affaire prit en Allemagne. En France, toute cette histoire ne se résumait qu'à l'exécution d'un terroriste avoué. Outre-Rhin, l'exécution de ce jeune homme obscur allait être élevée au rang de symbole de l'impérialisme mesquin des Français; un martyr venait d'être supplicié. Étonnamment, ce martyr allait être réclamé autant pas la droite à laquelle il appartenait que par la gauche. Pour les premiers, il s'agissait d'un frère d'armes assassiné pour la cause nationale¹¹⁰ alors que pour les seconds, dont l'éminent

¹⁰⁷ Fischer, *The Ruhr Crisis...*, p. 171 et 172.

¹⁰⁸ Favez, *Le Reich devant...*, p. 165.

¹⁰⁹ Launay, *Versailles...*, p. 145.

¹¹⁰ Il est d'ailleurs significatif que la première pièce de théâtre dite « nazie », créée par Hans Johst et jouée devant Hitler en 1933, était intitulée « Schlageter ».

Karl Radek qui lui rendit hommage devant le Komintern¹¹¹, Schlageter était la victime d'une tragédie puisant sa source dans l'impérialisme de l'État bourgeois français. Le traitement journalistique de cet événement perçu, en France, comme un simple fait divers est des plus intéressant surtout en ce qui concerne les ramifications que l'on attribua, chez *Le Temps*, aux crimes de Schlageter.

Pour ce grand quotidien, l'affaire de la bande de Schlageter (à son procès il était accompagné de six autres coaccusés) ne se résumait point à une simple mise en accusation de terroristes. On lia cette affaire avec le procès contemporain de Krupp von Bohlen et des directeurs de ses usines qu'on avait arrêtés à la suite des rôles troubles qu'ils avaient joués lors de l'*Essener Blutbad*. Arguant du fait que le procès de Werden (celui de Krupp) faisait malheureusement ombrage sur celui de Düsseldorf, *Le Temps* insista sur les ramifications qui existaient entre les deux procès. Trois jours après la condamnation à mort de Schlageter, on pérorra longuement sur le fait que le condamné entretenait des rapports étroits avec Creuzfeld, le directeur du laboratoire chimique des usines Krupp. On accusa d'ailleurs ce dernier d'avoir donné des explosifs et des armes aux terroristes. Ce serait même dans l'enceinte de l'usine Krupp que, le 5 mars 1923, la cellule terroriste à laquelle Schlageter allait faire partie naquit. Le tout serait survenu sous les yeux d'un membre de la direction de Krupp, le comte de Beinsel. L'extrait suivant démontre bien l'opinion que *Le Temps* avait concernant la *Firma* et le lien entre ces deux affaires : « Ces quelques faits suffisent à établir, pour toute personne impartiale, que le pavillon de la maison Krupp abritait en réalité une véritable entreprise de banditisme, aussi dangereuse pour la République allemande que pour les troupes d'occupation franco-belges d'occupation de la Ruhr. »¹¹². Après l'exécution de Schlageter, dont on relata avec moult détails les dernières heures, on conclut que justice avait été faite et on rendit ce jugement sans équivoque :

*À l'heure où les sabotages sur les voies ferrées augmentent chaque jour, puisse cette exécution servir d'exemple et ralentir le zèle criminel des saboteurs. La fermeté est indispensable à l'égard de ces véritables bandits de droit commun qui, beaucoup plus souvent par cupidité que par patriotisme, se mettent à la solde d'organisations secrètes nationalistes et ne craignent pas de causer des catastrophes épouvantables, sans pitié pour les femmes et les enfants qui pourront en être les victimes*¹¹³.

Quant à l'organisme du nationalisme intégral, il ne perçut aucunement l'importance d'un tel événement sur les mouvements extrémistes allemands puisqu'on traita cette affaire comme si

¹¹¹ Dupeux, *Aspects du fondamentalisme national...*, p. 297.

¹¹² *Le Temps*, 13 mai 1923, p. 1.

¹¹³ *Le Temps*, 27 mai 1923, p. 1.

elle était d'une insignifiance évidente. En fait, l'*Action française* se contenta de décrire, avec un zèle de voyeur, les derniers instants de Schlageter sans en tirer aucune des conclusions qui s'imposaient¹¹⁴.

VII- La fin de la résistance et son bilan

La politique de la résistance active allait très tôt montrer ses limites. À Berlin, on vint rapidement à la conclusion que rien de bon ne pouvait se dégager de la *Ruhrkampf* dès lors qu'elle ne venait pas à bout de la détermination d'occupants mieux armés et surtout déterminés à ne pas partir de la Ruhr en perdant la face. En ajoutant à cela les misères supplémentaires vécues par les populations locales à cause du durcissement de l'occupation ajoutées au regain de popularité du séparatisme rhénan, on comprit que cette politique devait être abandonnée tôt ou tard. De plus, la politique de résistance active avait l'effet pervers d'annihiler le regain de sympathie éprouvé par le monde envers les Allemands.

Ce fut, de surprenante façon, les Anglais et le Vatican qui mirent conjointement fin à la *Ruhrkampf* en poussant Cuno, le 7 juillet 1923, à publier un texte répudiant le recours à la violence. Les pressions qu'ils exercèrent étaient surtout dues à l'horrible attentat à la bombe qui avait touché un wagon de troisième classe de la ligne Duisbourg-Friemersheim le 30 juin précédent : l'explosion avait fait dix morts et trente blessés parmi des permissionnaires belges. Devant le tollé international que cet événement avait créé, et surtout parce que Weimar ne pouvait espérer améliorer sa situation si l'Angleterre décidait de se rallier aux occupants, Cuno décida de cesser d'appuyer la résistance active. Ce qui se passa ensuite est, comme le dit si bien Jeannesson, une preuve *a posteriori* de l'influence directe et réelle du gouvernement allemand dans cette affaire. À la suite de cette déclaration les actes violents se raréfièrent et cessèrent à la fin d'août avant même que l'on abandonne la résistance passive¹¹⁵.

L'occupation et la résistance à celle-ci eurent bien des répercussions sur la vie allemande. Une de celles-ci mérite que l'on s'y attarde : l'hyperinflation. L'insistance dans le traitement de cette facette des conséquences économiques de l'occupation, que l'on retrouve chez la vaste majorité des historiens ayant abordé l'an 1923 allemande, est des plus légitimes. Son bien-fondé provient du fait que la plupart des conséquences qu'eut l'occupation sur la vie allemande furent intimement rattachées à la situation hyperinflationniste qui s'installa à l'ombre

¹¹⁴ *L'Action française*, 27 mai 1923, p. 1.

¹¹⁵ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 265.

des baïonnettes et dont l'origine remonte principalement à la volonté du gouvernement allemand de résister à l'occupant. Mais avant d'aborder de front le sujet de l'hyperinflation, nous devons nous pencher sur ses origines structurelles. C'est que, bien que la situation hyperinflationniste de 1923 soit devenue indissociablement liée dans la mémoire collective allemande à l'occupation, elle ne fut pas le fruit de l'occupation mais bien une pomme empoisonnée léguée par la Grande Guerre. De cette interprétation, largement corroborée par les historiens, nous présenterons ici les grandes lignes.

D'abord, il faut savoir que pour financer la dernière guerre l'Empire wilhelmien dut dépenser pas moins de 140 milliards de marks-or. Pour posséder puis dilapider une telle somme, le *Reich* eut recours massivement à l'emprunt. Cela fit grimper la dette consolidée du pays à 96 milliards de marks 1919 à la fin de la guerre (l'endettement de l'État allemand n'était que de cinq milliards en 1913)¹¹⁶. Ce vertigineux endettement n'avait pourtant même pas couvert 70 % des frais. Pour solder ce déficit, on eut recours à la bonne vieille méthode d'imprimer de nouveaux billets non gagés engendrant ainsi une situation inflationniste au sortir de l'autarcie économique créée par la guerre. À la fin des hostilités, le montant des dettes de l'État allemand avait été multiplié, alors que la circulation monétaire était passée de deux à 45 milliards (entre 1913 et 1919)¹¹⁷. Cette circulation monétaire accrue ne passa guère inaperçue; pendant la guerre les bourses des pays neutres négociaient le mark à 50 % de sa parité-or¹¹⁸. Cela nous conduit à deux conclusions: l'inflation a été provoquée par la guerre et les réparations ne furent pas la cause fondamentale de la dévaluation du mark.

Loin de se résorber à la fin des combats, l'inflation perdura en Allemagne. Encore en 1922 on put assister à une autre chute du mark attribuée à l'inflation galopante créée par les planches à billets surutilisées. Cette crise inflationniste eut le même effet, pour l'Allemagne, qu'un autre blocus en empêchant l'achat des importations requises au bien-être de la population¹¹⁹. C'est donc dire que dès cette époque les planches à billets fonctionnaient trop et l'inflation qui en découlait avait déjà des répercussions sur la vie quotidienne des Allemands. En somme, l'occupation de la Ruhr n'eut presque rien à voir avec l'inflation catastrophique du début des années 1920¹²⁰. Par contre, il est indéniable que l'extrême poussée inflationniste de 1923 fut contemporaine de l'occupation. En fait, la question fut longtemps de savoir si c'était

¹¹⁶ Eberhard Kolb, *The Weimar Republic*, 2^e éd., New York, Routledge, 2005 [1988], p. 41.

¹¹⁷ Alfred Wahl, *L'Allemagne de 1918 à 1945*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 1999, p. 30.

¹¹⁸ Georges Castellan, *L'Allemagne de Weimar (1918-1933)*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 1972 [1969], p. 152.

¹¹⁹ Lichtenberger, *Relations between France...*, p. 112.

¹²⁰ A. J. Nicholls, *Weimar and the Rise of Hitler*, London, Macmillan and co., 1968, p. 102.

l'occupation franco-belge qui fut directement la grande responsable de l'hyperinflation de l'année 1923 ou si la cause de ce cataclysme monétaire était ailleurs.

La réponse à cette interrogation est des plus paradoxales; la crise hyperinflationniste fut due non pas aux occupants mais bien à la réponse que Cuno fit au poincarisme. C'est la résistance passive qui donna le coup de grâce au mark allemand. Lorsque Cuno institutionnalisa celle-ci il mit sur les épaules de son gouvernement de nouvelles et lourdes charges financières (les subsides) qui allaient peser d'un poids énorme sur les finances publiques de Weimar. Stresemann lui-même, le 7 septembre 1923, nota que la résistance passive coûtait environ 40 millions de marks-or par jour à la République allemande¹²¹. L'historien McKenzie, se fiant à ce chiffre, avança que si l'on extrapolait ce montant sur une période de douze mois cela revenait à dire qu'en une année d'occupation Weimar aurait déboursé le quart de ses paiements annuels de réparations pour soutenir les grévistes de la Ruhr¹²². Ces dépenses étaient d'autant plus dramatiques que l'Allemagne se voyait privée des énormes bénéfices reliés à l'exploitation économique de sa région industrielle la plus prospère.

L'aggravation du déséquilibre entre les revenus et les dépenses du gouvernement (dans la première moitié du mois d'août 1923 les dépenses de Weimar furent seize fois plus grandes que ses revenus¹²³) fit en sorte que Berlin se crut obligé de recourir à nouveau à la planche à billets. Seulement cette fois on imprima des billets tous azimuts. Il n'est donc pas étonnant de constater que le premier soubresaut critique dans la valeur du mark est à dater de janvier 1923 et que la situation se détériora fortement ensuite (voir annexe IV). En août 1923, le Dr. Havenstein (alors président de la *Reichsbank*) annonçait que sa banque émettait 46 milliards de marks par jour¹²⁴. Un mois plus tard, il n'y avait pas moins de 133 imprimeries à billets actives officiellement¹²⁵. Cette gigantesque surproduction de billets détruisit la valeur du mark, comme le montre le fait que, lors de l'annonce d'Havenstein, la devise allemande était cotée à cinq millions pour un dollar américain. Cette chute vertigineuse du mark dépassa de beaucoup même les analyses les plus pessimistes. L'hyperinflation s'était trouvée un terrain propice en Allemagne.

¹²¹ Eyck, *A history of the Weimar Republic...*, Tome I, p. 256.

¹²² McKenzie, *Weimar Germany...*, p. 144.

¹²³ Jonathan Wright, *Gustav Stresemann. Weimar's Greatest Statesman*, Oxford & New York, Oxford University Press, 2002, p. 217.

¹²⁴ Eyck, *A history of the Weimar Republic...*, Tome I, p. 257.

¹²⁵ Wahl, *L'Allemagne...*, p. 34.

Celle-ci, créée et aggravée avec le temps par la décision de résister à l'invasion, eut comme principal effet de paupériser de larges segments de la société allemande en réduisant à l'indigence quiconque vivait d'épargnes, d'une pension ou d'une rente fixe. Certains, constatant que l'épargnant qui avait 50 000 marks en 1914 ne possédait plus que 0,0005 pfennigs en août 1923 en terme de valeur réelle, parlèrent même d'une prolétarianisation forcée de la petite bourgeoisie allemande¹²⁶. La *Mittelstand* (classe moyenne) avait été expropriée.

Les salariés s'en tirèrent un peu mieux. Bien qu'ils eurent la chance de bénéficier d'augmentations salariales, celles-ci étaient décalées en rapport à la montée des prix qui grimpaient très rapidement devant les chutes monumentales et répétées du mark. En 1923, on annonçait deux fois par jour le taux de change du mark! Au plus fort de la crise le niveau de vie de la moyenne des salariés s'établit entre le 1/4 et le 1/5 de celui de 1914¹²⁷. Les familles ouvrières eurent des difficultés à s'offrir les nécessités matérielles les plus élémentaires. Le plus grave est que, dans une situation d'hyperinflation, les gens ont naturellement tendance à surconsommer jour après jour puisque dans le futur immédiat les prix seront assurément plus élevés. Cette propension à dépenser l'intégralité des salaires eut un effet bien pervers pour ces mêmes salariés; la surconsommation amena une pénurie qui, en retour, fit en sorte que les prix augmentèrent encore suivant la loi économique de l'offre et de la demande.

La résistance passive eut aussi comme corollaire des difficultés économiques pour les industries des zones occupées. En irritant l'occupant, cette politique lui donna un prétexte pour nuire à l'économie allemande. Outre les difficultés financières vécues par les industries rhénanes dues à la double frontière douanière, l'industrie lourde de cette région eut à demeurer compétitive face à sa rivale anglaise accentuant ainsi ses difficultés d'où une mévente causant une augmentation du taux de chômage. En ce qui concerne la Ruhr à proprement parler, le bilan économique de certaines industries de cette région ne fut pas non plus des plus reluisant alors que plusieurs compagnies eurent à souffrir de la fermeture forcée de leur production, de la confiscation de leur matériel et de l'occupation physique de leurs usines.

Cependant, il serait faux de considérer que la résistance n'eut pas de gagnant du côté allemand. Il y eut bel et bien des groupes qui ont largement bénéficié de la misère ambiante : les Allemands lourdement endettés, les différents paliers de gouvernements et les riches industriels. Ils auraient été parmi les seuls à tirer, à court terme, leur épingle du jeu. C'est qu'il faut bien se rendre compte que la destruction du mark signifiait l'élimination virtuelle des dettes contractées

¹²⁶ Claude Klein, *Weimar*, Paris, Flammarion, 1968, p. 45.

¹²⁷ Castellan, *L'Allemagne de Weimar...*, p. 155.

avant les vagues de dévaluations successives. Que valait une dette de 5000 marks de 1913 alors que cette somme permettait à peine d'acheter du pain dix ans plus tard? Les grands bénéficiaires de l'hyperinflation furent tous ceux qui avaient contracté une dette à long terme comme le *Reich*, les *Länder*, les communes et les sociétés industrielles. Dès novembre 1923 la dette intérieure du gouvernement allemand avait été balayée¹²⁸. L'historien Philippe Bernard ira jusqu'à affirmer que si l'on ajoutait à cela l'abolition ou la réduction des réparations, la pression fiscale pour les contribuables allemands aurait alors été la plus faible d'Europe. Ceci aurait permis à l'Allemagne de tenter de conquérir le marché français¹²⁹. Sans vouloir se lancer dans une diatribe concernant la thèse de Bernard, qui ne voulait par cette démonstration inspirée des discours de Poincaré probablement que légitimer l'occupation, force est d'admettre que des grands industriels comme Stinnes ont bel et bien profité de l'inflation. Le processus par lequel ces magnats se sont enrichis fut longuement explicité par l'historien marxiste Gilbert Badia dont nous reprendrons ici succinctement l'argumentaire.

Selon Badia, l'enrichissement phénoménal des capitalistes allemands débuta par la même hyperinflation qui ruina la classe moyenne. Grâce à cette dernière, les entreprises dirigées par de grands industriels furent soudainement libérées de leurs dettes. Ensuite, ces mêmes industriels faisaient des emprunts consentis par l'État, agrandissaient et modernisaient leurs usines puis remboursaient leurs emprunts en valeur fictive quelques mois plus tard. Ils pouvaient également opter pour un autre stratagème; emprunter, transférer cet argent à l'étranger et l'investir dans des monnaies fortes avant de rembourser l'emprunt trois ou six mois plus tard en monnaie dévaluée¹³⁰. Ironiquement, la crise monétaire engendrée indirectement par l'occupation permit à l'Allemagne de renforcer ses grandes entreprises et de reconstituer son potentiel industriel. En somme, l'occupation de la Ruhr paupérisa des millions d'Allemands de par la politique de résistance passive qu'elle inspira à Cuno, déstabilisa le commerce intérieur et extérieur des zones occupées et permit le renforcement financier de certains grands industriels de la Ruhr si exécrés par la France poincariste.

En août 1923, Cuno en vint à la conclusion que sa politique de résistance passive était un échec : l'Allemagne était toujours isolée, ses finances publiques ruinées, les trains roulaient dans les territoires occupés grâce à la Régie, les industriels voulaient faire affaire avec la MICUM et le séparatisme planait sur la Rhénanie et le Palatinat. Les Allemands reprenaient même le travail

¹²⁸ Wahl, *L'Allemagne...*, p. 34.

¹²⁹ Bernard, *La Fin d'un monde...*, p. 155.

¹³⁰ Badia, *Histoire de l'Allemagne contemporaine...*, Tome I, p. 187.

dans la zone occupée et il y avait des risques pour que la Ruhr devienne un « îlot de vie normale dans une Allemagne ruinée et paralysée »¹³¹.

Le 12 août 1923 le chancelier démissionna. Son remplaçant, le mirifique Stresemann, se convainquit de l'inéluctabilité de mettre fin à cette *Katastrophenpolitik* sans condition dès le 20 septembre 1923¹³². Six jours plus tard on annonçait la fin de la résistance passive. Cette politique avait coûté à l'économie allemande un minimum de 3,5 milliards de marks-or; plus de deux fois la charge annuelle des réparations que Berlin avait déclarée insoutenable en 1921. L'abandon par Stresemann de la politique de son prédécesseur, acte très courageux s'il en est, allait ouvrir la porte à la réinternationalisation de la question des réparations cependant que l'ulcère créé par le séparatisme restait à régler...

¹³¹ Néré, *La Troisième République...*, p. 39.

¹³² Christian Baechler, *Gustave Stresemann (1878-1929). De l'impérialisme à la sécurité collective*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996, p. 359.

CHAPITRE III

LE SÉPARATISME RHÉNAN, LE RETOUR À L'INTERNATIONALISATION DE LA PROBLÉMATIQUE DES RÉPARATIONS ET LA FIN DE L'OCCUPATION

I- Le séparatisme rhénan

Une des plus grandes conséquences qu'eut l'occupation de la Ruhr sur la vie allemande fut la résurgence des mouvements séparatistes rhénans dans les territoires occupés. Ces mouvements, menaçant l'unité allemande acquise sous la férule de Bismarck, partagèrent à des degrés divers une volonté de séparation d'avec le *Reich* stigmatisée par le fameux « *los von Berlin* ». Nul ne pourrait aborder le poincarisme sans se pencher sur le thème du séparatisme rhénan; non seulement ce mouvement centrifuge eut d'énormes répercussions en Allemagne mais le rôle qu'y joua la France est particulièrement révélateur de certains objectifs secondaires implicites de la politique révisionniste menée par Poincaré.

Dans les pages qui suivent, nous avons sciemment fait le choix de circonscrire notre étude du séparatisme rhénan afin de ne pas déborder du cadre limité de ce mémoire. Ne pouvant discourir impunément sur un sujet si vaste, nous nous limiterons à en étudier trois aspects : l'historique de ce que nous appellerons l'idée rhénane, le révisionnisme du Quai d'Orsay et la perception des journaux nous intéressant concernant la création d'un État rhénan.

A) Un bref historique du séparatisme rhénan et le révisionnisme du Quai d'Orsay

Bien que l'apex du séparatisme rhénan eut lieu pendant l'occupation de la Ruhr, il ne serait pas vain d'aborder l'historique d'un mouvement dont l'aboutissement final fut influencé par ses racines et l'aide française dont il bénéficia presque tout au long de son existence. Les séparatistes rhénans nous intéressent apparurent lorsque le temps de la gloire du rêve wilhelmien s'estompa pour être remplacé par les misères générées par la Grande Guerre. La première étincelle de ce mouvement s'embrasa en octobre 1918 lorsque l'archiprêtre de Sainte Colomba, Bertram Kastert, assura à Cologne la direction d'un Comité du Rhin libre. L'idée fit du chemin et, le 4 décembre suivant, la *Kölnische Volkszeitung* lança le projet d'une République rhénane. Ce séparatisme, renforcé surtout par les corollaires de la défaite, se limitait à la séparation d'avec l'État de Prusse dont les Rhénans avaient été arbitrairement attachés en 1815. Peu de Rhénans étaient alors favorables au séparatisme pur et dur : l'unité allemande faisait l'objet d'un large consensus parmi la population car la Grande Guerre avait cimenté la nation.

Outre ces premières déclarations d'intentions, le premier grand événement de l'histoire du séparatisme rhénan fut la proclamation du Dr. Hans-Adam Dorten, le 1^{er} juin 1919 à Wiesbaden, instituant une République rhénane. Avocat de profession et fondateur de sa propre faction séparatiste (la *Rheinische Volksvereinigung*), il fut supporté dans cette démarche par le général Mangin qui commandait les troupes d'occupation françaises. Cette aide aurait été offerte malgré l'opposition officielle du gouvernement français¹. Cette immixtion d'un représentant de l'armée française dans les affaires internes allemandes ne devrait point surprendre car l'idée de créer une entité rhénane était loin d'être l'apanage de quelques cercles rhénans.

Outre-Rhin, un des premiers à appuyer cette idée fut Maurice Barrès. Dès février 1915, il publia un article dans l'*Écho de Paris* dans lequel il se déclarait pour « l'idéal rhénan »². Ce dernier consistait à séparer la Rhénanie de l'Allemagne afin de créer un État-tampon entre la France et l'ennemi héréditaire, tout en permettant à l'Hexagone d'acquérir des têtes de pont sur le Rhin. Pour Barrès, il n'était pas question de répondre par ce projet à une quête d'autonomie légitime de la part des Rhénans; on ne désirait qu'améliorer la sécurité française. C'est dans ce sens que nous devons considérer les deux notes du 27 novembre 1918 et du 10 janvier 1919 du maréchal Foch dans lesquelles il esquissait sa propre politique rhénane. Ce dernier croyait que la sécurité de la France passait par la création d'un État autonome en Rhénanie ayant une union douanière avec la France et la Belgique. Il jugeait qu'il n'y aurait point de salut pour la France dans le monde de l'après-guerre sans l'établissement d'une nouvelle frontière franco-allemande sur le Rhin.

L'idée de l'État-tampon devint un projet auquel le Quai d'Orsay s'attela dès que la paix vint. À l'époque où l'heure était à la compilation des lourdes pertes subies, nul ne pouvait nier qu'une telle création pourrait être la pierre angulaire d'un nouvel équilibre dans la région. Ne restait alors que la soumission aux forces de l'Entente de ce plan dont beaucoup, en France, ne voyaient que les avantages. Cependant, leurs alliés Anglo-Saxons en virent surtout les tares car ils s'opposèrent prestement à sa réalisation. Pour Wilson, l'idée de détacher la rive gauche du Rhin correspondait à une entorse au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes alors que Lloyd George y percevait le spectre d'une Alsace-Lorraine à rebours. Devant l'intransigeance anglo-saxonne, ce projet tant souhaité par Foch fut rejeté par la Conférence de la Paix. Les Anglo-Saxons proposèrent alors de remplacer ce projet par l'occupation ponctuelle d'une durée limitée de la Rhénanie. Afin de faire passer la pilule, on proposa un pacte de garanties militaires à la France qui, comme nous l'avons vu, fut rendu caduc peu après.

¹ Klein, *Weimar...*, p. 34.

² Jolly, *Dossier inédit...*, p. 49.

Face à cette déconvenue, bien des décideurs français furent déçus de la décision inopportune de Clemenceau de se ranger derrière les Anglo-Saxons. Pour Louis Barthou, cette dernière était synonyme d'un renoncement qui faisait en sorte que les frontières françaises étaient garanties par l'Entente; cela tenait plus d'un arrangement de protection hautaine, voire du protectorat pur et simple³. Poincaré, lui, considérait le laps de temps alloué à l'occupation comme étant trop court (15 ans) et souhaitait suivre l'exemple offert par les Allemands lors du traité de Francfort en restant en Allemagne jusqu'à ce que le paiement des réparations soit complété. Quant à Foch il affirma avec prescience qu'on avait lâché la proie pour l'ombre. De ces insatisfactions naquit l'idée, chez une partie de l'élite politique française, de rectifier l'erreur du Tigre. Une occasion allait d'ailleurs se présenter et portera un nom : Dorten.

C'est ainsi que l'on peut expliquer, en partie, qu'un Mangin puisse aider de façon non-officielle la cause des séparatistes. Cette assistance n'étant pas sans soulever l'ire des Anglo-Saxons, Clemenceau dut rappeler les militaires Mangin et Gérard qui s'étaient trop compromis. Fait intéressant, au cours de cette période trouble Mangin télégraphia à au moins une reprise directement à Poincaré, passant outre le ministre de la Guerre. C'est même Poincaré qui transmit les informations concernant la situation rhénane à Clemenceau, tout en les accompagnant d'une note suggérant que l'on aida Dorten⁴. Ici, deux conclusions s'imposent. D'abord que le gouvernement français n'était pas totalement neutre face à ce qui se passait en Allemagne. Ensuite, que dès cette époque Poincaré était un révisionniste car il recommanda de transgresser le traité de Versailles qui garantissait les frontières allemandes et l'unité du *Reich*. Quoi qu'il en soit, le manque d'appui populaire que reçurent alors les mouvements de Dorten et de son émule de Spire Haas fit en sorte qu'ils implosèrent rapidement dans l'indifférence presque totale⁵.

Malgré ces échecs, les séparatistes ne désarmèrent pas et le 1^{er} juin 1921 un putsch séparatiste éclata. Cette action se fit avec l'appui du général Mangin (encore lui) qui commandait de nouveau l'armée française d'occupation. La simple constatation du retour en fonction de ce dernier indique clairement où les préférences françaises reposaient. Encore une fois le projet achoppa rapidement et, le 9 juillet suivant, tous les partis politiques de la Rhénanie décidèrent, à Köningswinter, de ne pas faire usage de l'article 18 de la constitution de Weimar qui prévoyait la possible réorganisation du *Reich*.

³ Launay, *Versailles...*, p. 123.

⁴ Schmidt, *Versailles and the Ruhr...*, p. 27.

⁵ Les autorités n'imposèrent à Dorten qu'une amende de 10 000 marks pour avoir troublé l'ordre public.

Cette profession de foi à l'égard du destin allemand allait inaugurer une brève accalmie qui fut cependant trompeuse. Dès avril 1922 Mangin introduisit Dorten auprès de Poincaré. Les deux hommes ne devaient plus se revoir mais, lors de l'occupation, les contacts allaient être assurés par Tirard⁶. L'engouement des dirigeants français pour la question rhénane connut à cette époque un fort regain qui a même poussé certains historiens à considérer que plusieurs hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et du ministère des Finances s'étaient définitivement épris de l'idée d'une autonomie rhénane à l'automne 1922⁷. Le statu-quo rhénan allait donc être remis en question dès le début de l'affaire de la Ruhr. On assista alors à une forte résurgence des mouvements séparatistes due en partie aux encouragements de l'occupant. En 1923, l'objectif rhénan fut au cœur de l'occupation et non en marge de l'action française⁸. En fait foi le fait que Poincaré alla jusqu'à dire aux sénateurs de la commission des Affaires étrangères qu'après l'exécution des clauses versaillaises rien n'empêcherait la France de créer une Rhénanie indépendante ou autonome sous les auspices de la SDN⁹.

Peu de temps après cette fracassante déclaration, en mars 1923, Poincaré commanda une étude portant sur la possibilité de réaliser l'autonomie rhénane. Le général Serrigny, responsable de celle-ci, concocta un questionnaire¹⁰ à l'intention de différents ministères français dans lequel il les sondait sur des sujets tels que les frontières du nouvel État rhénan et sa future organisation interne. Adjoint à ce questionnaire, une note de Tirard dont on retiendra qu'il y insistait pour que l'on impose aux Allemands des clauses nouvelles pour lesquelles la France n'était pas liée à un texte antérieur (lire le traité de Versailles). Au printemps suivant les réponses des différents ministères interrogés (dont celui des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Travaux Publics, du Commerce, des Finances et du Travail) affluèrent. On constate qu'il y avait presque une unanimité autour de la conception d'un État rhénan autonome maintenu dans le *Reich* mais contrôlé de près par une Haute-Commission dont le pouvoir s'étendrait aux deux rives du Rhin et sur une partie de la Ruhr. Bien que ce questionnaire n'eut pas de suite et que Poincaré s'en distancia ultérieurement, les résultats de l'enquête Serrigny sont probants quant aux intentions des différents leaders français (tant civils que militaires) concernant l'autonomie rhénane.

⁶ Roth, *Raymond Poincaré...*, p. 445.

⁷ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 140.

⁸ Jeannesson, « Les objectifs rhénans... », p. 389.

⁹ Georges Wormser, *Le septennat de Poincaré*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1977, p. 181.

¹⁰ Au sujet du questionnaire Serrigny, consultez Pierre Jardin. « Le Conseil supérieur de la défense nationale et les projets d'organisation d'un État rhénan (mars 1923) ». *Francia*, vol. 19, no. 3 (1992), p. 81-96. ainsi que Jeannesson, « Les objectifs rhénans... », p. 369-389.

Il ne faudrait pas croire que tous les acteurs français étaient prêts à tout, à l'époque, pour obtenir l'autonomie rhénane. Comme à son habitude, Poincaré lui-même restait prudent comme l'atteste ces instructions envoyées à Tirard le 24 mai 1923 :

Je partage votre opinion en ce qui concerne la nécessité de conserver une attitude de prudence dans la question rhénane; toute manœuvre de notre part, tout appui, quelque indirect qu'il soit, compromettraient le mouvement et empêcheraient la constitution d'un état de choses susceptibles de se maintenir. D'ailleurs, le problème des Réparations et même la question de notre sécurité dépendent beaucoup moins de la forme du Gouvernement ou de l'Administration qui s'établiront en Rhénanie que des conditions que nous saurons leur imposer. Nous avons, en tout cas, tout intérêt à ce que la solution qui interviendra soit spontanée et soutenue par l'ensemble de la population¹¹.

Poincaré, après quelques mois d'occupation de la Ruhr, n'était donc pas aussi prêt que certains de ses collaborateurs à appuyer ouvertement le séparatisme. En fait, la solution séparatiste n'était pas celle recherchée par Poincaré. Dans l'optique poincariste, des hommes comme Dorten ne devaient pas être découragés dans leurs efforts puisqu'une situation satisfaisante pour la France pouvait en résulter mais ces mouvements ne représentaient qu'un autre fer au feu pour la France. Cette attitude officiellement attentiste allait perdurer jusqu'en septembre 1923. Le 15 de ce mois, Tirard informa le gouvernement de Darmstadt que la France était prête à s'entendre avec l'Allemagne et à prendre des mesures pour soulager le sort des Rhénans si ceux-ci constituaient un État indépendant au sein du *Reich*. Cette ouverture avait pour but de favoriser l'autonomisme et non le séparatisme puisque Tirard affirma vouloir agir avec des personnalités responsables et en accord avec les gouvernements des *Länder* et du *Reich*.

Ce n'est qu'en octobre que l'autonomisme perdit de son attrait pour le Quai d'Orsay. Le 24 octobre 1923, pendant que Poincaré donnait son accord pour la constitution d'un comité d'experts internationaux étudiant la question des réparations, il ordonnait à Tirard de soutenir les séparatistes. Cette date marque un tournant dans sa politique : avant, on n'avait pas œuvré dans le sens de la constitution d'un État rhénan indépendant séparé du reste du *Reich*. Ce changement de cap fit en sorte que les impulsions externes aidant le séparatisme en provenance de l'Hexagone furent renforcées. Celles-ci furent diverses mais nous en retiendrons ici de deux types distincts : les avantages matériels et les avantages physiques.

Tout d'abord, les séparatistes bénéficièrent grandement de l'aide matérielle fournie par les Français. Dès le début de l'occupation, certains d'entre eux jouirent de subsides provenant du

¹¹ Cité par Jacques Bariéty, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale. 10 novembre 1918 - 10 janvier 1925 de l'Exécution à la Négociation*, Paris, Éditions Pédone, 1977, p. 227.

2^e bureau¹². À ces subventions¹³ s'ajoutèrent des dons de nourriture et, dans la zone française et avec l'aval de Paris, des armes dont certaines avaient été confisquées à des civils allemands. Ce dernier fait est des plus significatifs, même si on considère qu'il n'était pas rare que des séparatistes soient agressés lorsque laissés à eux-mêmes, puisqu'on interdisait aux Allemands d'être armés.

Des avantages physiques s'ajoutèrent également à ces bienfaits matériels. Entre autres choses, les troupes françaises protégeaient ouvertement les séparatistes et ces derniers avaient la possibilité de se déplacer à l'aide des trains de la Régie. Les encouragements offerts aux séparatistes ne laissèrent aucun doute dans l'esprit des Rhénans : les occupants visaient la scission de leur région.

L'implication des forces françaises dans la question rhénane n'a rien d'étonnant à partir du moment où l'on se penche sur le personnel engagé dans les territoires occupés. Deux des représentants français ayant le plus de pouvoir, Degoutte et Tirard, étaient convaincus de l'intérêt d'encourager toutes les tendances séparatistes. C'est cette même pensée qui explique en partie leur appui à des projets comme la création d'une banque rhénane ou l'expulsion des fonctionnaires prussiens. Loin d'être des cas isolés dans l'organigramme du pouvoir, ces hommes étaient en amont de l'action alors qu'en aval des groupes de pressions logeant autant à Paris qu'à Bruxelles poursuivaient le même objectif. Ces groupes, tels que le Comité de la rive gauche du Rhin (Barrès et Bainville) et le Comité de la politique nationale (Pierre Nothomb), tentèrent d'inciter les gouvernements français et belge à adopter une politique rhénane agressive.

L'appui des occupants n'allait pas sans son pendant interne. Le regain de popularité du séparatisme fut surtout imputable aux conséquences de la politique de résistance passive avancée par Cuno. Nul ne pourrait nier l'attrait qu'exerçait chez les Rhénans l'idée de séparer leur destin du naufrage financier ambiant. L'occupation de la Ruhr, pour les opportunités et les perspectives avantageuses qu'elle représentait pour les Rhénans encore indécis, stimula la création de nouveaux partis séparatistes comme ceux de Matthes et Smeets. C'est également cette conjoncture favorable qui mena les séparatistes à tenter leur chance. À l'aube de « l'année terrible », trois groupes occupaient le haut du pavé : l'Union Populaire Rhénane (*Rheinische Volksvereinigung*)

¹² Serge Berstein et Pierre Milza, *L'Allemagne de 1870 à nos jours*, 6^e éd. Paris, Armand Colin, 1999 [1971], p. 85.

¹³ Smeets et Dorten en furent les grands bénéficiaires. Dorten toucha la somme d'environ 15 000 francs par mois jusqu'à la fin de 1923.

de Dorten, le Parti Républicain Rhénan (*Rheinische Republikanische Volkspartei*) de Smeets¹⁴ et la Ligue de l'Indépendance Rhénane (*Rheinischer Unabhängigkeitsbund*) de Matthes¹⁵. Ceux-ci n'étaient guère populaires; le mouvement ayant le plus de membres, celui de Smeets, n'en comptait que 9000¹⁶. Ironiquement, c'est quelques jours après l'abandon de la résistance passive que les séparatistes crevèrent l'abcès. Dans la nuit du 29 septembre 1923, la Régie achemina à Düsseldorf près de 12 500 séparatistes. Le lendemain, ils étaient entre 15 000 et 30 000 à se réunir pour l'annonce, selon les renseignements français, de la création d'une République rhénane. L'affaire tourna cependant court car la police allemande, obéissant en cela aux instructions reçues, ouvrit le feu sur les manifestants afin d'empêcher la proclamation. Ce grave incident allait donner le ton au reste de l'affaire.

Ce n'était que partie remise. Près d'un mois plus tard, on vit de multiples annonces concernant la création de républiques indépendantes dont quelques-unes proclamées par de simples groupuscules séparatistes. Ce fut notamment le cas de Léo Decker à Aix-la-Chapelle. Celui-ci, un industriel appuyé par un Nothomb rêvant de reconstituer une Lotharingie sous contrôle belge, n'était qu'un homme de paille. À Spire le général de Metz permit et encouragea, à l'encontre des souhaits des autonomistes socialistes de Kaiserslautern, la proclamation d'une République du Palatinat détachée de la Bavière et pour laquelle il demanda des fonds. Ces républiques, à l'instar de celles des séparatistes plus expérimentés comme celles de Matthes à Coblenche et Dorten à Wiesbaden créées au même moment, ne tardèrent toutefois pas à se désagréger. En effet, la domination séparatiste n'aura pas duré trois semaines. Les raisons de ces maints échecs sont liées à la fois la population allemande et aux occupants.

La raison la plus importante expliquant l'échec séparatiste concerne le peu d'enthousiasme de la population rhénane pour l'idée séparatiste. À l'automne de 1923, le nombre de Rhénans désirant la séparation complète d'avec le *Reich* ne devait pas dépasser les 25 000. C'est très peu lorsque l'on considère que la contre-manifestation du 26 août de Mönchengladbach attira entre 20 000 et 30 000 Allemands fidèles à l'unité nationale¹⁷. Sur ce point, il n'y a pas de litige entre les historiens : bien que l'idée d'une séparation d'avec la Prusse

¹⁴ Ce dernier, un ancien membre du *soviet* de Cologne réputé francophile, désirait l'expulsion des Prussiens et la création d'un État rhénan neutralisé.

¹⁵ C'est le 12 août 1923 que le groupe de Matthes définit et vota son programme qui se résumait à exiger une séparation complète d'avec le *Reich*, la formation d'un Conseil rhénan, l'émission d'une monnaie, l'admission du nouvel État à la SDN et la fixation d'un nouvel état des paiements en fonction de la taille de ce dernier.

¹⁶ Favez, *Le Reich devant...*, p. 185.

¹⁷ Jeannesson, *Poincaré...*, p. 286.

n'était pas pour déplaire à nombre de Rhénans¹⁸, ceux-ci tenaient majoritairement aux acquis de 1871. L'absence de chef valable, après le retrait de la scène d'autonomistes comme Konrad Adenauer, ne fut pas non plus favorable au mouvement. Le séparatisme rhénan fut donc un mouvement largement artificiel puisant sa force dans un agent externe et dans la désaffection interne et non dans un désir positif susceptible de faire bouger les masses.

Quant aux occupants, leur attitude générale était empreinte de doutes et d'hésitations. Pour les Belges, le séparatisme semblait une carte jouable en autant que le tout ait l'air d'un incident inopiné. Bien qu'au courant des démarches de Nothomb¹⁹, Bruxelles affecta d'adopter une neutralité bienveillante, pour ne répudier la démarche que lorsqu'elle perdit toute crédibilité de par son manque d'appui local et devant la position réfractaire de l'Angleterre. Les Français, eux, n'ont rien fait pour précipiter le mouvement séparatiste et, bien qu'ils l'aient soutenu, ce soutien ne fut pas toujours donné de bon cœur²⁰. Certains affirmèrent que Poincaré tenait Dorten en horreur et qu'il n'avait continué à le subventionner que parce que ce dernier recevait l'appui d'une partie de la droite française dont le support était nécessaire à la majorité de Poincaré²¹. On sait par ailleurs que le président du Conseil ne fut pas insensible aux rapports indiquant le peu de popularité des mouvements que son gouvernement soutenait en sous-main. C'est en partie ce qui le poussa à abandonner, le 14 janvier 1924, la République du Palatinat. En outre, il nous semble que le mouvement séparatiste fut surtout sacrifié sur l'autel de l'entente anglo-française. En novembre 1923, Poincaré préférait se rallier à l'Angleterre et discuter avec Adenauer d'une monnaie de remplacement au mark dans les zones occupées plutôt que de se risquer à appuyer un mouvement ayant peu de chance de succès. Ce n'est que le 22 décembre 1923 qu'il découragea les séparatistes de façon définitive et formelle; avant, il jouait sur deux tableaux (celui du séparatisme et celui des réunions de comités internationaux travaillant sur la capacité de l'Allemagne à payer)²². Poincaré avait choisi le parti de l'entente anglo-française pour régler, une fois pour toute, l'épineux problème des réparations.

Sans aucun appui extérieur, les séparatistes connurent une fin rapide et violente; Joseph Heinz-Orbis fut assassiné à Spire le 9 janvier 1924 et, le 12 février suivant, 15 autres leaders

¹⁸ Jean-Pierre Bois, « L'opinion catholique rhénane devant le séparatisme en 1923. », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 21 (avril-juin 1974), p. 229.

¹⁹ Éric Bussière, *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe (1918-1935)*, Paris, Ministère de l'économie, des finances et du budget, Comité pour l'histoire économique et financière, 1992, p. 185 et 186.

²⁰ Marc Trachtenberg, « Poincaré eut-il en 1923 une politique rhénane? », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 95, no. 2-4 (1981), p. 229.

²¹ Marks, « The Misery of Victory... », p. 128.

²² Néré, *La Troisième République...*, p. 39.

séparatistes furent tués en tentant de s'échapper de l'hôtel de ville de Pirmasens alors même que les troupes françaises étaient oisives à proximité. En février 1924, le mouvement séparatiste était véritablement écrasé.

B) La position des journaux vis-à-vis du séparatisme rhénan

Comme nous avons pu le voir, le poincarisme était foncièrement révisionniste. Le traitement que réservèrent les journaux français à cette politique et au séparatisme, dont nous n'aborderons que la période couvrant l'occupation, le fut tout autant.

Le Temps, journal dont la position face aux séparatistes fut bien complexe, se montra très prudent face à ce phénomène. Ses rédacteurs n'avouèrent jamais avoir plaidé pour la cause des Dorten, Smeets et compagnie. Par contre, paradoxalement, on n'eut de cesse de prétendre que la cause de ceux-ci répondait à un besoin légitime et profond de la population locale. Ce que prouvait d'ailleurs le fait que les Prussiens s'en prenaient physiquement à certains séparatistes comme Smeets et Heinz-Orbis²³. L'extrait suivant, publié en page frontispice, résume bien à la fois le traitement très fallacieux que l'on réservait à l'ingérence française dans cette affaire et l'opinion qu'on avait du lien entre la Rhénanie et le *Reich* :

*Nous avons permis, même dans la Rhénanie où nous étions les maîtres, que la propagande la plus calomnieuse et la plus dangereuse contre nous s'exerçât en toute liberté et nous avons poussé le scrupule du respect de l'intégrité de l'empire de proie jusqu'à décourager ceux des Rhénans qui jugeaient l'occasion bonne de briser le joug de la Prusse lié sur leur cou depuis un siècle*²⁴.

Ce même article nous instruit également sur le dégoût toujours latent dans lequel on tenait encore l'Allemand qu'on qualifiait de scélérat ayant égorgé, sans raison de guerre, des vieillards désarmés, des femmes et des enfants français. Par contre, *Le Temps* opposait les Rhénans « civilisés » au reste des Allemands comme si, outre la confession, un énorme fossé les séparait. Ce processus de différenciation permettait de mieux affirmer que le séparatisme rhénan n'était pas une question monétaire, historique ou de religion mais bien d'émancipation. Émancipation dont, bien à propos, on n'était pas sans savoir qu'elle aiderait à assurer la sécurité française²⁵. En fait, on loua les efforts des séparatistes en donnant un compte rendu déformé de la réalité rhénane notamment lorsqu'on définit le séparatisme rhénan : « Il est la réaction spontanée d'une

²³ *Le Temps*, 11 janvier 1924, p. 1.

²⁴ *Le Temps*, 30 janvier 1923, p. 1.

²⁵ *Le Temps*, 21 mars 1923, p. 1.

population qui ne veut plus être opprimée, exploitée, et tournée comme un outil de guerre contre ses voisins de l'Ouest. »²⁶. Ce n'est qu'au début de 1924 que le journal parisien osa tirer les conclusions découlant de sa propre conception de l'affaire rhénane :

*Le but, à notre humble avis, consiste à organiser un régime qui, sans tendre aucunement à un démembrement factice du Reich, créerait le long du Rhin, de la frontière française d'Alsace à la frontière hollandaise, cette garantie vivante de paix que serait une population complètement démilitarisée, protégée par des engagements internationaux, et résolue à ne plus permettre que la guerre se fasse ou se prépare sur son sol*²⁷.

Ce journal se défendit bien de souhaiter le démembrement de l'Allemagne²⁸, ce qui nous semble plutôt vrai. En fait, on y appuya beaucoup plus la cause autonomiste de ceux qui voulaient se détacher de la Prusse mais conserver un lien avec le *Reich* que ceux qui souhaitaient la séparation complète de la Rhénanie. On sembla être imprégné de l'idéal wilsonnien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Par contre, on ne peut pas prétendre qu'on se montra perspicace quant à la réalité du séparatisme.

Se détachant de la réalité, on y nia jusqu'au manque de popularité de ces mouvements pour considérer naïvement (ou hypocritement) que la simple proclamation de Deckers à Aix-la-Chapelle prouvait que ceux-ci n'avaient aucun besoin de machinations françaises pour naître et grandir²⁹. Comme si le simple fait de proclamer une république devant une foule ténue et apathique (comme ce fut le cas de bien des proclamations) prouvait quoi que ce soit. Cette fausse représentation de la popularité du séparatisme perdura jusqu'à ce qu'il ne fut plus possible d'y croire. L'action des représentants des villes et des groupements économiques du Palatinat fut pour beaucoup dans l'abandon de cette illusion³⁰.

L'aveuglement (volontaire ou non) de ce quotidien face aux agissements des forces d'occupation fut tout aussi grand. Pour ce dernier, les Belges et les Français se limitaient à assurer aux gens des territoires occupés une liberté de parole et de décision³¹. La mauvaise foi transpire de cette affirmation puisque les rédacteurs du *Le Temps* étaient tous très familiers avec

²⁶ *Le Temps*, 22 octobre 1923, p. 1.

²⁷ *Le Temps*, 2 février 1924, p. 1.

²⁸ *Le Temps*, 5 février 1924, p. 1.

²⁹ *Le Temps*, 22 octobre 1923, p. 1. Il est intéressant de constater que *L'Action française* utilisa également Deckers pour convaincre ses lecteurs de la popularité grandissante du séparatisme. Voir *L'Action française*, 23 octobre 1923, p. 1.

³⁰ Ces derniers s'étaient rendus avec fracas chez le général de Metz pour protester contre les gouvernements autonomes qui, selon eux, établissaient leur puissance par des moyens criminels. Voir *Le Temps*, 12 janvier 1924, p. 1 et 2.

³¹ *Le Temps*, 22 octobre 1923, p. 1.

la terrible censure qui sévissait à l'endroit des journaux de la zone occupée (revoir chapitre II). On alla même jusqu'à attribuer les plus pures intentions à un projet foncièrement révisionniste comme la création d'une monnaie rhénane; l'anarchie monétaire favorisant la spéculation en Rhénanie, la création d'une monnaie distincte protégerait tout le monde d'une dépréciation³². En somme, la position du *Le Temps* vacilla entre l'appui à une solution autonomiste propre à assurer la paix européenne et un révisionnisme semblant incapable de s'assumer comme tel.

Quant au traitement réservé au séparatisme par *L'Action française*, il fut sans ambages, sans nuance et largement tributaire de l'aversion dans laquelle on tenait la création bismarckienne. Pour Maurras, la dissolution totale du *Reich* consécutive à une occupation de Berlin était extrêmement souhaitable. Le séparatisme rhénan, en créant un prétexte pour la marche sur Berlin, représentait une bonne occasion pour en finir avec la résistance allemande et ainsi régler le problème « boche ». Fait particulier, ce quotidien appuyait non seulement le séparatisme pour des raisons de sécurité mais il le légitimait en affirmant que celui-ci était inscrit dans les entrailles de l'histoire et de la géographie allemandes. Pour ses collaborateurs, les séparatistes (terme que l'on remplaçait parfois par « peuple » comme s'il englobait vraiment tous les Rhénans) ne voulaient que s'affranchir de l'oppression prussienne. Le séparatisme était donc latent en Allemagne et l'action des troupes françaises permettaient à celui-ci de prendre son essor en l'aidant à s'affranchir des forces coercitives prussiennes³³.

Cette croyance en la latence du séparatisme amena *L'Action française* à combattre l'idée, apparemment colportée par la presse anglaise et française de gauche, que cette volonté rhénane était la spéculation personnelle de quelques hommes perdus d'honneur et payés par la France. On critiqua même vertement le « plus grand journal de la République », en l'occurrence *Le Temps*, parce que l'on considérait qu'il tentait de diminuer délibérément le nombre d'adhérents à la réunion de Coblenz afin de faire croire que le séparatisme était moins important que ce qu'il n'était. Traitant les rédacteurs de ce quotidien « d'ignorantissimes des choses allemandes », on déplora que ces derniers s'entêtent à considérer qu'il était injustifiable et impraticable de briser de force l'unité allemande. Par extension, les signes de l'existence d'une réaction rhénane furent systématiquement dénigrés; même l'énorme contre-manifestation de Mönchengladbach n'aurait été que le fruit du labeur d'agents prussiens jouant le rôle de Rhénans attachés au *Reich*³⁴.

³² *Le Temps*, 6 janvier 1924, p. 1.

³³ *L'Action française*, 10 avril 1923, p. 1.

³⁴ *L'Action française*, 9, 11 et 28 août 1923, p. 1.

Concernant l'aide apportée aux séparatistes, on n'eut de cesse d'exhorter le gouvernement français d'aider les Rhénans à sortir de leur expectative en les secondant plus ouvertement; aide nécessaire pour les rassurer quant à la possibilité de se mettre à l'abri des représailles prussiennes³⁵. C'est ainsi que l'on fut fort aise d'annoncer que, lors d'une réunion de l'Association populaire des pays rhénans à Coblenz, les trains de la Régie avaient été empruntés par 6000 délégués³⁶. Comme à son accoutumée, ce journal légitima cette ingérence dans les affaires allemandes de façon paradoxale : c'était au nom des libertés germaniques que l'on devait aider et protéger les séparatistes³⁷. On se retrouvait ainsi à nier les droits du vaincu (ceux légués à Versailles concernant l'unité du *Reich*) en s'appuyant sur l'idéal wilsonnien. C'est aussi avec ce beau principe que l'on légitimait la protection physique qu'on offrait aux séparatistes en citant notamment la fusillade (que l'on qualifia d'attentat terroriste) de Düsseldorf qui opposa la Schupo aux séparatistes³⁸. On qualifia même « d'îlot de liberté germanique » la République palatine qui était appelée à un bel avenir. On excusa aussi l'ingérence française en indiquant que, de toute façon, les provinces rhénanes avaient toutes constitutionnellement le droit de s'ériger en « pays » fédérés au *Reich*³⁹. Il ne faudrait cependant point omettre d'ajouter que cet argument, bien qu'étant viable au niveau légal, devait ce circonscrire à l'autonomisme rhénan et non au séparatisme où primait l'idée de la création d'un État autonome séparé de Berlin. Distinction dont ne s'embarrassa point *L'Action française*.

Pour ce quotidien, il fallait donner à la neutralisation militaire versaillaise de la Rhénanie un support politique. Ce support, que l'on appelait autonomie, ressemblait en fait plus à du séparatisme pur et dur puisque son objectif final était d'affranchir les Rhénans de toute influence prussienne. De plus, l'on devait voir à la création de d'autres entités autonomes en Allemagne afin que l'État rhénan puisse survivre⁴⁰. Le flou entre les notions d'autonomisme et de séparatisme ne fut pas accidentel; Bainville avoua que la différence lui importait peu⁴¹. Foncièrement révisionniste, la position de ce journal ne fut pas pour autant territorialement impérialiste à court terme. En effet, pour le moment on ne souhaitait nullement l'annexion d'une Rhénanie démocratique dont une partie de la population n'était française ni de cœur ni de tête; on se rappelait encore les difficultés vécues à la suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

³⁵ *L'Action française*, 25 avril 1923, p. 1. et *L'Action française*, 11 janvier 1924, p. 1

³⁶ *L'Action française*, 31 juillet 1923, p. 1.

³⁷ *L'Action française*, 1^{er} août 1923, p. 1.

³⁸ *L'Action française*, 2 et 3 octobre 1923, p. 1.

³⁹ *L'Action française*, 12 avril 1923, p. 1.

⁴⁰ *L'Action française*, 25 avril 1923, p. 1.

⁴¹ *L'Action française*, 26 octobre 1923, p. 1.

Cependant, à long terme et si les bonnes conditions étaient réunies, on affirmait qu'il ne fallait pas se refuser à annexer les Rhénans si tel était leur désir⁴².

Un aspect surprenant de la perception journalistique de ce phénomène fut la vision que l'on avait des Rhénans en général. Loin de les porter aux nues, les collaborateurs de ce journal les percevaient plutôt de façon négative. En parlant surtout des classes inférieures, on les décrivit comme étant des moutons naïfs manquant d'esprit critique. Cette masse crédule, dont la Prusse avait été trop longtemps le berger, était constamment abreuvée de mensonges par les soins de la propagande socialiste de Berlin⁴³. Les séparatistes, eux, constituaient une élite bienfaisante; on rejeta même du revers de la main les affirmations du *Times* décrivant les traitements rigoureux (et réels) que certains membres de cette intelligentsia réservaient aux gens fidèles au *Reich*⁴⁴.

Quant à l'épilogue de l'affaire rhénane, ce journal trouva odieuse l'inaction des troupes occupantes lors de la liquidation du séparatisme à Pirmasens (que l'on qualifia de vêpres palatines). À cette occasion, on considéra que la France avait agi pour les Prussiens et on se demanda ce qui avait poussé Poincaré à consentir à de telles faiblesses. On s'offusqua également devant les divers attentats menés à l'encontre de chefs séparatistes comme Heinz-Orbis à qui l'on attribua à titre posthume le titre de « facteur de paix internationale »⁴⁵.

Devant l'échec patent du séparatisme rhénan, les positions de ces deux journaux cessèrent d'être d'actualité. Un autre aspect de la lutte pour l'obtention des réparations allait prendre le devant de la scène : la réinternationalisation de la problématique des réparations.

II- La réinternationalisation de la problématique des réparations (27 octobre 1923)

Alors que la France semblait avoir la Ruhr bien en main et que Berlin avait d'ores et déjà répudié sa politique de résistance, on ne croyait pas encore en France que la partie était gagnée. Pour les deux journaux nous intéressant, la cessation de la résistance ne constituait pas une grande victoire; on était tout simplement là où on aurait dû être le 11 janvier 1923. Pour eux, la véritable fin de la résistance nécessitait la reprise régulière des prestations en nature ce qui

⁴² *L'Action française*, 31 janvier 1923, p. 1.

⁴³ *L'Action française*, 20 septembre 1923, p. 1 et 2.

⁴⁴ *L'Action française*, 11 janvier 1924, p. 1.

⁴⁵ *L'Action française*, 11 janvier 1924, p. 1. et *L'Action française*, 14 février 1924, p. 1.

n'était alors point le cas. C'est pourtant ce moment que choisirent les Anglo-Saxons pour tenter d'obtenir une réouverture des débats entourant l'occupation et le problème des réparations.

C'est des plus hautes instances politiques d'Amérique que vint l'offensive visant le rétablissement du dialogue entre nations. C'est le président américain lui-même, Calvin Coolidge, qui proposa officiellement à deux reprises (en août et en octobre 1923) de confier la solution du problème des réparations à une commission d'experts. Le Cabinet britannique ne se fit pas attendre pour se joindre à l'exhortation américaine. Le 20 octobre il proposa de mener une enquête internationale sur les capacités de paiement de l'Allemagne. Pour appâter les Français, le ministre américain des Affaires étrangères Hughes fit savoir à Poincaré, le 23 octobre, que son pays récompenserait la France si elle participait à une telle enquête : on rattacherait la question des réparations au problème des dettes interalliées⁴⁶. L'idée d'avoir recours à un comité d'experts, désigné par la CR, était contemplée en France depuis le mois d'août⁴⁷ mais ce n'est qu'après la réunion du Conseil des ministres du 25 octobre que Poincaré en accepta le principe. Fidèle à son habitude, il formula des réserves : ce comité devait être convoqué par la CR, une seconde instance devait se pencher sur les capitaux allemands à l'étranger et l'on ne devait pas toucher au montant de l'état des paiements. Cette dernière condition reflétait l'éternelle méfiance de son gouvernement de voir les réparations traitées comme une opération bancaire. Cette conversion de Poincaré à l'idée d'une réunion d'experts ne fut pas fortuite; plusieurs raisons rattachées à la situation diplomatique, politique et économique du gouvernement du Bloc National l'expliquent.

Deux grandes raisons diplomatiques conditionneront le volte-face du gouvernement français. Tout d'abord, Poincaré pensait profiter de sa position de force, en tant qu'occupant de la Ruhr et vainqueur de la résistance, pour ramener à ses côtés les États-Unis et lier dettes et réparations⁴⁸. Il n'était donc pas resté indifférent au discours de Hughes. Une autre raison, moins heureuse celle-là, le poussa également dans cette direction; la nouvelle attitude belge. Le 23 octobre 1923, Jaspar déclara à l'ambassadeur de France qu'il ne lui apparaissait plus possible de refuser l'offre de la réunion d'un comité d'experts. Si la France s'obstinait à refuser la réinternationalisation de la question des réparations, elle risquait l'isolation diplomatique et d'ainsi se retrouver seule face à l'Allemagne qui, malgré d'énormes difficultés passagères, demeurait un pays fort riche en potentialités.

⁴⁶ Heinrich August Winkler, *Histoire de l'Allemagne XIX^e – XX^e siècle. Le long chemin vers l'Occident*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2005, p. 375.

⁴⁷ Artaud, *La question...*, Tome II, p. 587.

⁴⁸ Bariéty, *Les relations franco-allemandes...*, p. 265.

Une raison de politique intérieure a aussi incité Poincaré à abandonner les discussions bilatérales avec l'Allemagne pour s'en remettre à des tiers. À la veille des élections de 1924, Poincaré avait besoin de montrer à ses concitoyens que l'occupation ne les avait pas menés dans un cul-de-sac⁴⁹. De plus, sa situation parlementaire n'était pas des plus brillante et sa politique intérieure était de plus en plus contestée autant à sa gauche qu'à sa droite. Il avait donc bien besoin d'une victoire diplomatique.

Ce serait cependant commettre une grave erreur que de sous-estimer l'importance que joua le facteur économique dans la décision de Poincaré d'accepter l'idée de la réinternationalisation. La première raison économique expliquant son volte-face est d'ordre technique : il savait pertinemment que la réquisition de charbon et de coke allait devenir plus laborieuse dès qu'il ne resterait plus de stock sur le carreau des mines comme cela allait être le cas sous peu. La seconde raison, la plus signifiante à notre avis, est celle de la crise financière et monétaire qui secoua la France en 1923. À cette époque, le Trésor français connaissait de graves difficultés et il est permis de croire que les finances publiques constituaient le point faible de l'armure diplomatique française puisque c'était elles, en partie, qui avaient motivé l'occupation. Ces difficultés allaient se muer en une grave crise du franc, due à une intense activité spéculatrice menée à son encontre, dont la valeur chuta de 40 % en 1923⁵⁰. Spéculation d'origine française; au cours de la première phase de spéculation, qui s'acheva avec le premier sommet du cours de la livre le 14 janvier 1924, les étrangers n'avaient pas joué un rôle central dans les ennuis de cette devise⁵¹. Pis encore, l'inaction de la Banque de France envenima une situation précaire alors qu'elle n'intervint pas immédiatement, nonobstant le fait que son portefeuille doublait entre septembre 1923 et janvier 1924. Elle maintint plutôt le taux d'escompte à 5 % favorisant les affaires mais surtout la spéculation⁵². À l'époque, on vit dans la débâcle du franc une tentative extérieure (principalement allemande et anglo-saxonne) de faire lâcher la Ruhr à la France; constatation que fit Poincaré lui-même devant le Sénat le 13 mars 1924 et dont la presse française fit largement chorus. Il n'est donc pas étonnant de voir le ministère des Finances faire des pressions pour que Poincaré assure un règlement rapide de la question des réparations afin que le Trésor reçoive de promptes rentrées. L'ennui était que pour recevoir ces rentrées pécuniaires, il fallait que la France emprunte à l'étranger puisque l'Allemagne n'était plus en mesure de faire des versements à court terme. Comble de malheur, les seuls

⁴⁹ Artaud, *La question...*, Tome II, p. 586.

⁵⁰ Annie Lacroix-Riz, *Industrialisation et sociétés (1880-1970): L'Allemagne*, Paris, Ellipses, 1997, p. 51.

⁵¹ Jean-Noël Jeanneney, « De la spéculation financière comme arme diplomatique. À propos de la première bataille du franc (novembre 1923-mars 1924) », *Relations internationales*, no. 13 (printemps 1978), p. 25.

⁵² Jean-Claude Debeir, « La crise du franc de 1924. Un exemple de spéculation internationale. », *Relations internationales*, no. 13 (printemps 1978), p. 35.

intermédiaires aptes à prêter les sommes nécessaires à la stabilisation du franc, les Anglo-Saxons, avaient déjà affirmé leur intention de demander la fin de l'occupation et la réinternationalisation de la question des réparations en retour d'un aussi large prêt. Comme l'indiquait depuis longtemps la presse anglaise, les marchés financiers de Londres et de New York étaient fermés à la France tant que celle-ci tenterait de pacifier l'Europe par la force. Quoiqu'il en soit, le volte-face diplomatique de Poincaré suscita des opinions bien divergentes chez les deux journaux nous intéressant.

Pour le journal officieux de la III^e République, la réinternationalisation de la question des réparations allait de soi; la collaboration franco-anglaise et l'aide américaine étant essentielles au règlement des difficultés européennes et ces deux éléments ne pouvant surgir que dans le cadre d'une solution internationale⁵³. On y considérait qu'une telle solution était la seule réalisable puisqu'elle ne pourrait être remise en cause par l'Allemagne seule. Bref, le raisonnement du *Le Temps* en était un d'ordre utilitaire. Ses rédacteurs souhaitèrent, pour l'avenir, que les experts désignés puissent travailler sans entrave avant de laisser la CR se charger d'adapter et de réaliser leurs recommandations. On croyait que le tout déboucherait inévitablement sur d'autres questions connexes importantes pour l'Hexagone comme les dettes interalliées et la sécurité⁵⁴. L'avenir allait, sur ce dernier point, amèrement les décevoir.

Contrairement au *Le Temps*, son homologue de la droite nationaliste considérait le recours aux experts comme étant d'une futilité ridicule : pourquoi cette fois-ci la discussion porterait fruit⁵⁵? On y approuva tout de même les limites imposées par Poincaré mais on n'eut de cesse de s'inquiéter des conséquences de cette acceptation en ce qui concernait une éventuelle baisse de la créance française sur l'Allemagne qui pourrait être proposée par les experts⁵⁶. En fait, *L'Action française* s'opposa surtout à cette réinternationalisation pour cette raison et aussi parce qu'on y estimait que le problème des réparations était d'abord de nature politique; dès lors, tout comité d'experts économiques était voué à l'échec⁵⁷.

Reculant parce qu'elle n'avait plus les moyens de mener une politique de contrainte, la France accepta de confier la question des réparations à un comité d'experts. C'est le 13 novembre que ce virage fut officiellement prit alors que Poincaré demanda à Barthou de

⁵³ *Le Temps*, 10 et 15 février 1924, p. 1.

⁵⁴ *Le Temps*, 21 février 1924, p. 1.

⁵⁵ *L'Action française*, 28 octobre 1923, p. 1.

⁵⁶ *L'Action française*, 23 juillet 1923, p. 1.

⁵⁷ *L'Action française*, 29 octobre 1923, p. 1.

proposer à la CR la désignation d'un comité. C'est des efforts de celui-ci que naquit le fameux plan Dawes : le nœud gordien allait bientôt être coupé...

III- Le plan Dawes

Reprenant l'idée jadis exposée par le secrétaire d'État américain Charles E. Hughes le 29 décembre 1922 devant l'*American Historical Association* et l'adaptant selon les propositions britanniques et les réserves françaises, on constitua deux comités d'experts le 30 novembre 1923. Le premier comité, présidé par MacKenna (président de la plus grande banque privée anglaise) fut chargé d'étudier la fuite des capitaux hors d'Allemagne. Le deuxième, plus important pour notre sujet, portait sur le rétablissement de la monnaie et de l'équilibre budgétaire du *Reich* et était présidé par le général et banquier Charles Dawes.

Une étude en profondeur des travaux des deux comités dépassant le cadre de ce mémoire, nous nous bornerons à en relever les points les plus importants pour notre propos. Les travaux débutèrent le 14 janvier 1924 et, rapidement, on se rendit compte que les Américains menaient le bal. Ceci se justifiait par le simple fait qu'ils allaient être les prêteurs de capitaux dans toute cette histoire. Trois mois durant, des experts se réunirent et travaillèrent de façon quasi-autarcique ne recevant que des conseils et des indications de leur gouvernement. Le 9 avril 1924 les deux comités soumièrent à la CR leurs conclusions. Le comité MacKenna estimait à deux milliards de marks-or les capitaux évadés de l'Allemagne et à 1,2 milliard le montant des devises détenues par des Allemands⁵⁸. Le deuxième comité, dont tous les membres avaient été nommés par la CR et au sein duquel Owen D. Young joua un rôle appréciable, avait approché le problème de la stabilité financière allemande sous un angle résolument d'affaires. Pour celui-ci, il était impératif d'établir un plan de réparation permettant au *Reich* d'avoir un budget balancé et de stabiliser sa monnaie. L'ensemble des recommandations de ce comité consistait en ce que l'on devait appeler le plan Dawes et son étude, si succincte soit-elle, est indispensable pour saisir l'épilogue de l'occupation de la Ruhr.

Tout d'abord, ce plan consacrait l'unité allemande et, à terme, la fin de l'occupation. Ce dernier partait de l'hypothèse que, pour que l'Allemagne se relève, son activité économique ne devait être ni entravée ni affectée par aucune organisation étrangère autre que les contrôles prévus par le plan lui-même. Sans même avoir jugé de la pertinence de l'occupation, le plan

⁵⁸ Artaud, *La question...*, Tome II, p. 633.

Dawes en rejetait le principe en clamant l'indissolubilité de sa réussite de la restauration fiscale et économique du *Reich*. Il reconnaissait aussi l'état de paiement de 1921 comme étant le montant de la dette allemande. Décision accompagnée par la création d'un mécanisme ayant pour but d'empêcher la *Reichsbank* d'avoir à nouveau recours à la planche à billets. Dorénavant, la moitié de son conseil général serait composé d'étrangers et un Agent général des Réparations, en l'occurrence Parker Gilbert qui devait succéder à Young, se chargerait des transferts de paiements et de surveiller la situation économique et financière du *Reich*⁵⁹. Prenant acte de la situation économique catastrophique de l'Allemagne, ce plan répartit de nouvelles annuités. On exemptait Berlin de tout paiement pour 1924 mais les remboursements devaient ensuite progresser de 1,22 milliard de marks-or pour atteindre 2,5 milliards de marks-or en 1929. La charge budgétaire des réparations pour les quatre premières années de ce plan représentait à peine 2,4 % du revenu national de 1924⁶⁰. Un indice de prospérité, dont les termes ne furent pas fixés, devait aussi être mis en place pour adapter les annuités selon la performance économique du débiteur.

En contrepartie, et surtout pour assurer son relèvement à long terme, l'Allemagne devait recevoir 800 millions de marks-or sous la forme d'un emprunt international. Cette somme devait assurer le succès de la nouvelle monnaie de l'Allemagne et l'aider à surmonter provisoirement son important problème de capitaux. Pour assurer ces emprunts, on prévoyait hypothéquer les grandes industries à hauteur de cinq milliards et la *Reichsbahn* à 11 milliards. Cette dernière devenait du même coup une corporation autonome et internationalisée soumise au contrôle étranger des porteurs de l'emprunt.

Plus important encore pour la suite des événements, ce plan porta un coup qui devait s'avérer fatal à la CR. Après de complexes tractations entre Lamont (de la banque Morgan) et Norman (gouverneur de la Banque d'Angleterre), tous les deux appuyés par les gouvernements américain et anglais⁶¹, on décida qu'à l'avenir le jugement final concernant l'enregistrement de manquements allemands et les sanctions à appliquer seraient entre les mains d'une cour impartiale présidée par un Américain. Aucune sanction ne pouvait dorénavant être appliquée sans l'unanimité de celle-ci rendant toute opération militaire quasiment irréalisable. Le plan Dawes devait donc, s'il était ratifié et malgré qu'il contenait certains avantages, consacrer la défaite française. En fait, son acceptation se traduisait pour la France par la perte de sa position enviable au sein d'une puissante CR, la presque impossibilité de réoccuper la Ruhr et la faillite

⁵⁹ Kolb, *The Weimar Republic...*, p. 63.

⁶⁰ Castellán, *L'Allemagne de Weimar...*, p. 160.

⁶¹ Costigliola, *Awkward Dominion...*, p. 122.

de toute tentative de détacher la Rhénanie du *Reich*. Pourtant, le rapport Dawes reçut l'approbation de Poincaré le 26 avril 1924 malgré de nombreuses réserves dont le droit pour la France d'imposer à nouveau des sanctions s'il n'était pas respecté.

Cet assentiment de Poincaré représentait, pour *Le Temps*, l'aube de temps nouveaux dans les relations internationales. Supputant d'avance que la France ferait un bon accueil au rapport des experts⁶², ce journal ne cessa jamais de considérer que le travail sincère et efficace des experts ne devait soulever aucune inquiétude chez les Français. C'est qu'on considérait que la France avait fait preuve d'abnégation en acceptant la levée de l'occupation mais que ce sacrifice était compensé par le fait que le rapport indiquait que l'Allemagne pouvait payer⁶³ et que l'Angleterre semblait être prête à prendre le taureau par les cornes si jamais le débiteur, dont on redoutait encore la mauvaise foi, refusait d'obtempérer⁶⁴. La France serait ainsi à même de récupérer sa créance grâce à ce plan qui respectait l'essentiel de ses demandes. Deux ombres au tableau subsistaient pour ce quotidien : il n'avait pas été question des dettes interalliées⁶⁵ et l'on demeurait toujours dans le flou concernant les sanctions futures⁶⁶.

L'Action française aussi vit d'un bon œil le plan des experts puisqu'on considérait qu'il s'harmonisait entièrement avec le traité de Versailles⁶⁷. On était également satisfait de ce que ce plan reconnaisse que la situation actuelle de l'Allemagne ne reflétait aucunement sa capacité latente de paiement et l'on souhaita que les contribuables de ce pays soient au moins autant imposés que ceux des peuples alliés. Cependant, à l'instar du *Le Temps*, ce journal n'était pas pleinement satisfait des résultats des travaux des experts. On reprochait surtout aux experts d'avoir persisté dans le sophisme essentiel; ils avaient présumé de l'existence d'une bonne volonté allemande. L'on déplora donc tous les aspects du rapport qui retiraient à la France les moyens d'infléchir la position de Berlin (la Ruhr et les chemins de fers rhénans) surtout qu'on les échangeaient contre des garanties théoriques plus vastes⁶⁸. C'est cette même croyance en la mauvaise foi allemande qui fit que ses journalistes adjurèrent les décideurs français de ne pas se départir de la rive gauche du Rhin et de la Ruhr tant et aussi longtemps que les Alliés ne s'étaient pas concertés à propos des sanctions à imposer à l'Allemagne si celle-ci se riait du plan Dawes. *L'Action française* s'inquiétait aussi de ce que l'on avait pas encore soufflé mot des

⁶² *Le Temps*, 4 avril 1924, p. 1.

⁶³ *Le Temps*, 10 avril 1924, p. 1.

⁶⁴ *Le Temps*, 27 avril 1924, p. 1.

⁶⁵ *Le Temps*, 5 avril 1924, p. 1.

⁶⁶ *Le Temps*, 27 avril 1924, p. 1.

⁶⁷ *L'Action française*, 7 juillet 1924, p. 1.

⁶⁸ *L'Action française*, 11 avril 1924, p. 1.

dettes interalliées⁶⁹ et on craignait que la France en face un jour les frais⁷⁰. Quant à l'opération bancaire contenue dans le plan, on s'opposa à ce que des Français puissent souscrire à l'emprunt international parce que son objectif était de donner à l'ennemi une monnaie forte⁷¹.

En fait, quoi qu'en dire les journaux de l'époque, la France avait déjà perdu la partie mais, heureusement pour lui, Poincaré n'eut pas à subir son Waterloo. À la suite de la victoire du Cartel des Gauches lors des dernières législatives, il donna sa démission le 1^{er} juin 1924 au terme légal de la législature. C'est Édouard Herriot, en sa nouvelle qualité de président du Conseil et de ministre des Affaires étrangères, qui fut appelé à aller défendre les intérêts français à la conférence de Londres qui devait aplanir les difficultés entourant la réalisation du plan Dawes.

IV- La conférence de Londres (16 juillet – 15 août 1924)

Avant même que ne débute cette énième conférence londonienne, des décisions furent prises qui devaient en altérer le déroulement et les résultats. Ce fut d'abord, le 9 juillet, la décision d'écarter les délégués allemands jusqu'au 5 août. Plus important encore fut la mise au point par les banquiers Lamont et Norman, le lendemain, d'une liste de conditions indispensables au lancement de l'emprunt Dawes. Ces conditions, hostiles à la doctrine poincariste, consistaient en une interdiction de toute action future isolée en Allemagne, en une demande d'évacuation économique et militaire de la Ruhr, à une acceptation immédiate du plan Dawes et de tous les accords qui y seraient joints et à une participation de toutes les places financières européennes au lancement de l'emprunt. *Wall Street* et la *City* s'étaient donc mis d'accord sur les conditions à imposer à la France. Ces exigences étaient liées au succès d'un emprunt international et à la stabilisation durable de l'Allemagne afin d'y favoriser, ultérieurement, le placement à titre privé de capitaux anglais, américains, hollandais, suédois et suisses⁷².

Les travaux de cette conférence, que nous n'étudierons point en détail ici⁷³, furent l'œuvre de trois commissions présidées par des Anglais. Ces derniers auront, en partie, les leviers de commande de la conférence. En partie seulement car les véritables directeurs des

⁶⁹ *L'Action française*, 14 avril 1924, p. 1.

⁷⁰ *L'Action française*, 16 avril 1924, p. 2.

⁷¹ *L'Action française*, 1^{er} mai 1924, p. 1.

⁷² Bariéty, *Les relations franco-allemandes...*, p. 495, 496 et 579.

⁷³ Le lecteur trouvera un excellent compte-rendu de la conférence de Londres et de ses travaux dans Bariéty, *Les relations franco-allemandes...*, p. 509 à 716.

travaux furent les Américains même s'ils y prenaient part à titre privé afin de respecter la politique isolationniste des Républicains.

Dès l'inauguration de la conférence, les Alliés eurent de la difficulté à s'entendre sur les trois points essentiels qu'étaient les questions des sanctions, des livraisons en nature et des chemins de fer rhénans. Aussi, au soir du 23 juillet, les travaux de toutes les commissions étaient bloqués en raison de l'opposition des Anglais à accéder aux demandes françaises qui concernaient le rôle réservé à la CR dans l'implantation du plan ainsi que le droit français à imposer des sanctions unilatéralement⁷⁴.

Le 24 juillet on passa aux choses sérieuses : l'offensive contre l'occupation. Rappelant que son pays considérait toujours l'occupation comme étant illégale, le premier ministre britannique Ramsay MacDonald déclara qu'il était hors de question que son gouvernement accepte l'offre française d'évacuer en deux ans la Ruhr. Le même jour, l'allié belge se désista lorsque Theunis annonça le retrait de ses troupes. La grande partie visant la liquidation de l'occupation, et se faisant du poincarisme, débutait. Joute diplomatique que devait perdre Herriot. Loin de nous l'idée de décrire et encore moins d'analyser les méandres de cette confrontation entre la diplomatie française et les autres intervenants de cette conférence. Nous nous contenterons d'en analyser les aboutissements.

Au vu des résultats de ces pourparlers, force est de constater que non seulement le poincarisme y fut liquidé mais que la grande gagnante de ces négociations fut l'Allemagne. Cette dernière y reçut l'assurance de retrouver sa souveraineté financière, économique et administrative dans les territoires occupés à l'intérieur desquels toutes les contraintes issues de l'occupation, dont la Régie, devaient disparaître. Les troupes d'occupation étaient également appelées à être retirées puisqu'une acceptation allemande du plan Dawes rendait inutile la présence de la MICUM et, conséquemment, la protection de celle-ci par des soldats. Herriot fit une autre concession beaucoup plus importante : il accepta le principe de la cour spéciale présidée par un Américain ce qui, dans les faits, protégeait le débiteur d'une seconde opération dans la Ruhr. Quant à la CR, elle fut vidée de sa prérogative la plus importante puisqu'on lui retira le pouvoir de constater un manquement allemand au profit du comité des transferts. Le plus étonnant fut que cette victoire diplomatique pour l'Allemagne fut acquise sans concession économique, sans pacte de garantie et sans qu'il ne soit question de lier le plan Dawes et la

⁷⁴ Wright, *Gustav Stresemann...*, p. 287.

question du contrôle sur le désarmement allemand. Les causes expliquant ce grave revers de la diplomatie française sont de deux ordres; elles sont d'abord structurelles et, ensuite, humaines.

L'explication structurelle est fort simple; les impératifs de la politique extérieure française furent jugulés par les intérêts des banquiers car on dépendait de ces derniers pour le prêt allemand et pour celui dont la France avait grand besoin pour assainir ses finances. Herriot n'eut d'autre choix, pour des raisons économiques liées surtout à la chute du franc, que d'abandonner ses demandes et satisfaire celles de banquiers préoccupés par la sécurité de leurs investissements. D'où l'acquiescement devant les requêtes contenues dans la fameuse liste de Lamont et Norman.

Les raisons humaines invoquées pour expliquer la débâcle londonienne sont surtout liées à la personnalité politique que fut Herriot. Outre le fait que l'on blâma la délégation française d'avoir tenté d'atteindre plusieurs objectifs sans établir clairement une priorité entre eux⁷⁵, c'est surtout le manque de force de caractère d'Herriot qui fut perçu comme la tare qui avait causé la perte des acquis français. Au fil des discussions, Herriot sembla perdre confiance en ses moyens; à peine deux semaines après le début de la conférence il confiait qu'il avait l'impression d'être sur le point de signer un autre traité de Francfort. Cette lézarde dans la confiance personnelle d'Herriot, qui en était à ses premières armes en tant que détenteur du pouvoir politique, ne devait d'ailleurs pas passer inaperçue. Rudolf Breitscheid, du SPD, affirma qu'il avait l'impression que ce dernier s'effondrait sous le poids de la conférence tout en constatant l'existence de multiples intrigues au sein de la délégation française⁷⁶.

Après la conférence de Londres on a souvent opposé l'obstination de Poincaré-le-Lorrain à l'esprit de conciliation (ou d'abandon) d'Herriot. À dire vrai, il est aussi futile de comparer la force de caractère de ces deux hommes que de tenter de deviner ce qui serait advenu de la conférence si Poincaré aurait pu se maintenir au pouvoir. La raison en est que ces pistes de réflexions obscurcissent la constatation la plus significative : ces deux politiciens étaient fondamentalement d'accord sur la façon de régler le problème des dettes et celui de la sécurité. Pour eux, ces deux problèmes devaient se régler par un renouveau de la cohésion franco-britannique. C'est sur la façon d'obtenir l'appui britannique que l'opinion de ces deux dirigeants divergeait : pour Poincaré l'abandon de l'atout matériel de la Ruhr devait succéder à l'obtention de solutions alors que pour Herriot cet abandon devait tout précéder afin de rétablir le lien de

⁷⁵ *L'Action française*, 8 août 1924, p. 1.

⁷⁶ Stephen A. Schuker, *The End of French Predominance in Europe. The Financial Crisis of 1924 and the Adoption of the Dawes Plan*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1976, p. 299 et 346.

confiance avec les Anglais. Lien dont il comptait user par la suite pour trouver des solutions. C'est ce qui explique en grande partie que la France soit sortie de ces négociations qu'avec de vagues promesses concernant le règlement des dettes, tout en sacrifiant les moyens dont elle disposait pour faire pression sur ses créanciers. Cette déconfiture diplomatique ne devait pas passer inaperçue auprès de nos deux journaux français et les opinions qu'ils véhiculèrent à propos de cette conférence et de ses conséquences pour la France furent discordantes.

Le dépouillement des éditions du *Le Temps* publiées juste avant la conférence nous montre à quel point on fondait de nombreux espoirs en celle-ci puisqu'elle représentait une bonne occasion de mettre en œuvre sans retard le plan des experts qui, malgré qu'il n'était pas sans inconvénients, représentait la solution à la sempiternelle question des réparations. L'importance de cette réunion était d'ailleurs manifeste; il s'agissait d'une question de vie ou de mort pour une génération⁷⁷. À l'aube de la conférence ce journal affirma souhaiter ardemment que l'on se restreigne à Londres à la mise en branle du plan Dawes; on n'avait pas manqué de s'inquiéter du fait que les Anglais semblaient vouloir retirer à la CR le droit de constater des manquements à la simple majorité et sans appel⁷⁸. La possibilité même de manquements allemands et la réponse que les Alliés pourraient leur donner sous le futur plan Dawes représentait d'ailleurs une lourde préoccupation⁷⁹ même si, au fil des débats entourant la conférence, on en vint finalement à considérer qu'il valait mieux se concentrer à faire vivre le système Dawes avant de s'enquérir de ce que l'on ferait le jour de sa mort⁸⁰.

Lorsque la teneur des discussions londoniennes fut connue, *Le Temps* appuya sans hésitation la politique menée par Herriot. Les nombreuses concessions d'Herriot furent perçues comme étant nécessaires et méritoires puisqu'elles permettraient le lancement du plan Dawes. Le mérite des libéralités d'Herriot étaient même accentué par le fait qu'elles n'étaient peut-être pas opportunes car antérieures à l'obtention de garanties pour le placement des obligations allemandes et pour l'organisation des prestations en nature! Encore une fois, la France prouvait sa grande moralité et son désir d'en finir avec le baroud l'opposant à son voisin. Lorsqu'on lit les articles de ce quotidien concernant cette conférence, on est frappé par le ton optimiste de ceux-ci. Ton qui resta inchangé malgré l'enlisement de la deuxième commission et même si on était

⁷⁷ *Le Temps*, 11 et 12 juillet 1924, p. 1.

⁷⁸ *Le Temps*, 4 et 18 juillet 1924, p. 1.

⁷⁹ *Le Temps*, 4, 5, 7 et 9 juillet 1924, p. 1.

⁸⁰ *Le Temps*, 21 juillet 1924, p. 1.

conscient que les bailleurs de fonds qu'étaient les banquiers pouvaient tout remettre en cause⁸¹. On considérait que, pour une rare fois, tous les intervenants de Londres étaient de bonne foi⁸².

Quant à Herriot lui-même, il jouissait auprès de ce journal d'une certaine crédibilité malgré son manque d'expérience puisqu'on voyait dans sa pensée le prolongement de celle de son prédécesseur plus aguerri. Ce rapprochement entre Herriot et le Lorrain fit en sorte qu'on se refusa à blâmer le nouveau chef de la diplomatie française puisqu'il n'était qu'en partie responsable de ce qui se passait à Londres⁸³. De plus, on pensait que la position conciliante d'Herriot épousait très bien celle du peuple français en ce sens que ce dernier ne voulait plus qu'il soit question d'affrontement avec son voisin et ne désirait que la paix; le résultat des élections du 11 mai était là pour en témoigner. L'opinion française (à part une minorité) ne voulait plus que l'on prenne des sanctions contre l'Allemagne ni séparément ni collectivement; le recours à cette technique n'était qu'un pis-aller⁸⁴. Ce journal, bien que conscient du prix à payer pour la France rattaché aux ouvertures d'Herriot, appuya la politique gouvernementale puisqu'elle semblait être la seule apte à solutionner le problème des réparations. C'est d'ailleurs de ce sentiment d'ultime nécessité que participa la réaction de ce quotidien à l'idée d'évacuer la Ruhr. Résignés, les collaborateurs du *Le Temps* ne furent pas choqués par la perspective de sortir de la Ruhr si (et seulement si) les paiements allemands arrivaient bel et bien⁸⁵. On conditionnait toujours l'évacuation à l'exécution intégrale du plan Dawes⁸⁶.

À l'issue de cette réunion extraordinaire, le journal officieux du Quai d'Orsay affirma que l'on ne pouvait pas critiquer la politique de la délégation française. La raison de cet appui réside dans le fait que l'on en vint à considérer que les concessions d'Herriot supposaient l'exécution du plan Dawes et la substitution progressive du paiement au manquement, de la coopération à la répression. Non seulement Herriot n'avait guère le choix que d'accepter des compromis au risque de passer pour un partisan de l'hégémonie française, mais ce changement de cap était nécessaire aux besoins collectifs de l'Europe, aux intérêts présents de la nation et à la réputation des gouvernants français précédents (dont Poincaré) qui avaient toujours affirmé que la coercition ne s'exerçait que pour s'assurer du recouvrement des réparations. Finalement, la voie d'Herriot était la meilleure puisqu'elle renforçait les garanties de recouvrement de la

⁸¹ *Le Temps*, 21, 22, 23 et 26 juillet 1924, p. 1.

⁸² *Le Temps*, 24 juillet 1924, p. 1.

⁸³ *Le Temps*, 11, 12 et 23 juillet 1924, p. 1.

⁸⁴ *Le Temps*, 25 et 26 juillet 1924, p. 1.

⁸⁵ *Le Temps*, 29 juillet 1924, p. 1.

⁸⁶ *Le Temps*, 8, 10 et 11 août 1924, p. 1.

créance française⁸⁷. Pour *Le Temps*, un seul regret subsista; la conférence n'avait pas réglé les questions des dettes interalliées et de la sécurité⁸⁸.

Quant à *L'Action française*, toujours réfractaire au retour d'une valse des conférences, on pourrait facilement jauger sa perception de l'utilité et de l'à-propos pour la France de la démarche de Londres avec la confiance que lui inspirait Herriot. Ce dernier ne fut jamais en mesure de gagner la considération des rédacteurs de ce journal. Homme de gauche, on rajouta à cette « tare congénitale » d'autres vices rédhibitoires le rendant incompétent pour ses fonctions; on l'y traita de zozo sinistre, de beau parleur sans cervelle et de fanatique débile⁸⁹. Rien pour rassurer les lecteurs de ce journal à l'approche de la conférence, ses journalistes annoncèrent qu'ils considéraient avec méfiance les avancées de MacDonald dont on doutait de la bonne foi. On croyait qu'il ne cherchait qu'à substituer le plan Dawes au traité qui, il va sans dire, restait la meilleure carte du jeu français⁹⁰. Les lubies de persécution intrinsèques à ce journal rejallirent à l'approche de cette importante conférence qui allait, on n'en doutait plus, régler le sort de l'occupation de la Ruhr. C'est ainsi qu'on y déplora l'existence (non prouvée) d'un clan anglo-germano-juif dont les intentions funestes étaient hostiles à la France⁹¹.

À ces appréhensions sur la qualité du leadership français et de la duplicité anglaise, on rajouta la peur de voir cette conférence dérapier puisqu'on doutait de la possibilité de faire concilier le rapport des experts avec la stricte observance du traité de Versailles. Bainville, jouant les oiseaux de malheurs, affirma que cette réunion au sommet n'était qu'un jeu d'illusions visant la liquidation la plus propre possible de l'occupation. Il ira jusqu'à avancer que le prochain retrait de la Ruhr ne ferait que précéder celui de la rive gauche du Rhin⁹².

Au fil des débats entourant les travaux des différentes commissions, il devint limpide pour les rédacteurs de *L'Action française* qu'Herriot n'était pas à la hauteur devant les griffes acérées des banquiers. Avec un « zozo sinistre » à sa tête, la délégation française ne semblait pas faire le poids et on s'inquiétait vivement de ce que la deuxième commission liquidait apparemment l'occupation au niveau économique, douanier et fiscal. Situation inadmissible pour

⁸⁷ *Le Temps*, 16 et 17 août 1924, p. 1.

⁸⁸ *Le Temps*, 23 août 1924, p. 1.

⁸⁹ *L'Action française*, 6 et 8 juillet 1924, p. 1.

⁹⁰ *L'Action française*, 6 juillet 1924, p. 1.

⁹¹ *L'Action française*, 17 juillet 1924, p. 1.

⁹² *L'Action française*, 17 et 22 juillet 1924, p. 1.

un quotidien qui défendait encore âprement le droit de la France d'occuper des territoires allemands, droit inaliénable que l'on rattachait à l'exercice de la souveraineté française⁹³.

C'est évidemment la mort dans l'âme qu'on annonça, lorsqu'il devint clair pour tous que la fin de cette conférence allait sonner le glas d'une politique française musclée, l'inévitabilité du retrait des soldats de la Ruhr. C'est d'ailleurs lorsque ce retrait fut officialisé que les collaborateurs de ce quotidien écrivirent avec mordant que la conférence de Londres représentait un désastre du point de vue de la sécurité. On souffrait de ce que la France soit obligée de retirer ses troupes sans avoir pu soutirer des garanties concernant sa sécurité ou l'exécution du plan Dawes. Vraiment, cette réunion se terminait par le sacrifice de tous les intérêts français et, rétrospectivement, on en vint à considérer qu'elle n'avait eu pour but que de faire lâcher prise à la France⁹⁴. Quant à Herriot, ce dernier fut affublé de moult nouveaux termes pour le moins non-élogieux dont le plus tenace fut « Herriot-le-Vaincu ». On lui reprocha surtout de n'avoir jamais négocié comme le chef d'un grand pays mais plutôt comme un syndic de faillite⁹⁵. Ce jugement, sévère il est vrai, semblait cependant reposer sur un important et irréfutable constat. À Londres, la France avait promis l'évacuation de la Ruhr au cours de la prochaine année sans rien obtenir en retour. Ce fut d'ailleurs le paradoxe de toute cette histoire : l'objet de la conférence était l'application du plan Dawes et elle se termina sans emprunt mais avec une évacuation⁹⁶.

Mais les critiques les plus virulentes de *L'Action française* furent, sur le coup, ignorées par le public français. À peine la réunion londonienne était-elle terminée qu'Herriot donnait une conférence de presse qui présentait les « acquis » français sous un jour extrêmement favorable. Un *blitz* médiatique s'ensuivit qui lui permit de rallier à sa politique la majorité de l'opinion. Comme pendant à « Herriot-le-Vaincu » on préféra « Herriot-la-paix ». Force est donc d'admettre que malgré la couverture médiatique du *Le Temps* et de *L'Action française*, l'opinion restait très mal renseignée sur ce qui s'était réellement passé à Londres⁹⁷.

⁹³ *L'Action française*, 22 et 25 juillet 1924, p. 1.

⁹⁴ *L'Action française*, 12 et 14 août 1924, p. 1.

⁹⁵ *L'Action française*, 20 août 1924, p. 1.

⁹⁶ *L'Action française*, 17 août 1924, p. 1.

⁹⁷ Bariéty, *Les relations franco-allemandes...*, p. 717 à 719.

V- Le bilan de l'occupation

Dans les mois qui suivirent la France, obtempérant aux engagements pris par Herriot⁹⁸, liquida les rouages primordiaux de la doctrine poincariste. À la confirmation par la CR de l'intangibilité de l'unité économique allemande succéda le retour des expulsés puis, le 16 novembre 1924, la disparition officielle de la Régie. L'année suivante les troupes françaises débutèrent leur retrait de la Ruhr et d'une partie de la Rhénanie. Il faudra attendre jusqu'au 25 août 1925, date du retour de Düsseldorf, Duisburg et Ruhrort dans le sillon germanique, pour pouvoir considérer l'occupation étrangère comme étant terminée dans la région. À ce stade de notre recherche, il serait utile de dresser un bref bilan de l'occupation en regard aux objectifs français.

Du point de vue strictement économique, l'occupation ne permit nullement la prise d'un gage productif. Dès le départ, la rentabilité de l'opération fut mise à mal par les énormes coûts engendrés par l'expédition militaire rendue nécessaire par la résistance allemande. Ces coûts firent passer le déficit budgétaire français de 9,7 à 11,8 milliards de francs et, avant même la signature du plan Dawes, Poincaré fut obligé de réduire de 80 % les effectifs de ses troupes dans la Ruhr⁹⁹. Quant à la volonté française d'aller quérir le charbon et le coke de la Ruhr, l'expérience fut infructueuse. À cause du refus des mineurs et des cheminots allemands de travailler pour eux pendant la majeure partie de l'occupation, les Français durent réquisitionner des stocks sur le carreau des mines et les expédier avec leur propre personnel. Ceci fit en sorte qu'en date du 22 mars 1923, l'occupation n'avait rapporté qu'environ 1 % de la quantité de charbon livrée normalement par les Allemands avant l'occupation¹⁰⁰. Il fallut attendre les accords avec les propriétaires miniers de novembre 1923 pour que la quantité de charbon perçue par l'Hexagone atteigne les 5/8 de ce qu'elle était avant 1923¹⁰¹. En définitive, l'affaire de la Ruhr n'aurait rapporté que 424 millions de francs-or répartis entre les Alliés par la CR¹⁰².

Le second volet des buts économiques français, à savoir la réorganisation des structures économiques du continent au profit de la France, ne fut pas non plus atteint puisque l'occupation ne permit pas la réorientation des structures industrielles allemandes dans le sens désiré par Paris. En font foi l'échec de l'établissement d'une monnaie rhénane appuyée sur le franc et les

⁹⁸ Il s'agissait d'une convention, signée par Herriot à Londres le 30 août 1924, qui portait sur l'abandon du régime des gages à compter du 1^{er} octobre 1924.

⁹⁹ Robert Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960 : finances, défense et identité nationale*, Paris, Éditions Belin, 1994, p. 155 et 156.

¹⁰⁰ Schmidt, *Versailles and the Ruhr...*, p. 123.

¹⁰¹ John F. V. Keiger, *Raymond Poincaré*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 298.

¹⁰² Roth, *Raymond Poincaré...*, p. 461.

déboires entourant la tentative d'intégration de la sidérurgie lorraine qui fut encore condamnée à dépendre du coke allemand. La résistance passive joua un très grand rôle dans cet échec notamment grâce à la grève des cheminots qui permit de réduire dans une proportion de plus de 66 % le volume des biens transitant par chemins de fers vers la France¹⁰³. Dès lors toute tentative d'interpénétration et de subjugation économique était vouée à l'échec. Bien loin de juguler la puissance industrielle allemande, l'occupation permit le renforcement et la modernisation de celle-ci grâce au jeu hyperinflationniste auquel s'adonnèrent ses grands magnats. De ce point de vue, l'occupation doit être considérée comme un cinglant revers pour la France.

L'échec fut également patent en ce qui concerne les visées politiques françaises. Bien loin de servir de levier pour forcer l'Allemagne à aller à Canossa, l'occupation eut une énorme conséquence qui ne fut entrevue que trop tard au Quai d'Orsay. En s'engageant à fond dans la résistance passive, Berlin fit en sorte de se retrouver dans un état monétaire et financier si précaire que l'on éloigna toute perspective d'un remboursement rapide de ses dettes envers la France¹⁰⁴. De plus, la misère allemande apporta à cette nation une certaine sympathie des pays anglo-saxons, sympathie qui ne fut pas étrangère à la peur de voir un « octobre allemand ». Ces nations, ainsi que bien d'autres, considérèrent alors que le paiement des réparations était avant tout subordonné au relèvement de l'Allemagne. Quant au but de renforcer les liens de l'Hexagone avec les pays de la Petite Entente, notons qu'il ne pouvait être complètement atteint puisque Prague dépendait des principaux acheteurs des denrées tchèques, en l'occurrence les Allemands¹⁰⁵. Finalement, face aux résultats de la conférence de Londres, force est de constater que l'occupation de la Ruhr ne représenta nullement un bon gage politique pour la France.

Quant aux visées révisionnistes contenues dans le poincarisme, l'inanité des efforts français allant dans ce sens au cours de l'après-guerre fut consacrée lors de cette même conférence de Londres.

¹⁰³ Geoffrey M. Gathorne-Hardy, *A short history of international affairs. 1920 to 1934*, London, Oxford University Press, 1934, p. 43.

¹⁰⁴ Christian Delporte, *La III^e République (1919-1940). De Raymond Poincaré à Paul Reynaud*, Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 1998, p. 74.

¹⁰⁵ Piotr S. Wandycz, *France and Her Eastern Allies 1919-1925. French-Czechoslovak-Polish Relations from the Paris Peace Conference to Locarno*, Westport, Greenwood Press, 1974, p. 275.

CONCLUSION

« Une main tendue à la démocratie allemande aurait permis de façon bien plus efficace d'effacer le militarisme prussien. »

- Friedrich Ebert, président du SPD

L'épisode de la *Ruhrkampf* allait bientôt laisser sa place à une normalisation des relations franco-allemandes. L'arrivée au pouvoir de l'équipe conciliante d'Herriot, le retrait des troupes d'occupation, la mise en place de l'emprunt Dawes et l'épuisement des forces vives des deux puissances se faisant face sur le Rhin expliquent la période de détente qui allait suivre.

Il serait maintenant approprié d'aborder le constat *post-mortem* du poincarisme et de l'occupation qui en découla tel qu'établi par la presse étudiée. L'étude des positions du *Le Temps* et de *L'Action française* est essentielle car elles ont largement contribué à façonner l'opinion publique française. Ainsi, elles peuvent dans une certaine mesure nous renseigner sur les raisons expliquant la défaite du Bloc National et la venue d'un homme d'un tout autre horizon comme Herriot. Afin de bien saisir l'opinion dégagée par les deux journaux au centre de ce mémoire, nous avons non seulement étudié ce que l'on publia concernant le poincarisme mais aussi les commentaires portant sur le président du Conseil. Selon nous, le poincarisme était si indiciblement lié à son porte-étendard qu'un commentaire sur la personne de Poincaré peut nous renseigner sur l'idée que l'on se faisait de sa gouvernance dont, il faut le dire, l'occupation de la Ruhr fut un des plus importants aspects.

Les positions de nos deux journaux quant à la politique gouvernementale de Poincaré furent caractérisées par un certain flottement; l'opinion que l'on se faisait de l'occupation se transformait au gré des événements mais sans jamais que l'on remette en question sa légitimité. Il est aisé de distinguer trois périodes dans le positionnement des journaux face au poincarisme. Ces dernières sont concomitantes avec les grandes phases de l'histoire de l'occupation que sont la préparation et le déclenchement de l'opération militaire, l'occupation et l'apparition des premières difficultés et, finalement, l'issue du litige à la suite de la conférence de Londres. C'est des opinions véhiculées lors de ces trois phases dont il sera question ici.

En ce qui concerne le quotidien officieux de la III^e République, la courte période coïncée entre la présentation du plan Bonar Law et le 11 janvier suivant fut caractérisée par l'appui de ce journal à la politique de Poincaré. Pour ses chroniqueurs, le poincarisme menait en bout de ligne à la paix et ne dérivait aucunement d'une aspiration à l'impérialisme mais bien d'un désir

légitime de se faire dédommager¹. Pour *Le Temps*, marqué tout particulièrement par les diverses notes allemandes et l'incapacité de percevoir les créances versaillaises, la France avait le droit d'agir seule² et, dans le cadre de l'occupation de la Ruhr, la volonté et la politique du pays étaient personnifiées par Millerand et Poincaré³. On se rangeait résolument derrière la politique poincariste dont on appréciait le fait qu'elle protégeait la vie humaine en défendant le droit légal institué par Versailles.

Plusieurs éléments avaient conditionné, dans les années antérieures à l'occupation, l'opinion publique et journalistique française à donner son appui à l'idée d'occuper la Ruhr et au poincarisme en général. De ces éléments, la peur et la croyance en une mauvaise foi allemande sont les plus importantes. C'est surtout la peur qui a semblé permettre au poincarisme d'avoir une audience préparée à en accepter les prémisses. Conséquemment, c'est lors de la genèse du mythe de Rapallo que l'on réaffirma le droit de la France à l'action séparée qui devait mener le pays dans la Ruhr. Quant à la mauvaise foi allemande, elle joua un rôle appréciable dans l'exaspération de l'opinion française devant les vaines palabres de la valse des conférences et dans son appui subséquent à l'instauration de moyens coercitifs à imposer aux Allemands. Le concept de « l'escobarderie » allemande perdura et joua même un rôle dans le traitement journalistique de la tentative de mise en application du plan Dawes; ceci est bien visible dans toutes les précautions dont on souhaitait entourer la conférence londonienne de 1924.

Suite à l'entrée des troupes françaises dans la Ruhr et dans les mois qui suivirent, *Le Temps* fut encore bien disposé à appuyer la politique extérieure de Poincaré. On y estima la façon dont le gouvernement menait l'occupation; en recourant à une action militaire limitée dénuée de violence, on évitait que la France campe le rôle du « méchant ». Cette opération était alors toujours perçue comme une tentative légitime d'exécuter le traité de Versailles⁴. Sa pertinence et sa popularité auprès des citoyens français faisaient tellement aucun doute que ce journal s'aventura tôt à prédire une victoire du Bloc National aux prochaines élections⁵. Même les difficultés créées par la résistance allemande ne vinrent pas entacher le prestige ni le sentiment d'extrême nécessité entourant l'opération. Tout au long des premiers mois du déroulement de celle-ci, cette publication martela les esprits avec la « vérité franco-belge », la nécessité de ne pas dessaisir la CR au profit d'un comité international, le besoin d'obtenir des garanties de sécurité sûres tout en affirmant que l'occupation, si poursuivie sans brisure, serait

¹ *Le Temps*, 25 avril 1922, p. 1. et *Le Temps*, 5 janvier 1923, p. 1.

² *Le Temps*, 2 et 3 janvier 1923, p. 1.

³ *Le Temps*, 12 janvier 1923, p. 1.

⁴ *Le Temps*, 13 janvier 1923, p. 1.

⁵ *Le Temps*, 28 et 30 janvier 1923, p. 1.

salutaire⁶. On approuvait également la position de Poincaré concernant la fin de la résistance; il ne pouvait y avoir de négociations tant et aussi longtemps que la résistance allemande n'aurait pas cessé dans son intégralité⁷. En accord avec les discours du président du Conseil, on considérait que la France ne devait pas abandonner un gage, un territoire, un moyen de contrainte, de surveillance ou de recouvrement sans recevoir préalablement quelque chose de valable en échange. Un échange de bons procédés pouvait se faire si l'Allemagne fournissait des titres négociables qui constitueraient de véritables paiements; il s'agissait en fait de transformer la dette politique de l'Allemagne en une dette commerciale⁸.

Même lorsque *Le Temps* critiquait le gouvernement du Bloc National, il le faisait en prenant grand soin d'exclure de ses remontrances sa politique étrangère. C'est ainsi que lorsqu'on se plaignit de la « vie chère », de la dépréciation du franc et des milliards d'impôts nouveaux on le fit en affectant de ne pas trop lier le tout à l'occupation de la Ruhr⁹. Tout au cours de la période où Poincaré se maintint au pouvoir, on ne se plaignit en général de lui que pour des raisons internes, toutes liées à son bilan économique. Signe de l'indéfectible appui du journal envers la politique du Lorrain, *Le Temps* eut ces mots pour qualifier cette dernière, et ce, moins d'un mois avant la victoire du Cartel des Gauches : « À cette politique forcément stérile dans son impuissance congénitale (en parlant de celle du Cartel des Gauches) s'oppose la politique féconde d'union républicaine et de concorde nationale. »¹⁰. En somme, les articles du *Le Temps* de l'époque touchant au poincarisme s'apparentent à un panégyrique de la politique extérieure française.

À la suite de la victoire électorale du Cartel des Gauches et de la fameuse conférence de Londres, le journal officieux du Quai d'Orsay continua à appuyer la défunte politique de Poincaré. C'est que les journalistes de ce quotidien ne cessèrent jamais de considérer l'occupation de la Ruhr comme étant légitime et nécessaire à l'établissement de solides bases pour la paix future en Europe. À l'aube de la conférence de Londres où Herriot allait se révéler un piètre stratège, on eut cette pensée pour l'homme qui avait accepté le rapport des experts : « Loin de lui en faire grief, on doit le remercier du courage qu'il a manifesté. »¹¹. Cette opinion, comme nous l'avons vu, ne devait pas se modifier malgré l'ampleur des concessions faites par

⁶ *Le Temps*, 8 mai 1923, p. 1. et *Le Temps*, 8 juin 1923, p. 1.

⁷ *Le Temps*, 20 octobre 1923, p. 1.

⁸ *Le Temps*, 12 et 19 février 1924, p. 1.

⁹ *Le Temps*, 3 avril 1924, p. 1.

¹⁰ *Le Temps*, 26 avril 1924, p. 1.

¹¹ *Le Temps*, 11 juillet 1924, p. 1.

Herriot¹². Bref, *Le Temps* appuya contre vents et marées le poincarisme pendant toute la période que nous avons étudiée.

En ce qui a trait à la position de *L'Action française* face au poincarisme à la veille du déclenchement de l'opération militaire, il serait superflu de revenir ici sur celle-ci; l'attitude ouvertement révisionniste (revoir chapitre I) du journal suffit amplement à prouver son adhésion à cette politique coercitive. Ce quotidien jugeait que Poincaré avait, en ce qui concernait la douloureuse question des réparations, des vues spécifiquement françaises et nationales¹³ et, comme par le passé, appuyait ce dernier. On considérait qu'il était le seul homme apte à faire plier l'Allemagne même si on doutait parfois de sa résolution. On n'avait donc pas changé d'avis depuis que Daudet l'avait décrit comme suit : « Un homme très intelligent, lucide, courageux, net et probe, qui n'a pas le sens du combat. »¹⁴. Comme nous l'avons vu, *L'Action française* se réjouit de la perspective d'occuper la Ruhr et, pour afficher son poincarisme, alla jusqu'à proposer de déférer devant des juges militaires tout Français coupable d'avoir mené ou participé à une campagne de presse s'opposant directement ou de façon déguisée à l'occupation. On parla même, dans le cas des « Alphonse Lenoir », d'exécution¹⁵!

Pourtant, malgré tout cet enthousiasme initial, l'occupation fut rapidement décriée comme étant beaucoup trop timide; elle représentait un programme minimum – et *initium* – dans l'action à l'encontre de Berlin¹⁶. On regretta tôt le caractère trop débonnaire du poincarisme quant à la coercition exercée sur Berlin. Pour ce journal, la grande faiblesse de cette opération résidait dans le fait qu'elle ne liait que le bras économique allemand. Ce laxisme faisait en sorte que l'occupation n'entraînait point automatiquement une prostration politique comme le prouvait l'institutionnalisation de la résistance passive. Malgré ce désaccord quant aux moyens utilisés et aux buts à atteindre, on porta tout de même aux nues le poincarisme. Après tout, en occupant la Ruhr, le président du Conseil servait au péril de sa vie la cause de la paix¹⁷ et l'on admirait son « mépris de la mort ». Lors des premiers mois de 1923, on considérait que la politique du Lorrain n'était pas à contredire mais plutôt à compléter puisque ce programme limité comportait beaucoup d'inconvénients. Toujours aussi serviable, on conseilla à Poincaré de durcir

¹² *Le Temps*, 29 et 30 juillet 1924, p. 1.

¹³ *L'Action française*, 4 janvier 1923, p. 1.

¹⁴ *L'Action française*, 3 avril 1922, p. 1.

¹⁵ *L'Action française*, 7 janvier 1923, p. 1.

¹⁶ *L'Action française*, 12 janvier 1923, p. 1.

¹⁷ *L'Action française*, 20 février 1923, p. 1.

l'occupation afin de briser la résistance allemande et d'aller jusqu'à dissoudre le gouvernement fédéral allemand pour en finir une fois pour toute¹⁸.

Ce n'est que petit à petit que *L'Action française* perdit sa confiance en Poincaré¹⁹, et ce, pas tant pour la façon dont il menait l'occupation mais bien celle avec laquelle il gérait les affaires intérieures française. Essentiellement, on lui reprocha d'être un homme de gauche qui ne se rendait pas compte que cette même gauche desservait les intérêts de la France qu'il aimait et défendait avec tant d'âpreté²⁰. Dans un de ses articles, Daudet brossa ce portrait du président du Conseil : « Le cas de Raymond Poincaré est très simple : c'est celui d'un républicain demeuré ardemment patriote, fort honnête homme, d'une conscience scrupuleuse, fétichiste de la démocratie parlementaire, comme tous ceux de sa génération, et qui ne veut pas voir la réalité. »²¹. Cette vérité que Poincaré refusait d'appréhender était le fait que les républicains de gauche étaient antinationaux et pro-allemands. On ira jusqu'à concevoir qu'il y avait deux Poincaré; un qu'il fallait appuyer car sans lui la guerre de revanche serait déjà là et un autre, honni celui-là, qui s'abandonnait à son républicanisme et laissait la patrie se démanteler de l'intérieur²². On craignait aussi que le deuxième Poincaré ne soit pas en mesure de résister aux pressions étrangères et qu'il se retire de la Ruhr de façon prématurée²³.

Pour les rédacteurs de ce journal, la fin du poincarisme ne survint pas lors de sa liquidation à Londres mais lors de la victoire électorale de ce que l'on appela l'anti-France. C'est la défaite du Bloc National aux mains du Cartel des Gauches qui sonna le glas de l'expérience de la Ruhr; on allait regretter de ne pas être allé jusqu'au bout dans cette affaire²⁴. On ne déplorait donc nullement l'expérience du poincarisme mais bien son échec final.

Ironiquement, c'est Poincaré que l'on allait blâmer en grande partie pour la déconfiture de Londres. D'abord, on le tint responsable de la défaite électorale puisque son glissement à gauche, sa conversion à des idées de concessions anglo-allemandes et son refus de prendre parti contre les mauvais Français au cours de la campagne électorale lui coûtèrent la victoire²⁵. On lui reprocha même, suprême insulte venant de la part de journalistes de *L'Action française*, d'avoir

¹⁸ *L'Action française*, 29 mai 1923, p. 1.

¹⁹ *L'Action française*, 16 avril 1924, p. 1.

²⁰ *L'Action française*, 8 août 1923, p. 1.

²¹ *L'Action française*, 7 novembre 1923, p. 1.

²² *L'Action française*, 1^{er} janvier 1924, p. 1.

²³ *L'Action française*, 10 mai 1923, p. 1.

²⁴ *L'Action française*, 14 juillet 1924, p. 1.

²⁵ *L'Action française*, 13 mai 1924, p. 1. et *L'Action française*, 8 juillet 1924, p. 1.

évolué vers une politique de Cannes au cours des derniers mois de sa présidence²⁶. Bien que lui reconnaissant, en général, les qualités manifestes d'honnêteté et de patriotisme, on considérait que son aveuglement en politique intérieure et son manque de fermeté avaient coûté cher autant à la France qu'à lui-même²⁷. Daudet ira même jusqu'à se moquer du formalisme légal de Poincaré en regard à la façon, considérée comme lamentable, qu'il avait quitté le pouvoir, tout en l'accusant de pleutrerie chronique²⁸. En somme, le poincarisme ne fut jamais critiqué par *L'Action française* pour ce que cette politique tentait d'accomplir. Cependant, on en critiqua souvent les moyens et on n'entoura pas toujours d'aménités le représentant de cette politique qu'on tint pour responsable, avec Herriot bien sûr, de l'échec patent de l'occupation.

En ce qui concerne notre interrogation quant à l'existence d'une pensée révisionniste de l'ordre versaillais au sein des journaux français au cours de notre période étudiée, il est indéniable que celle-ci exista. Pour expliquer sa présence, en appréhender les contours et comprendre le déni qui l'entoure, nous devons nous pencher sur l'asymétrie qui sépare encore nombre d'historiens français de leurs homologues étrangers concernant cette fameuse question.

En vérité, les historiens français ne sont pas moins perspicaces que leurs congénères car ils ont produit de brillantes études sur l'occupation de la Ruhr qui renferment plus souvent qu'autrement des preuves ou des indications que le révisionnisme français fut une réalité. Un bel exemple du révisionnisme latent des travaux français serait la biographie de Pierre Miquel portant sur Poincaré. Miquel y affirme que Poincaré avait le droit de son côté lorsqu'il pénétra dans la Ruhr²⁹. Quelques pages plus loin, il écrit qu'il considère que le président du Conseil a occupé la Ruhr pour assurer le respect du traité³⁰. Cette dernière affirmation est, par contre, démentie par Miquel à la page suivante de son livre alors qu'il écrit : « Il est enfin possible de penser qu'escomptant la ruine économique de l'Allemagne, Poincaré ait voulu se réserver sur le plan économique pour appuyer les mouvements politiques du séparatisme. »³¹. Cette citation prouve, outre l'extrême prudence interprétative de l'auteur, que ce dernier considère la possibilité que Poincaré voulait la ruine de l'Allemagne ce qui, il faut bien l'avouer, est un objectif très éloigné des clauses économiques les plus restrictives du traité de Versailles. De plus, l'historien croit aussi qu'il est probable que Poincaré voulait appuyer le séparatisme rhénan, ce qui constitue une autre infraction à la lettre du traité. Pourtant, Miquel n'interprète à

²⁶ *L'Action française*, 6 juillet 1924, p. 1.

²⁷ *L'Action française*, 14 mai 1924, p. 1. et *L'Action française*, 24 août 1924, p. 1.

²⁸ *L'Action française*, 3 juillet 1924, p. 1.

²⁹ Pierre Miquel, *Poincaré*, 16^e éd., Paris, Librairie Arthème Fayard, 1984 [1961], p. 457.

³⁰ Miquel, *Poincaré...*, p. 469.

³¹ Miquel, *Poincaré...*, p. 470.

aucun moment cette « possibilité » comme étant l'indication de l'existence probable de visées révisionnistes chez Poincaré, et ce, ni explicitement ni implicitement. Cette possibilité est dûment ignorée par l'historien.

Lorsque l'on se penche sur la réputation des historiens français qui ont travaillé sur l'occupation de la Ruhr, on n'a d'autre choix que de considérer la quasi-absence de la thèse révisionniste au sein de l'historiographie française comme étant due à une différence « nationalisée » dans l'interprétation des faits plutôt qu'à une carence qualitative des recherches entreprises. Cette dissimilitude peut s'appréhender en recoupant les conceptualisations de l'affaire de la Ruhr contenues dans les journaux de l'époque avec les discours de Poincaré et de ses collaborateurs et en analysant la position de l'historien Bariéty.

Ce qu'il faut savoir c'est que les journaux qui nous intéressent, les dirigeants du Quai d'Orsay de l'époque et la vaste majorité des historiens français ne font pas la même lecture du traité de Versailles que les annalistes étrangers. Pour eux, la France ne fut jamais révisionniste et elle se circonscrivit toujours aux balises fixées par l'ordre versaillais. Pour comprendre cette réalité, nous n'avons qu'à nous pencher sur la conceptualisation que l'historien Bariéty a de l'occupation de la Ruhr.

Pour celui-ci, il est évident que l'ambition cachée de l'occupation de la Ruhr était de transformer l'échiquier économique européen. Or, il considère que ce projet de restructuration n'était qu'une ultime tentative française pour faire entrer dans les faits les ambitions implicites du traité de Versailles³². Donc, pour lui, ce qui fut tant décrié à l'étranger était tout à fait légal en regard des droits que le traité avait implicitement (tellement implicitement que personne à l'extérieur de la France ne le percevait) légués à l'Hexagone. Même l'ingérence française auprès des mouvements séparatistes trouva sa légitimation. Cette fois-ci, cette dernière fut le fruit des réflexions d'André François-Poncet, un attaché à l'état-major du général Degoutte dans la Ruhr. Ce dernier affirma qu'encourager le séparatisme rhénan ne constituait point une visée révisionniste puisque, dans le cas d'une scission avec conservation d'un lien fédéral (autonomisme), il n'y aurait pas eu d'entorse à la Constitution de Weimar car il y était prévu le cas de la formation de nouveaux États dans le cadre du *Bundesstaat*³³. Une autre justification moult fois avancée tacitement autant par les politiciens français que par *Le Temps* pour justifier à peu près tout ce qui se passa dans la Ruhr est celle de la paix européenne. On se servit de cet

³² Jacques Bariéty, « Le traité de Versailles et l'ambition d'industrialiser la France », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 30, no. 1 (janvier-mars 1998), p. 49 et 50.

³³ André François-Poncet, *De Versailles à Postdam*, Paris, Flammarion, 1948, p. 116.

argument pour légitimer l'action des occupants en affirmant que tout était de la faute de la mauvaise foi et de l'intransigeance allemande et que la fin (la paix) justifiait parfois les moyens.

C'est en ayant en tête ces justifications que l'on doit analyser le déni révisionniste qui sévit encore en France à bien des égards. L'absence de la reconnaissance des visées révisionnistes du poincarisme est donc explicable par une différence nationalisée dans l'interprétation des faits due à une lecture distincte du traité de Versailles. Lecture que partagea autant Poincaré, ses collaborateurs et les journalistes du *Le Temps*. C'est pourquoi le quotidien officieux se défendit bien d'être révisionniste, et ce, même si on y encourageait le séparatisme rhénan et la création d'une monnaie rhénane. Il ne fait d'ailleurs aucun doute que le révisionnisme de ce journal était très modéré si on le compare avec celui de *L'Action française* qui n'appuyait que les clauses versaillaises qui lui plaisaient, tout en affectant d'oublier les autres.

L'originalité et l'utilité de notre mémoire reposent aussi sur cette simple constatation que ce dernier prouve : dans l'entre-deux-guerres les révisionnismes allemand, anglais **et français** firent en sorte que les hommes de paix ne purent trouver un terrain d'entente afin d'assurer la pérennité d'une vraie paix. Il faut dire, à la décharge d'un Rathenau ou d'un Briand, que la pente à escalader était énorme; non seulement le traité de Versailles représentait une rupture d'avec l'ordre européen traditionnel de par la façon dont il fut réalisé mais il cassait effectivement le délicat équilibre européen³⁴. Alors que les démocrates allemands devaient lutter contre la *Dolchstoßlegende*³⁵ et avaient la lourde tâche de faire accepter à leurs concitoyens le régime de Weimar issu de la défaite, leurs homologues français devaient composer avec une opinion publique qui souhaitait avant tout recueillir les fruits de la victoire.

Opinion publique qui s'abreuvait des articles contenus dans des journaux, comme *Le Temps* et *L'Action française*, qui se refusaient trop souvent à faire des distinctions entre les Allemands. Ce manque de discernement nuisit d'ailleurs considérablement à la reprise d'un dialogue cohérent et serein entre les anciens ennemis. On ne fit presque aucune distinction entre

³⁴ Le rapport des forces entre les Alliés et l'Allemagne aurait dû faire en sorte que l'on aménage une paix point trop dure pour l'Allemagne puisque cette dernière restait, avec ses 60 millions d'habitants, une grande puissance en Europe centrale. Voir à ce sujet la préface d'Édouard Husson contenue dans le livre suivant : Keynes, John Maynard. *Les Conséquences économiques de la paix* et Jacques Bainville. *Les Conséquences politiques de la paix*. Paris, Gallimard, 2002. 501 pages.

³⁵ Il s'agit de la fameuse « légende du coup de poignard dans le dos » selon laquelle l'armée impériale n'avait pas été battue par les Alliés mais bien trahie par l'arrière. Ce mythe sapait la légitimité de Weimar puisqu'il contribuait à nier la réalité d'après-guerre, tout en faisant reposer l'entière responsabilité de la défaite sur les « criminels de Novembre » et ceux qui avaient pactisé avec l'étranger pour la paix.

les magnats nationalistes de l'industrie lourde tant décriés (Stinnes, Thyssen, Krupp) et les industriels internationalistes dont Rathenau représentait le parangon. Plus grave encore, on ne perçut pas l'énorme fossé séparant les républicains allemands soucieux d'instaurer en Europe une paix honorable marquée par l'intégration économique³⁶ de leurs adversaires ultranationalistes, anti-occidentaux et revanchards. C'est tout cela qui a rendu possible l'isolement des hommes de paix entre 1919 et 1922. En fait, en ce qui concerne les Français, c'est leur sentiment d'insécurité qui les poussa à des jugements et des comportements qui s'éloignaient du rationnel.

De plus, pour reprendre le questionnement d'Husson concernant ce qui conduisit Weimar vers le III^e *Reich* (revoir notre introduction), notre mémoire permet de dégager un autre point de vue essentiel et souvent passé sous silence; les responsabilités occidentales dans l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Pour nous, il est désormais évident qu'au cours de l'entre-deux-guerres la perception qu'eurent les Occidentaux concernant les politiciens allemands fut en décalage constant avec la réalité. Les politiciens de l'Ouest, à l'instar des journaux nous intéressant, ne purent percevoir les sincères tentatives d'un Rathenau et, trop souvent, rendirent la vie bien difficile aux républicains d'outre-Rhin. Ce n'est malheureusement que face à un radical comme Hitler que les Alliés crurent bon de revoir leurs positions.

Il reste cependant beaucoup de recherche à effectuer sur la perception des journaux quant aux résultats positifs issus du poincarisme comme, par exemple, l'instauration du plan Dawes qui allait mener à une détente franco-allemande. Ce que nous allons retenir ici est le fait que, bien qu'ayant été un événement de sombre mémoire, la *Ruhrkampf* eut tout de même pour effet d'accélérer les événements en provoquant des initiatives qui allaient aboutir au plan Dawes. Pour reprendre les mots d'Alfred Sauvy, même si l'on doit réprocher l'occupation de la Ruhr dans son concept et son exécution, voire dans sa légalité, il faut la replacer dans le processus historique³⁷. Ce processus, c'était la voie qui allait mener l'Allemagne et la France à Locarno et, ainsi, à une autre chance pour la paix européenne.

³⁶ Encore une fois, c'est Rathenau qui personifie le mieux cette catégorie de républicains. Voir à ce sujet Létourneau, « "La main au collet" ... », p. 185-196.

³⁷ Sauvy, *Histoire économique...*, Tome I, p. 149.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

A) Les relations franco-allemandes entre 1919 et 1924

Sources

Lichtenberger, Henri. *Relations between France and Germany*. Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1923. 133 pages.

Mowat, Robert Balmain. *A history of European diplomacy (1914-1925)*. New York, Longmans, Green & co., 1927. 343 pages.

François-Poncet, André. *De Versailles à Postdam*. Paris, Flammarion, 1948. 305 pages.

Gathorne-Hardy, Geoffrey M. *A short history of international affairs. 1920 to 1934*. London, Oxford University Press, 1934. 351 pages.

Ouvrages généraux

Bourdrel, Philippe. *Nous avons fait Adolf Hitler*. Paris, Éditions Ramsay, 1983. 330 pages.

De Launay, Jacques. *Histoire contemporaine de la Diplomatie secrète 1914-1945*. Lausanne, Éditions Rencontre, 1965. 517 pages.

Duroselle, Jean-Baptiste. *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*. 10^e éd. Paris, Dalloz, 1990. 1010 pages.

Gougeon, Jacques-Pierre. *L'Allemagne dans les relations internationales de 1890 à nos jours*. Paris, Armand Colin, 1998. 95 pages.

Kitchen, Martin. *Europe between the wars. A political history*. New York, Longman Inc., 1988. 350 pages.

Marks, Sally. *The Illusion of Peace. International relations in Europe (1918-1933)*. New York, The MacMillan Press Ltd, 1976. 183 pages.

Monnet, Sylvie. *La politique extérieure de la France depuis 1870*. Paris, Armand Colin, 2000. 240 pages.

Stromberg, Roland N. *Europe in the twentieth century*. 4^e éd. Upper Saddle River, Prentice Hall, 1997 [1980]. 514 pages.

Ouvrages spécialisés

Bariéty, Jacques. *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale. 10 novembre 1918 - 10 janvier 1925 de l'Exécution à la Négociation*. Paris, Éditions Pédone, 1977. 797 pages.

Binoche, Jacques. *Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours*. Paris, Masson/Armand Colin, 1996. 324 pages.

Poidevin, Raymond et Jacques Bariéty. *Les relations franco-allemandes 1815-1975*. Paris, Armand Colin, 1977. 373 pages.

Articles de périodiques

Cornebise, Alfred E. « Cuno, Germany and the Coming of the Ruhr Occupation : A Study in German-West European Relations ». *Proceedings of the American Philosophical Society held at Philadelphia*, vol. 116, no. 6 (1972), p. 502-531.

B) La république de Weimar

Sources

Bainville, Jacques. *L'Allemagne*. Paris, Librairie Plon, 1939. 2 volumes.

Haffner, Sebastian. *Histoire d'un Allemand. Souvenirs (1914-1933)*. Arles, Actes sud, 2003. 434 pages.

Spengler, Oswald. *Prussianité et socialisme*. Paris, Actes sud, 1986. 135 pages.

Ouvrages généraux

Badia, Gilbert. *Histoire de l'Allemagne contemporaine (1917-1962)*. Paris, Éditions sociales, 1964. 2 volumes.

Baechler, Christian. *Gustave Stresemann (1878-1929). De l'impérialisme à la sécurité collective*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996. 926 pages.

Baechler, Christian. *L'Allemagne de Weimar (1919-1933)*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 2007. 483 pages.

Benoist-Méchin, Jacques. *Histoire de l'armée allemande*. Paris, Éditions Albin Michel, 1964. 10 volumes.

Berstein, Serge et Pierre Milza. *L'Allemagne de 1870 à nos jours*. 6^e éd. Paris, Armand Colin, 1999 [1971]. 304 pages.

Bogdan, Henry. *Histoire de l'Allemagne de la Germanie à nos jours*. Paris, Perrin, 2003. 472 pages.

Bretton, Henry L. *Stresemann and the revision of Versailles. A Fight for Reason*. Stanford, Stanford University Press, 1953. 199 pages.

Dreyfus, François-Georges. *L'Allemagne contemporaine (1815-1990)*. Paris, Presses universitaires de France, 1991. 551 pages.

Dupeux, Louis. *Aspects du fondamentalisme national en Allemagne de 1890 à 1945*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2001. 309 pages.

Fulbrook, Mary. *A Concise History of Germany*. Cambridge, Cambridge University Press, 1990. 263 pages.

Görtemaker, Manfred, dir. *Britain and Germany in the twentieth century*. Oxford and New York, Berg, 2006. 226 pages. (Coll. « German Historical Perspective/XVIII »).

Hidden, John. *Germany and Europe 1919-1939*. London and New York, Longman Inc., 1977. 183 pages.

Heiden, Konrad. *Der Fuehrer. Hitler's rise to power*. Boston, Beacon Press, 1969. 788 pages.

Husson, Édouard. *Comprendre Hitler et la Shoah. Les historiens de la République fédérale d'Allemagne et l'identité allemande depuis 1949*. Paris, Presses universitaires de France, 2000. 306 pages.

Létourneau, Paul. *Walther Rathenau 1867-1922*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1995. 271 pages.

Mann, Golo. *The History of Germany since 1789*. New York, Penguin Books, 1985. 896 pages.

Passant, E.-J. *A short history of Germany 1815-1945*. Cambridge, Cambridge University Press, 1966. 255 pages.

Poidevin, Raymond. *L'Allemagne de Guillaume II à Hindenburg 1900-1933*. Paris, Éditions Richelieu, 1972. 409 pages.

Pulzer, Peter. *Germany, 1870-1945. Politics, state formation, and war*, Oxford & New York, Oxford University Press, 1997. 175 pages.

Ryder, A. J. *Twentieth-Century Germany: from Bismarck to Brandt*. New York, Columbia University Press, 1973. 656 pages.

Spengler, Oswald. *Prussianité et socialisme*. Paris, Actes Sud, 1986. 135 pages.

Steinert, Marlis G. *L'Allemagne nationale-socialiste 1933-1945*. Paris, Éditions Richelieu, 1972. 398 pages.

Wahl, Alfred. *L'Allemagne de 1918 à 1945*. 2^e éd. Paris, Armand Colin, 1999. 189 pages.

Winkler, Heinrich August. *Histoire de l'Allemagne XIX^e – XX^e siècle. Le long chemin vers l'Occident*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 2005. 1152 pages.

Wright, Jonathan. *Gustav Stresemann. Weimar's greatest statesman*. Oxford & New York, Oxford University Press, 2002. 569 pages.

Ouvrages spécialisés

Bouchet, Philippe. *La république de Weimar*. Paris, Ellipses, 1999. 95 pages.

Broué, Pierre. *Révolution en Allemagne (1917-1933)*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1971. 988 pages.

Carsten, Francis Ludwig. *The Reichswehr and politics : 1918 to 1933*. Oxford, Clarendon Press, 1966. 427 pages.

Castellan, Georges. *L'Allemagne de Weimar (1918-1933)*. 2^e éd. Paris, Armand Colin, 1972 [1969]. 443 pages.

Eyck, Erich. *A history of the Weimar Republic*. Cambridge, Harvard University Press, 1962. 2 volumes.

Halperin, William S. *Germany tried democracy. A political history of the Reich from 1918 to 1933*. Hamden, Archon Books, 1963. 567 pages.

Heiber, Helmut. *The Weimar Republic*. Cambridge, Blackwell, 1993. 228 pages.

Jardin, Pierre. *Aux racines du mal. 1918 le déni de la défaite*. Paris, Tallendier, 2005, 639 pages.

Klein, Claude. *Weimar*. Paris, Flammarion, 1968. 142 pages.

Kolb, Eberhard. *The Weimar Republic*. 2^e éd. New York, Routledge, 2005 [1988]. 292 pages.

McKenzie, John R. P. *Weimar Germany 1918-1933*. Totowa, Rowman and Littlefield, 1971. 269 pages.

Möller, Horst. *La république de Weimar*. Paris, Tallendier Éditions, 2005. 367 pages.

Mommsen, Hans. *The rise and fall of the Weimar democracy*. Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1996. 604 pages.

Nicholls, A. J. *Weimar and the rise of Hitler*. London, Macmillan and co., 1968. 203 pages.

Peukert, Detlev J.K. *La République de Weimar. Années de crise de la modernité*. Paris, Aubier, 1995. 301 pages.

Post, Gaines. *The civil-military fabric of Weimar foreign policy*. Princeton, Princeton University Press, 1973. 398 pages.

Rosenberg, Arthur. *A history of the German Republic*. New York, Russell & Russell, 1965. 350 pages.

Webb, Steven B. *Hyperinflation and stabilization in Weimar Germany*. New York/Oxford, Oxford University Press, 1989. 164 pages.

Widdig, Bernd. *Culture and inflation in Weimar Germany*. Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 2001. 277 pages.

Articles de périodiques

Fink, Carole. « German Revisionspolitik, 1919-1933 ». *Historical Papers, A selection from the papers presented at the annual meeting held at Winnipeg*, 1986, p. 134-145.

Fischer, Conan. « Heavy industry, society and aspects of foreign policy in the Weimar Republic ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 30, no. 1 (janvier-mars 1998), p. 53-61.

Létourneau, Paul. « "La main au collet" et le révisionnisme allemand durant la période Rathenau : l'occasion ratée? ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 38, no. 2 (avril-juin 2006), p. 185-196.

Soutou, Georges-Henri. « Les Occidentaux et l'Allemagne durant l'entre-deux-guerres ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 38, no. 2 (avril-juin 2006), p. 165-184.

C) La III^e République française

Sources

Bonnet, Georges. *Le Quai d'Orsay sous trois républiques 1870-1961*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1961. 519 pages.

Laroche, Jules. *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré 1913-1926*. Paris, Hachette, 1957. 230 pages.

Ouvrages généraux

Wright, Gordon. *France in modern times : 1760 to the present*. Chicago, McNally, 1960. 621 pages.

Ouvrages spécialisés

Abbad, Fabrice. *La France des années 20*. Paris, Armand Colin, 1993. 190 pages.

Bernard, Philippe et Henri Dubief. *The Decline of the Third Republic, 1914-1938*. Cambridge, Cambridge University Press, 1985. 358 pages.

Bonnefous, Édouard. *Histoire politique de la Troisième République*. Paris, Presses universitaires de France, 1959. 3 volumes.

Bournazel, Renata. *Rapallo : naissance d'un mythe. La politique de la peur dans la France du Bloc national*. Paris, Librairie Armand Colin/Fondation nationale des sciences politiques, 1974. 258 pages.

Candar, Gilles. *Histoire politique de la III^e République*. Paris, Éditions La Découverte, 1999. 122 pages.

Delporte, Christian. *La III^e République (1919-1940). De Raymond Poincaré à Paul Reynaud*. Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 1998. 425 pages.

Fohlen, Claude. *La France de l'entre-deux-guerres (1917-1939)*. Paris, Casterman, 1966. 226 pages.

Maier, Charles S. *Recasting Bourgeois Europe. Stabilization in France, Germany, and Italy in the decade after World War I*. Princeton, Princeton University Press, 1975. 650 pages.

Miquel, Pierre. *La Troisième République*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1989. 739 pages.

Néré, Jacques. *La Troisième République 1914-1940*. 5^e éd., Paris, Librairie Armand Colin, 1975 [1967]. 192 pages.

Wandycz, Piotr S. *France and Her Eastern Allies 1919-1925. French-Czechoslovak-Polish Relations from the Paris Peace Conference to Locarno*. Westport, Greenwood Press, 1974, 454 pages.

Articles de périodiques

Marks, Sally. « Ménage à Trois : The negotiations for an Anglo-French-Belgian alliance in 1922 ». *The International History Review*, vol. 4, no. 4 (novembre 1982), p. 524-552.

D) Le traité de Versailles, les réparations et les dettes interalliées

Sources

Bainville, Jacques. *Les conséquences politiques de la paix*. Paris, Fayard, 1920. 251 pages.

Bergmann, Carl. *The History of reparations*. London, Ernest Benn Limited, 1927. 333 pages.

Clemenceau, Georges. *Grandeurs et misères d'une victoire*. Paris, Librairie Plon, 1930. 374 pages.

Dawes, Charles G. *A journal of reparations*. London, Macmillan and co., 1939. 527 pages.

George, Lloyd. *The truth about reparations and war debts*. London, William Heinemann Ltd, 1932. 150 pages.

Keynes, John Maynard. *The economic consequences of the peace*. New York, Harper & Row, 1920. 298 pages.

Keynes, John Maynard. *Les conséquences économiques de la paix* et Jacques Bainville. *Les conséquences politiques de la paix*. Paris, Gallimard, 2002. 501 pages.

Puissances alliées et associées (1914-1920). *Traité de paix entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne et protocole, signés à Versailles, le 28 juin 1919*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1919. 1 volume.

Seydoux, Jacques. *De Versailles au plan Young : réparations, dettes interalliées, reconstruction européenne*. Paris, Plon, 1932. 333 pages.

Ouvrages généraux

Costigliola, Frank. *Awkward Dominion. American Political, Economic, and Cultural Relations with Europe, 1919-1923*. Ithaca and London, Cornell University, 1984. 379 pages.

Ouvrages spécialisés

Artaud, Denise. *La question des dettes interalliées et la reconstruction de l'Europe (1917-1929)*. Lille, Université de Lille III, 1978. 2 volumes.

Artaud, Denise. *La reconstruction de l'Europe (1919-1929)*. Paris, Presses universitaires de France, 1973. 94 pages.

Baumont, Maurice. *La faillite de la paix (1918-1939)*. Paris, Presses universitaires de France, 1946. 817 pages.

Bernard, Philippe. *La Fin d'un monde 1914-1929*. Paris, Éditions du Seuil, 1975. 250 pages.

Birdsall, Paul. *Versailles twenty years after*. New York, Reynal & Hitchcock, 1941. 350 pages.

Bussière, Éric. *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe (1918-1935)*. Paris, Ministère de l'économie, des finances et du budget, Comité pour l'histoire économique et financière, 1992. 521 pages.

Fink, Carole, Axel Frohn et Jürgen Heideking, dir. *Genoa, Rapallo and European reconstruction in 1922*. Cambridge, Cambridge University Press, 1991. 262 pages.

Launay, Michel. *Versailles, une paix bâclée?* Bruxelles, Éditions Complexe, 1981. 188 pages.

Renouvin, Pierre. *Le traité de Versailles*. Paris, Flammarion, 1969. 140 pages.

Schuker, Stephen A. *The End of French Predominance in Europe. The Financial Crisis of 1924 and the Adoption of the Dawes Plan*. Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1976. 444 pages.

Trachtenberg, Marc. *Reparation in world politics. France and European economic diplomacy (1916-1923)*. New York, Columbia University Press, 1980. 423 pages.

Weill-Raynal, Étienne. *Les réparations allemandes et la France*. Paris, Nouvelles éditions latines, 1947. 3 volumes.

Articles de périodiques

Bariéty, Jacques. « La Conférence de paix de 1919 et la nation allemande ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 28, no. 1 (janvier-mars 1996), p. 87-111.

Bariéty, Jacques. « Le traité de Versailles et l'ambition d'industrialiser la France ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 30, no. 1 (janvier-mars 1998), p. 41-52.

Marks, Sally. « The Myths of Reparations ». *Central European History*, vol. 11, no. 3 (septembre 1978), p. 231-255.

Marks, Sally. « The Misery of Victory : France's Struggle for the Versailles Treaty ». *Historical Papers, A selection from the papers presented at the annual meeting held at Winnipeg*, 1986, p. 117-133

E) Poincaré et sa politique en 1922-1923

Sources

Samné, George. *Raymond Poincaré. Politique et personnel de la III^e République*. Paris, Les Œuvres Représentatives, 1933. 394 pages.

Ouvrages spécialisés

Amson, Daniel. *Poincaré. L'acharné de la politique*. Paris, Taillandier, 1997. 442 pages.

Chastenot. Jacques. *Raymond Poincaré*. Paris, René Julliard, 1948. 313 pages.

Dumesnil, René. *Raymond Poincaré*. Paris, Flammarion, 1934. 127 pages.

Keiger, John F. V. *Raymond Poincaré*. Cambridge, Cambridge University Press, 1997. 413 pages.

Marcus, Paul. *Raymond Poincaré. L'architecte d'une carrière d'État*. Biarritz, Atlantica-Séguier, 2006. 250 pages.

Miquel, Pierre. *Poincaré*. 16^e éd. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1984 [1961]. 636 pages.

Roth, François. *Raymond Poincaré*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 2000. 715 pages.

Wormser, Georges. *Le septennat de Poincaré*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1977. 263 pages.

Articles de périodiques

Hall III, Hines H. « Poincaré and Interwar Foreign Policy : « L'Oubli de la diplomatie » in Anglo-French Relations (1922-1924) ». *Proceedings of the tenth annual meeting of the Western Society for French History held at Winnipeg*, 14-16 octobre 1982, p. 485-494.

F) L'occupation de la Ruhr**Ouvrages généraux**

Manchester, William. *Les armes des Krupp 1587-1968*. Paris, Éditions Robert Laffont, 1970. 826 pages.

Renouvin, Pierre. *Les crises du XX^e siècle. De 1914 à 1929*. Paris, Librairie Hachette, 1969. 376 pages.

Ouvrages spécialisés

Favez, Jean-Claude. *Le Reich devant l'occupation franco-belge de la Ruhr en 1923*. Genève, Droz, 1969. 406 pages.

Fischer, Conan. *The Ruhr Crisis, 1923-1924*. Oxford, Oxford University Press, 2003. 312 pages.

Jeannesson, Stanislas. *Poincaré, la France et la Ruhr 1922-1924. Histoire d'une occupation*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1998. 432 pages.

Jolly, Pierre. *Dossier inédit...de la guerre de la Ruhr...de ses conséquences*. Paris, la Pensée universelle, 1974. 317 pages.

Massicotte, Guy. *L'Affaire de la Ruhr*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1970. 127 pages.

O'Riordan, Elspeth Y. *Britain and the Ruhr Crisis*. New York, Palgrave in association with King's College, 2001. 237 pages.

Schmidt, Royal J. *Versailles and the Ruhr : Seedbed of World War II*. The Hague, Martinus Nijhoff, 1968. 310 pages.

Articles de périodiques

Artaud, Denise. « À propos de l'occupation de la Ruhr ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 17 (janvier-mars 1970), p. 1-21.

Bois, Jean-Pierre. « L'opinion catholique rhénane devant le séparatisme en 1923. ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 21 (avril-juin 1974), p. 221-251.

Bariéty, Jacques. « Les occupations françaises en Allemagne après les deux guerres mondiales ». *Relations internationales*, no. 79 (automne 1994), p. 319-334.

Chabert, A. « De la « Guerre de la Ruhr » et de ses conséquences, à propos d'un livre récent ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 7, no. 2 (avril-juin 1975), p. 155-166.

Guinn, Paul. « On Throwing Ballast in Foreign Policy : Poincaré, the Entente and the Ruhr Occupation ». *European History Quarterly*, vol. 18, no. 4 (octobre 1988), p. 427-437.

Helmreich, J. E. « Belgium and the Decision to occupy the Ruhr : Diplomacy from a Middle Position ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 51, no. 4 (1973), p. 822-839.

Jardin, Pierre. « La politique rhénane de Paul Tirard (1920-1923) ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 21, no. 2 (avril-juin 1989), p. 208-216.

Jardin, Pierre. « Le Conseil supérieur de la défense nationale et les projets d'organisation d'un État rhénan (mars 1923) ». *Francia*, vol. 19, no. 3 (1992), p. 81-96.

Jeannesson, Stanislas. « Les objectifs rhénans de la politique française durant l'occupation de la Ruhr (1922-1924) ». *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 109, no. 4 (1995), p. 369-389.

L'Huillier, Fernand. « La préparation et les débuts de l'opération de la Ruhr d'après l'inspecteur général des mines Émile Coste (1921-1923) ». *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 110, no. 2 (1996), p. 101-121.

Trachtenberg, Marc. « Poincaré eut-il en 1923 une politique rhénane? ». *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 95, no. 2-4 (1981), p. 223-235.

Trachtenberg, Marc. « Poincaré's deaf ear : the Otto Wolff affair and french Ruhr policy, August-September 1923 ». *The Historical Journal*, vol. 24, no. 3 (septembre 1981), p. 699-707.

G) L'économie française et allemande ainsi que les relations commerciales franco-allemandes entre 1919 et 1924

Ouvrages généraux

Asselain, Jean-Charles. *Histoire économique de la France du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris, Éditions du Seuil, 1984. 2 volumes.

Braun, Hans-Joachim. *The German Economy in the Twentieth Century*. New York, Routledge, 1990. 279 pages.

Caron, François. *Histoire économique de la France XIX^e – XX^e siècle*. 2^e éd. Paris, Armand Colin/Masson, 1995 [1981]. 451 pages.

Frank, Robert. *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960 : finances, défense et identité nationale*. Paris, Éditions Belin, 1994. 316 pages.

Grenard, Fabrice. *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*. Paris, Ellipses, 2003. 334 pages.

Hau, Michel. *Histoire économique de l'Allemagne XIX^e – XX^e siècle*. Paris, Economica, 1994. 364 pages.

Hau, Michel. *Un siècle d'histoire industrielle en Allemagne (1880-1970). Industrialisation et sociétés*. Paris, Sedes, 1997. 192 pages.

Lacroix-Riz, Annie. *Industrialisation et sociétés (1880-1970): L'Allemagne*. Paris, Ellipses, 1997. 127 pages.

Ouvrages spécialisés

Bussière, Éric. *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe 1918-1935*. Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1992. 521 pages.

Pounds, Norman. *The Ruhr, a study in historical and economic geography*. New York, Greenwood Press, 1968. 283 pages.

Ringer, Fritz K., dir. *The German Inflation of 1923*. New York, Oxford University Press, 1969. 218 pages.

Sauvy, Alfred. *Histoire économique de la France entre les deux guerres*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1965. 3 volumes.

Articles de périodiques

Debeir, Jean-Claude. « La crise du franc de 1924. Un exemple de spéculation internationale. ». *Relations internationales*, no. 13 (printemps 1978), p. 29-49.

Feldman D., Gerald. « The Social and Economic Policies of German Big Business, 1918-1929 ». *The American historical review*, vol. 75, no. 1 (octobre 1969), p. 47-55.

Jardin, Pierre. « Les sections économiques du Haut-Commissariat français en Rhénanie et la reprise des relations commerciales entre la France et l'Allemagne (1920-1922) ». *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, vol. 25, no. 4 (octobre-décembre 1993), p. 467-476.

Jeanneney, Jean-Noël. « De la spéculation financière comme arme diplomatique. À propos de la première bataille du franc (novembre 1923-mars 1924) », *Relations internationales*, no. 13 (printemps 1978), p. 5-27.

Soutou, Georges. « Problèmes concernant le rétablissement des relations économiques franco-allemandes après la première guerre mondiale ». *Francia*, vol. 2 (1974), p. 580-596.

Soutou, Georges-Henri. « Le coke dans les relations internationales en Europe de 1914 au plan Dawes (1924) ». *Relations internationales*, no. 43 (automne 1985), p. 249-267.

H) Le journalisme français entre 1919 et 1924

Ouvrages généraux

Albert, Pierre. *La presse française*. Paris, La Documentation française, 1990. 175 pages.

Bellanger, Claude *et al.* *Histoire générale de la presse française*. Paris, Presses universitaires de France, 1972. 4 volumes.

Charles, Christophe. *Le siècle de la presse (1830-1939)*. Paris, Éditions du Seuil, 2004. 399 pages. (Coll. « L'univers historique »).

D'Almeida, Fabrice et Christian Delporte. *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*. Paris, Flammarion, 2003. 434 pages.

Delporte, Christian. *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*. Paris, Éditions du Seuil, 1999. 449 pages. (Coll. « XX^e siècle »).

Lormier, Dominique. *Histoire de la presse en France*. Paris, Éditions De Vecchi S.A., 2004. 126 pages.

Ouvrages spécialisés

Huguenin, François. *À l'école de l'Action française. Un siècle de vie intellectuelle*. Paris, JC Lattès, 1998. 637 pages.

Manevy, Raymond. *La presse de la III^e République*. Paris, Joseph Foret Éditeur, 1955. 248 pages.

Nolte, Ernst. *Le fascisme dans son époque. L'Action française*. Paris, Julliard, 1970. 407 pages.

Weber, Eugen. *L'Action française*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1985. 665 pages.

ANNEXE I

Bilan de l'année 1922 pour les prestations en nature¹ (tiré du communiqué officiel de la CR en date du 24 avril 1923)

- Chiffres en marks-or -

Puissances	Parts fixées par la CR	Montant approximatif des commandes placées	% de la colonne 2 par rapport à la colonne 1	Montant inscrit au crédit de l'Allemagne	% de la colonne 4 par rapport à la colonne 1
	1	2	3	4	5
France	950,000,000	273,900,000	28,8	209,064,100	22
Angleterre	120,000,000	187,200,000	156	167,851,700	139,8
Italie	146,000,000	138,200,000	94,6	107,702,300	73,7
Belgique	117,000,000	84,700,000	72,4	65,636,700	56,1
Serbie	73,000,000	139,200,000	190,6	116,882,500	160
Roumanie et Grèce	22,000,000	14,600,000 et 4,600,000	87,2	14,582,700 et 4,519,500	86,8
Japon	11,000,000	-	-	-	-
Portugal	11,000,000	9,400,000	85,4	9,367,300	85,1
Ensemble des puissances autres que la France	500,000,000	577,900,000	115,5	416,542,700	97,3
Totaux	1,450,000,000	851,800,000	58,7	695,606,800	47,9

¹ Weill-Raynal, *Les réparations allemandes...*, Tome II, p. 304. On retrouve d'ailleurs des informations pertinentes à ce propos dans l'édition du 26 avril 1923 du *Le Temps*.

ANNEXE II

La résistance passive dans la Ruhr et dans les territoires occupés

Date	Mesures prises par le <i>Reich</i> pour lutter contre l'occupant
8 janvier 1923	- Le <i>Rheinisch-Westfälische Kohlensyndikat</i> décide de déplacer ses archives.
11 janvier 1923	- Berlin envoie une note de protestation à tous les signataires du traité de Versailles. - On interdit de livrer le charbon des réparations (sauf à l'Italie).
13 janvier 1923	- On suspend le paiement des réparations.
19 janvier 1923	- On interdit de livrer le charbon des réparations même s'il est payé comptant.
20 janvier 1923	- On interdit aux Allemands de participer à l'enlèvement du combustible.
24 janvier 1923	- On ne peut plus transporter de combustible sur le canal Rhin-Herne.
25 janvier 1923	- On interdit d'approvisionner en combustible les troupes franco-belges.
1 ^{er} février 1923	- On interdit d'approvisionner en eau, en gaz et en électricité l'occupant.
16 mars 1923	- On interdit à tous de vendre de la benzine ou tout autre produit inflammable à l'occupant. - On interdit de payer des taxes et des impôts à l'occupant.
21 mars 1923	- On interdit aux Allemands de collaborer à la saisie des biens du <i>Reich</i> .
25 mars 1923	- On interdit aux cheminots allemands d'obéir à la nouvelle Régie des chemins de fer et de collaborer avec celle-ci.
4 juillet 1923	- Les caissiers d'une banque d'Essen remettent une clef aux occupants dont l'usage a pour effet de brouiller les combinaisons des coffres afin d'éviter les saisies.

ANNEXE III

Le régime d'occupation de la Ruhr et ses mesures coercitives

Date	Mesures prises par l'occupant dans les territoires occupés
15 janvier 1923	- On occupe la zone entourant Bochum. - On adopte pour la première fois des ordres de réquisition pour saisir le charbon.
23 janvier 1923	- On ordonne aux soldats de tirer sur les saboteurs.
26 janvier 1923	- On interdit tout envoi de coke et de charbon de la Ruhr vers le reste de l'Allemagne.
27 janvier 1923	- On annonce la prise en main de l'exploitation des chemins de fer de la Ruhr.
10 février 1923	- On interdit rétroactivement toute poursuite contre les Allemands travaillant pour l'occupant.
12 février 1923	- On étend le blocus aux produits manufacturés en interdisant toute forme d'exportation à partir de la zone occupée vers le reste de l'Allemagne.
20 février 1923	- L'entrée dans le bassin de la Ruhr est prohibée pour les membres des gouvernements allemands.
1 ^{er} mars 1923	- La Régie franco-belge des chemins de fer est créée.
20 mars 1923	- La Régie entre en fonction.
4 mai 1923	- Werden : ouverture, devant le conseil militaire de la 77 ^e Division, du procès de Gustav Krupp von Bohlen und Halbach et de quelques-uns de ses adjoints.
10 mai 1923	- Schlageter est condamné à mort.
26 mai 1923	- On exécute Schlageter.
1 ^{er} juillet 1923	- Fermeture de la frontière entre la zone occupée et le <i>Reich</i> à toute circulation pendant quinze jours.
4 septembre 1923	- La HCITR se donne le droit de nommer les fonctionnaires allemands aux postes laissés vacants par les expulsions en masse.
15 septembre 1923	- À cette date, on avait déjà interdit de publication 173 quotidiens allemands.
19 septembre 1923	- Saisie de deux mines; l'exploitation directe débute.

ANNEXE IV

Cours du change du dollar américain à la bourse de Berlin de 1914 à 1923²

Date	1\$ en marks
Juillet 1914	4,2
Juillet 1919	14
Juillet 1920	39,5
Juillet 1922	493,2
Janvier 1923	17 792
Juillet 1923	353 410
Août 1923	4 620 455
Septembre 1923	98 860 000
Octobre 1923	25 260 208 000
15 novembre 1923	4 200 000 000 000

² Castellan, *L'Allemagne de Weimar...*, p. 154.